La Voix de l'Est

0
3
PAGE 27

4 ANCIENS HAUTS GRADÉS DE LA SQ ACCUSÉS DE FRAUDE

UN FARNHAMIEN DANS LA TOURMENTE

PAGE 3

Jean Audette

PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

LE PLEASANT HÔTEL ET CAFÉ DE SUTTON

LE COUP DE CŒUR DES ROMANTIQUES

PAGE 4

PHOTO CLAUDE DAGENAIS/TWO HUMANS

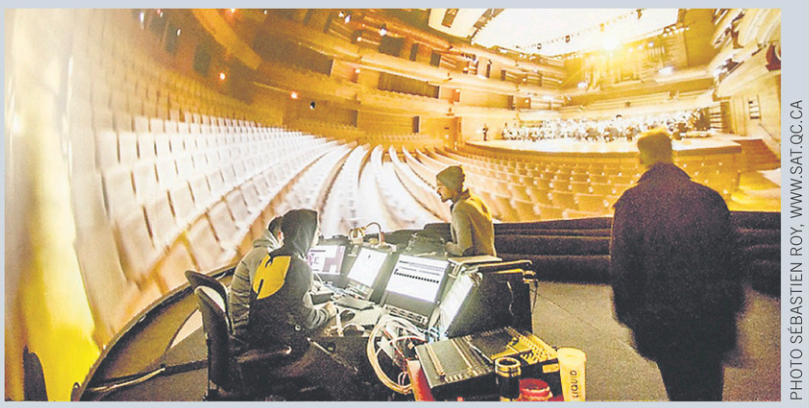

PHOTO SÉBASTIEN ROY, WWW.SAT.QC.CA

DE CONCERT AVEC L'OSM

LE PROJET MULTIMÉDIA D'UN CÉSAIROIS

PAGE 6

3397581

MLS 12034326

MLS 12079469

MLS 14505098

MLS 10468582

MLS 27388404

MLS 17315665

RE/MAX ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE

Contactez le courtier à votre hauteur !

Cell.: 450 531.9595
Bur.: 450 378.4120

RE/MAX Professionnel C.L. -Agence immobilière
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec Inc.

www.ChristianLaLumiere.ca Courtier immobilier agréé

BAR ADAMSVILLE

Le permis suspendu 15 jours

ARIANE FARIBAULT
ariane.faribault@lavoixdelest.ca

BROMONT — Les habitués du Bar Adamsville, situé sur le chemin du même nom à Bromont, devront prendre une petite pause de leur établissement favori. Dans une décision rendue le 8 janvier, la Régie des alcools, des courses et des jeux a en effet suspendu les permis de bar et d'exploitants d'appareils de loterie vidéo de l'établissement, en raison d'une vingtaine d'infractions commises entre 2004 et 2011. Bouteilles de bière non timbrées, clients tolérés sur place en dehors des heures d'ouverture, consommation excessive d'alcool et de drogues, les faits reprochés sont multiples.

Entre avril 2004 et juillet 2011, les policiers ont constaté à pas moins de sept reprises que des clients se trouvaient toujours sur les lieux longtemps après l'heure de fermeture obligatoire, parfois même après 4 h 15. Dans plusieurs cas, certains consommaient encore de l'alcool, y compris sur le balcon du bar, ce qui n'est pas autorisé par le permis de l'établissement.

De plus, de juin 2008 à avril 2011, les policiers ont constaté à plus de dix reprises que des personnes fortement intoxiquées par l'alcool se trouvaient sur les lieux, entraînant parfois même des transports à l'hôpital. Or, selon la loi sur les permis d'alcool, un titulaire de permis de bar « ne peut l'exploiter de manière à nuire à la tranquillité publique ». À deux reprises, les forces de l'ordre ont constaté que même le barman de l'endroit avait consommé de façon excessive. Ils ont également intercepté un client qui consommait de la cocaïne dans l'établissement.

PHOTO STÉPHANIE MANTHA

Bouteilles de bière non timbrées, clients tolérés sur place en dehors des heures d'ouverture, consommation excessive d'alcool et de drogues, les faits reprochés au propriétaire du Bar Adamsville sont multiples.

Une employée en cause

Lors de l'audience devant la Régie des alcools, des courses et des jeux le 24 octobre dernier, le propriétaire de l'endroit, André Clément avait indiqué qu'une seule employée était la cause de tous ces problèmes. Selon ce qui est rapporté dans la décision de la Régie, « il avait dû engager sa belle-soeur à la demande de sa belle-mère. Celle-ci est décédée l'été dernier et il a immédiatement licencié l'employée. » Il ajoute que tous les employés ont maintenant des contrats de travail avec des clauses sévères.

Le propriétaire du bar avait pourtant déjà déposé deux engagements volontaires de se conformer aux lois en 1999 et en 2007, à la suite d'infractions, soit une première pour contenants d'alcool non timbrés et une autre pour la présence d'un insecte dans une boisson et de mineurs dans l'établissement.

Les régisseurs qui ont rendu la décision ont accepté l'entente intervenue entre les parties pour une suspension de 15 jours des permis, mais ont prévenu le propriétaire que toute récidive entraînerait des sanctions plus sévères. Les dates où la suspension en vigueur ne sont pas indiquées dans le jugement de la Régie.

TUERIE DE LENNOXVILLE

La libération d'un Hells est révoquée

DANIEL RENAUD
La Presse

Jacques Pelletier, ancien membre des Hells Angels condamné à la prison à vie pour son rôle dans la tuerie de Lennoxville en 1985 et libéré en mai dernier, vient de voir sa libération conditionnelle totale révoquée.

Pelletier, 58 ans, avait été libéré à la condition notamment de ne pas fréquenter des individus ayant des antécédents criminels. Or, le 21 novembre dernier, il a été surpris par un policier en train de discuter avec un membre actif d'un groupe lié aux Hells Angels dans un parc. Sa libération a aussitôt été suspendue et Pelletier a dû se justifier. Il a expliqué avoir peint le logement de cet homme pour 200 $ et s'être rendu dans ce parc pour lui réclamer son argent. Pelletier n'avait pas prévenu son agent de libération de ce travail fait au noir pour un individu proche des Hells Angels. Il avait déjà deux manquements à ses conditions et une suspension de sa semi-liberté dans le passé.

« Votre équipe de gestion de cas considère que tout contact, même indirect, avec des individus qui gravitent autour des motards criminalisés doit être perçu comme un possible retour vers la criminalité dite organisée. Or elle constate que vous n'arrivez pas à reprendre le cours de votre vie sans avoir recours à ce genre d'individus », écrit le commissaire Jacques Bouchard dans une décision rendue le 21 janvier par laquelle il révoque la libération du détenu.

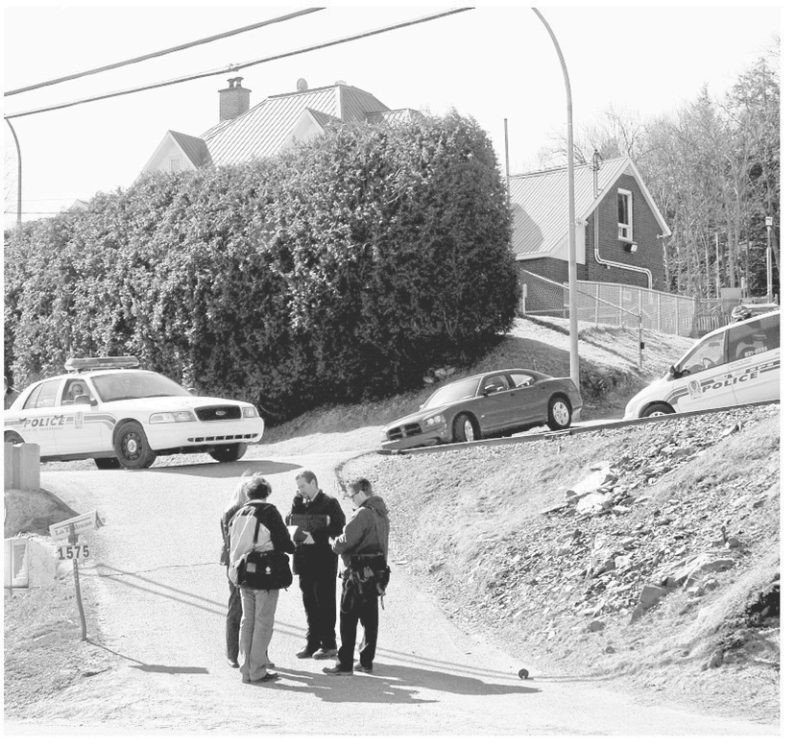

PHOTO ARCHIVES LA TRIBUNE

En 1985, cinq membres des Hells Angels du défunt chapitre North à Laval avaient été assassinés par leurs « frères » de la section de Montréal dans le bunker du groupe de motards à Lennoxville (photo).

Purge spectaculaire

En 1985, cinq membres des Hells Angels du défunt chapitre North à Laval avaient été assassinés par leurs « frères » de la section de Montréal dans le bunker du groupe de motards à Lennoxville, officiellement parce qu'ils étaient devenus incontrôlables. Les corps des victimes avaient été enveloppés dans des sacs de couchage et lestés avant d'être jetés dans le fleuve Saint-Laurent. Mais au bout de quelques mois, ils étaient remontés à la surface. L'affaire avait fait les manchettes à l'époque. Jacques Pelletier, alias « La Pelle », qui avait 29 ans lors des événements, avait expliqué que son rôle avait été de tenir en joue les membres de la section North qui ne devaient pas être tués, pendant que les autres étaient exécutés. Il aurait brûlé la veste de l'une des victimes par la suite.

3415390

Concours La Voix de l'Est 450 375-4555, poste 2

Notre abonné du jour

François Jacques

de Granby

Félicitations M. Jacques !
Communiquez avec nous ce matin avant 10 h pour vous identifier comme abonné et réclamer votre prix :

une paire de billets pour

Vivez OWL'S HEAD QUÉBEC

De policiers à accusés

Quatre ex-hauts gradés de la SQ comparaîtront le 13 février

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Directeur des poursuites criminelles et pénales a confirmé, hier, que quatre anciens hauts gradés de la Sûreté du Québec (SQ) ont été accusés de fraude et d'abus de confiance.

Richard Deschesnes, ancien directeur général de la Sûreté du Québec, et deux cadres supérieurs, Steven Chabot et Alfred Tremblay, sont accusés d'avoir floué la SQ et le gouvernement du Québec pour des sommes de plus de 5000 $, d'avoir usé de mensonge, de supercherie et d'abus de confiance lors de gestes commis en 2010.

De son côté, le Farnhamien Jean Audette, ancien adjoint aux enquêtes criminelles, a été accusé de fraude, d'avoir dérobé une somme de plus de 5000 $ et d'abus de confiance lors de gestes posés entre le 27 octobre 2011 et le 15 octobre 2012.

Ces quatre anciens dirigeants comparaîtront devant le tribunal le 13 février. Entre-temps, ils devront procéder aujourd'hui à la prise de leurs empreintes digitales.

Les accusations ont trait à l'utilisation illégale d'un fonds d'opération d'environ 25 millions de dollars, qui est versé chaque année à la SQ, pour permettre d'appréhender des trafiquants de drogue et rémunérer les délateurs. Selon une enquête, le fonds aurait servi notamment à donner une indemnité de départ à MM. Chabot et Tremblay.

Enquête

Ces allégations de fraude avaient incité le ministre de la Sécurité publique, Stéphane Bergeron, à établir à la fin de 2012 un comité d'enquête spécial dont le mandat a été de vérifier si certains policiers avaient violé la loi.

La Sûreté du Québec a précisé hier que les faits qui avaient été rapportés au directeur général par des employés étaient suffisamment préoccupants pour que celui-ci consulte la Direction des normes professionnelles et en informe ensuite le ministère de la Sécurité publique.

Deux des policiers visés par ces accusations — Jean Audette et Richard Deschesnes — ont fait l'objet de suspensions avec solde il y a plus d'un an. Les deux autres sont à la retraite.

Dans un communiqué, l'actuel directeur général de la Sûreté du Québec, Mario Laprise, a assuré qu'une fois la situation connue, plusieurs gestes ont été posés afin de « maintenir les plus hauts standards d'intégrité au sein de l'organisation ». Des mesures ont notamment été adoptées pour réviser les politiques de gestion et d'encadrement pour ce type de dépenses.

Si les policiers soupçonnés devaient être jugés coupables des crimes qui leur sont reprochés, ils risqueraient des peines maximales allant de 5 ans à 14 ans de prison.

PHOTOS ARCHIVES LA PRESSE

Deux des quatre policiers visés par les accusations : Steven Chabot, un ancien cadre supérieur et Richard Deschesnes, ancien directeur général de la Sûreté du Québec.

— Avec *La Presse* et Radio-Canada

Un Farnhamien face à la justice

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — L'un des quatre officiers de la Sûreté du Québec accusé de vol, fraude et abus de confiance, Jean Audette, est originaire de Farnham. Il avait d'ailleurs fait l'objet d'un reportage dans *La Voix de l'Est* au moment de sa promotion dans les hautes sphères du corps policier provincial.

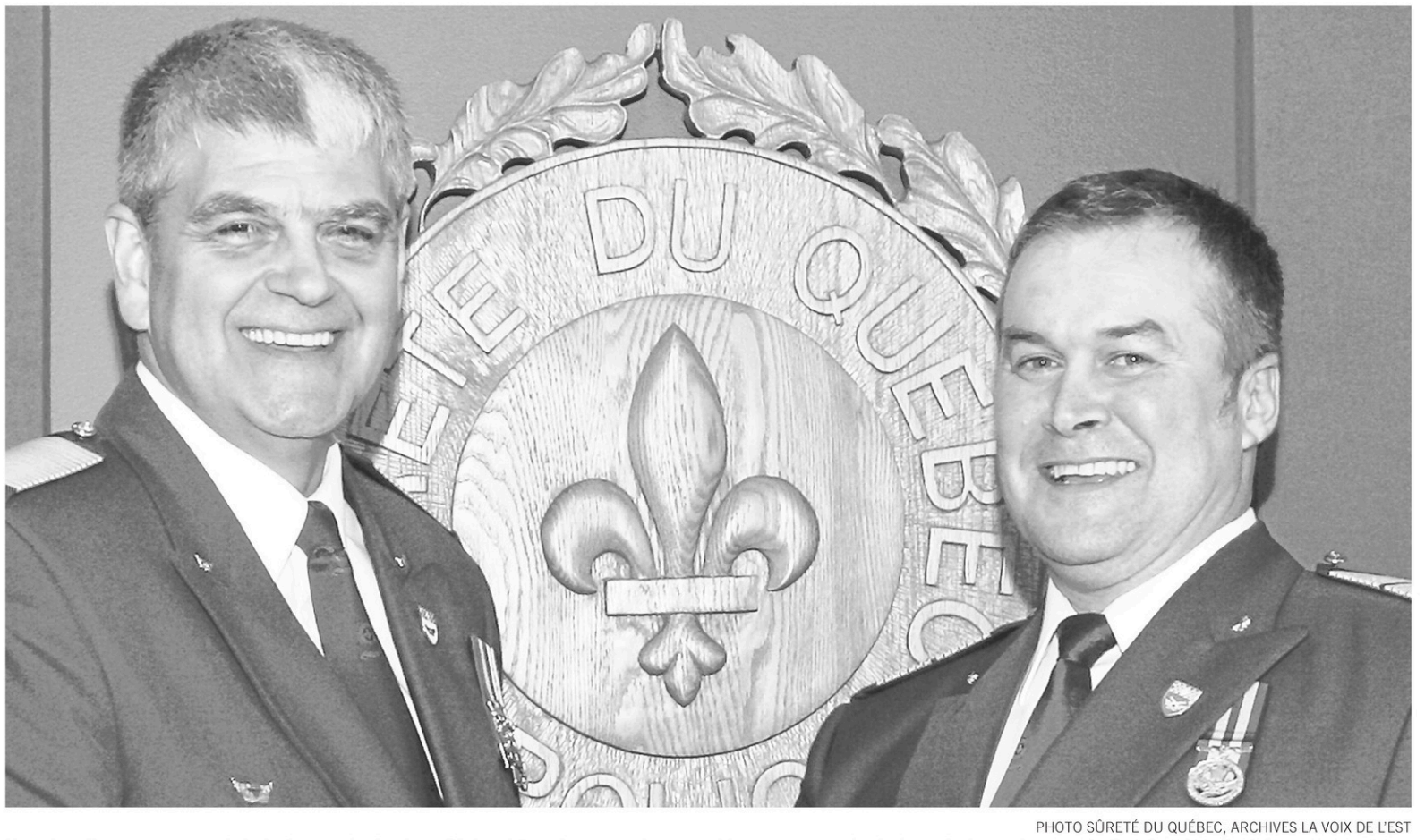

PHOTO SÛRETÉ DU QUÉBEC, ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

L'ancien directeur général de la Sûreté du Québec, Richard Deschesnes, photographié en compagnie de Jean Audette, lorsque le Farnhamien d'origine a été assermenté, en 2009.

En février 2009, il avait été promu directeur général adjoint à la surveillance du territoire. Il avait été assermenté par le directeur général de la Sûreté du Québec de l'époque, Richard Deschesnes... qui fait aujourd'hui lui aussi face à la justice.

Même s'il provient de la région, Jean Audette n'y a pas travaillé. Il a oeuvré dans différentes régions du Québec, notamment sur la Côte-Nord et Lanaudière, avant d'obtenir sa promotion, rapporte l'article.

« Malheureusement, je n'ai jamais eu la chance de travailler à Farnham. C'est une région très en demande et en tant que jeune policier, j'ai été appelé à travailler dans d'autres régions », avait-il déclaré en entrevue avec le journal.

M. Audette avait également expliqué qu'il serait responsable de « tout ce qui est visible ». Son mandat consistait à l'époque à chapeauter le travail des agents des 106 postes de police de la SQ et des postes autoroutiers.

« Je supervise l'ensemble de la desserte. En partant, le défi est celui du service à la clientèle. Et nos clients sont les citoyens », avait-il fait savoir.

Lors de sa suspension avec solde, à la fin de 2012, Jean Audette était l'adjoint de M. Deschesne aux enquêtes criminelles, selon le quotidien *La Presse*.

MÉTÉO

AUJOURD'HUI
Alternance de soleil et de nuages. Devenant nuageux en après-midi suivi de 60 % de probabilité d'averses de neige tard en après-midi.
Max. -13 Min. -16

DEMAIN
Ensoleillé.
Max. -6 Min. -13

Camille, 10 ans, École les jeunes explorateurs de Granby

SOMMAIRE

À ne pas répéter	12
Arts et culture	6
Débats	10
Carrières et profession	13
Horoscope	13
Loterie	16
Jeux	23
Nécrologie	20 à 22
Petites annonces	18
Sports	24
Super grille	16

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est — 76, rue Dufferin, Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.ca**

Prix de l'abonnement
Livré à domicile, du lundi au samedi, taxes comprises.
par camelot .....4,17 $
par motorisé .....4,59 $
Une économie de 35 % à 41 % sur le prix en kiosque.

3395539

BESOIN D'UNE HYPOTHÈQUE ?
hypothequegranby.com
HYPOTHECA
AGENCE HYPOTHÉCAIRE INC.
450 776-2200
Les plus bas taux !
Service gratuit !
Sylvain Côté
380 Principale, Granby
Courtier hypothécaire

LE PLEASANT HÔTEL ET CAFÉ DE SUTTON

Le chouchou des romantiques !

ISABEL AUTHIER
isabel.authier@lavoixdelest.ca

SUTTON — On lit et on entend de nombreuses belles choses au sujet de l'hôtel Le Pleasant Hôtel et café de Sutton depuis son ouverture. Voilà que la luxueuse auberge fait partie des 25 hôtels les plus romantiques du Canada, selon les voyageurs du site web Trip Advisor.

Intitulée Travellers' Choice, cette reconnaissance est attribuée en fonction de l'avis des touristes, qui sont invités à commenter leur séjour dans les différents établissements hôteliers du monde.

« Merveilleux », « parfait », « magnifique »... Les commentaires au sujet du Pleasant sont, en effet, fort élogieux sur le site de voyage. Les internautes n'y accordent que les notes «excellent et très bien».

Le copropriétaire de l'endroit, Michel Gagné, avoue ne pas comprendre tout à fait la méthode de calcul de Trip Advisor pour arriver au classement canadien — ailleurs sur le site, Le Pleasant est classé 6e sur 966 établissements à l'échelle du Québec —, mais il se réjouit des résultats.

« On est contents. C'est très flatteur pour un tout petit hôtel de 10 chambres. On est maintenant complet pour la Saint-Valentin ! », indique-t-il en riant.

Quand ils ont acquis la résidence centenaire de la rue Pleasant, en 2009, M. Gagné et Bertin Jacques n'ont pas lésiné pour la mettre à leur goût. « On a acheté l'ancienne auberge Le Saint-Amour avec le projet de la rénover. En entrant ici, on a vu tout le potentiel de la maison. Bertin et moi aimons le design et les voyages. On souhaitait créer un hôtel où on aimerait nous-mêmes aller », dit-il.

Et le résultat est tout à fait réussi. Le cachet victorien du bâtiment a été soigneusement conservé, tout en y intégrant une touche résolument contemporaine. Boiseries, moulures, murs de brique et toit mansardé côtoient aujourd'hui douches de verre, meubles art déco et accessoires chromés avec bonheur.

L'hôtel dispose également d'un restaurant et d'un lounge dans le même esprit.

Si la clientèle touristique semble déjà séduite, le marché corporatif représente le prochain défi du duo d'hôteliers. « Ça permettrait de rentabiliser l'établissement en semaine », indique M. Gagné.

En 2013, Le Pleasant avait aussi reçu une mention Travellers' Choice pour s'être hissé parmi le Top 25 des hôtels canadiens offrant le meilleur service à la clientèle.

PHOTOS CLAUDE DAGENAIS/TWO HUMANS

Le cachet du Pleasant et le service qu'on y offre placent l'hôtel parmi les meilleurs établissements romantiques au pays.

» EN BREF

PHOTO ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Un dernier hommage à la grande Zoé

BROMONT (AF) — Petit ange, joli papillon qui a pris son envol, la grande Zoé a fait fondre des milliers de coeurs au cours des derniers mois. À la suite de son départ dimanche, l'heure est maintenant venue de lui rendre son dernier hommage. La famille de Zoé recevra les condoléances au Complexe funéraire LeSieur de Granby ce vendredi, de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h ainsi que samedi, de 9 h à 11 h. Par la suite, le service religieux sera célébré à 11 h 30 en l'église St-François-Xavier de Bromont. À en juger par les centaines de messages écrits sur sa page Facebook, les gens seront nombreux à vouloir offrir leurs condoléances à la famille. Depuis l'annonce de son décès, plus de 1000 personnes ont offert leur soutien à ses parents Catherine Salois et Marco Bernard, ainsi qu'à ses deux petites soeurs Charlie et Camille, sur la page Facebook de Zoé, des témoignages tous plus émouvants les uns que les autres.

La grippe est là, l'urgence déborde

GRANBY (AF) — Les plus récentes données de l'Institut national de santé publique du Québec indiquent que la grippe est en voie d'atteindre un sommet au Québec ces jours-ci et la situation à Granby ne fait pas exception. L'activité grippale est assez intense dans la région présentement, et selon la porte-parole du Centre de santé et de services sociaux de la Haute-Yamaska, Priscilla Gélinas, cela devrait perdurer pour quelques semaines encore. L'achalandage à l'urgence est d'ailleurs important depuis le début de l'année. « L'accroissement a débuté au retour des Fêtes, dans la semaine du 6 janvier, précise Mme Gélinas. Les lits de débordement ont dû être ouverts et ils l'ont été la majorité du temps depuis le début du mois. » Hier à 8 h — le dernier bilan disponible — le taux d'occupation de l'urgence était d'ailleurs de 115 %. Par contre, à l'hôpital BMP à Cowansville, la situation est nettement mieux. Selon les informations transmises par courriel à *La Voix de l'Est*, il n'y a eu que peu de cas de grippe rapportés et aucun débordement à l'urgence. Le taux d'occupation hier matin n'était même que de 50 %.

Conférence sur le commerce électronique

COWANSVILLE (VDE) — L'expert techno François Charron sera de passage à Cowansville aujourd'hui pour donner une conférence sur le commerce en ligne. Le collaborateur de l'émission *Salut bonjour !* veut démontrer aux propriétaires de petites et moyennes entreprises et aux travailleurs autonomes comment il peut être facile de faire du commerce électronique et ce, avec peu de moyens, alors que 3 $ sur 4 dépensés en ligne par les Québécois vont dans les poches d'entreprises d'ailleurs.

La conférence, présentée par la chambre de commerce de Cowansville et Région, bénéficie du soutien d'Emploi Québec Montérégie. Rendez-vous à L'entre-Deux, 180, rue Adélard-Godbout, à 17 heures. Entrée gratuite. Informations au 450-266-1665.

Lac-Brome prônera l'économie d'eau

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

LAC-BROME — L'économie d'eau sera l'un des mots d'ordre en 2014 à Lac-Brome. L'administration municipale proposera différentes façons à ses citoyens de réduire leur consommation.

Un programme d'économie d'eau sera préparé cette année, a indiqué Gilbert Arel, directeur général de la Ville. Il s'inspirera de ce qui se fait dans d'autres municipalités : remplacement des pommeaux de douche, installation de toilette à faible débit et de barils de pluie pour arroser le jardin. Des subventions pourraient être versées aux citoyens dans le cadre de ce programme.

Des compteurs d'eau seront aussi installés dans les commerces qui n'en sont pas encore dotés. Une trentaine de commerces qui consomment beaucoup d'eau sont visés. L'installation d'un compteur coûtera environ 500 $ par établissement.

L'eau potable demeure un enjeu majeur à Lac-Brome. Depuis plusieurs années, la municipalité chercher à augmenter sa production d'eau. Durant la saison estivale de 2012 et de 2013, elle a dû en acheter pour répondre aux besoins de ses citoyens.

La recherche de nouvelles sources se poursuivra cette année. Elle se fera en collaboration avec l'Université de Sherbrooke.

La Ville procédera également à l'installation d'équipements électroniques pour gérer son réseau d'aqueduc. Des sondes pour mesurer l'activité dans le réseau seront installées. Les données seront transférées par télémétrie aux responsables du réseau. « Ça va nous donner des informations sur les pointes de demande et nous indiquer s'il y a des fuites », explique M. Arel.

Technologie et surverses

La technologie permettra aussi d'évaluer l'ampleur des surverses. Des sondes seront en effet installées à l'embouchure des conduits d'égout qui mènent à des cours d'eau.

Les surverses surviennent lors de la fonte de la neige ou de fortes averses. Les conduits d'égout étant saturés, les eaux usées non traitées sont redirigées vers des cours d'eau. La Ville connaît le nombre de surverses qui arrivent tous les ans. Elle ignore toutefois le volume d'eaux usées relâchées dans l'environnement et la durée de ces incidents.

Les sondes devraient être installées au courant de l'année, a dit M. Arel. Un montant de 40 000 $ a été prévu au budget.

Les projets de nature environnementale ne s'arrêtent pas là. La Ville, en partenariat avec Renaissance Lac-Brome, aménagera un bassin de captation en bas de la rue Conference. Le but est de résoudre le problème de ruissellement entre le chemin Lakeside et le lac, près du chalet de la plage Douglass. Lors d'averses, les fossés de la rue Conference captent une grande quantité d'eau. La forte pente de la rue accélère la descente de l'eau vers le lac, amplifiant l'effet de ruissellement et provoquant de l'érosion.

La Ville projette par ailleurs de transformer l'aire réservée aux véhicules à la plage Douglass en stationnement vert. Encore ici, l'idée est d'éliminer le ruissellement.

Ces deux projets disposent d'un budget de 200 000 $.

L'eau potable demeure un enjeu majeur à Lac-Brome.

PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

Un programme d'économie d'eau sera préparé cette année, a indiqué Gilbert Arel, directeur général de la Ville.

Bonis chez BIXI avant la faillite

LA PRESSE — BIXI confirme avoir versé 223 000 $ à ses employés un mois avant de se placer sous la protection de la Loi sur la faillite. Des bonis qualifiés d'« indécents » par le maire de Montréal, Denis Coderre.

Les cabinets du maire et de l'opposition ont reçu lundi soir des informations d'une source anonyme leur révélant que des bonis ont été accordés en décembre au sein de la Société de vélo en libre-service (SVLS). Les responsables de BIXI ont confirmé hier que les 39 employés ont reçu en moyenne 5800 $ chacun en sommes forfaitaires à la fin de 2013. La moyenne des versements chez les cinq hauts dirigeants est toutefois de 15 300 $.

« Je trouve ça indécent, ce n'est pas acceptable », s'est indigné le maire en point de presse. Il a avancé que la somme totale était de 275 000 $, mais la SVLS parlait plutôt de 223 379 $.

Chez BIXI, on assure qu'il ne s'agit pas de véritables bonis, mais de « compléments de rémunération » pour tenir compte du fait que les salaires des employés sont inférieurs à ceux du marché. La politique de rémunération de la SVLS prévoit donc le versement d'une somme complémentaire quand certains objectifs sont atteints.

« Paradoxalement, 2013 a été la meilleure année connue par la SVLS. On a réalisé un chiffre d'affaires de 60 millions, livré cinq villes : les employés ont atteint les objectifs et le conseil d'administration a voulu reconnaître leur performance », dit Michel Philibert. Celui-ci assure que la faillite de BIXI n'est pas liée à sa performance, mais à ses problèmes de liquidités.

Michel Philibert ajoute qu'au moment d'accorder les sommes en question, « on avait toujours bon espoir de passer au travers ».

Le maire digère particulièrement mal le fait d'avoir appris le versement de ces bonis alors que la Ville travaillait, en décembre, à un plan de sauvetage de BIXI. « Ils savaient que le mur s'en venait. Personne n'a été surpris par la demande de faillite. »

« C'est choquant, d'autant plus que mon objectif, c'est de sauver la saison 2014 de BIXI. Ils doivent se garder une petite gêne. On est à la croisée des chemins », a ajouté M. Coderre.

Rappelons que la Ville de Montréal a demandé à la mi-janvier à la SVLS de se placer sous la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers, en raison de ses dettes frôlant les 50 millions. La métropole voulait ainsi s'assurer d'être créancier prioritaire, puisqu'elle a une créance de 31,6 millions.

Plus tôt lors du conseil municipal, le maire a dénoncé le manque de transparence dans la gestion de BIXI lorsqu'il a été questionné par un citoyen. « Il y a eu un problème d'opacité », a reconnu Denis Coderre. Celui-ci a rappelé qu'« on n'est pas BIXI, on est un créancier ». La SVLS, qui gère BIXI, n'a pas présenté publiquement ses états financiers depuis 2012.

3412650

3419081

L'OSM ET LA SOCIÉTÉ DES ARTS TECHNOLOGIQUES PRÉSENTENT *HARMONIELEHRE*

Le mégaprojet multimédia d'un Césairois

MARIE-ÈVE LAMBERT
marie-eve.lambert@lavoixdelest.ca

SAINT-CÉSAIRE — Ça fait une quinzaine d'années que Pascal Pelletier œuvre dans le domaine du multimédia. Mais dans trois semaines, il dévoilera au grand public sa plus importante création jusqu'à présent: le projet d'immersion visuelle et musicale *Harmonielehre*, présenté à la Satoshère de la Société des arts technologiques (SAT), et auquel a collaboré l'OSM.

Pas simple d'expliquer en détail les grandes lignes du projet. Mais allons-y quand même.

Harmonielehre, c'est une pièce écrite en 1985 par le compositeur américain John Coolidge Adams. L'idée de Pascal Pelletier, c'était de filmer l'Orchestre symphonique de Montréal en pleine interprétation de cette œuvre sous la direction de Kent Nagano et d'en faire un spectacle multimédia « en y ajoutant du visuel 2D et 3D inspiré du rêve qui a inspiré John Adams pour cette pièce-là », explique le Césairois d'origine.

La performance musicale a été filmée l'automne dernier à la Maison symphonique — une réalisation du Sherbrookois Michel D.T. Lam —, et l'équipe est depuis en post-production. Le résultat final sera projeté du 20 février au 21 mars sur l'immense dôme de la SAT — la Satosphère —, donc sur 360 degrés. « Le spectateur se retrouve complètement immergé dans le spectacle, au coeur de l'Orchestre, plutôt que de le regarder sur un écran plat », illustre l'instigateur du projet et producteur, refusant de dévoiler le budget de sa création.

Avant *Harmonielehre*, Pascal Pelletier avait déjà fait une captation pour l'Orchestre symphonique. « C'était en 2012 dans le cadre de la Virée classique », se souvient-il. C'est à la suite de cette première rencontre avec le maestro Nagano que son projet a germé.

« Quand je le lui ai présenté, il a tout de suite dit oui, raconte-t-il. Depuis les tout débuts, Kent Nagano a été très impliqué dans le projet. Il voulait vraiment qu'on exploite et explore l'univers de John Adams, son rêve. »

Dans ce fameux rêve, ce dernier « roulait sur le pont reliant San Francisco à la baie d'Oakland, lorsqu'il aperçut un pétrolier à la surface de l'eau se tourner brusquement vers le ciel et décoller telle une fusée Saturn V. Ce rêve, de même que la composition qui en a découlé, a clos une situation de cul-de-sac où se trouvait John Adams depuis un an, et les différents mouvements de l'œuvre reflètent cette situation en représentant respectivement: la libération, le désert spirituel et la grâce », peut-on lire sur la page du projet (osm-sat.ca)

« On se retrouve en quelque sorte dans le subconscient du compositeur », dit le fondateur des productions Figure 55, coproducteur d'*Harmonielehre* avec la SAT.

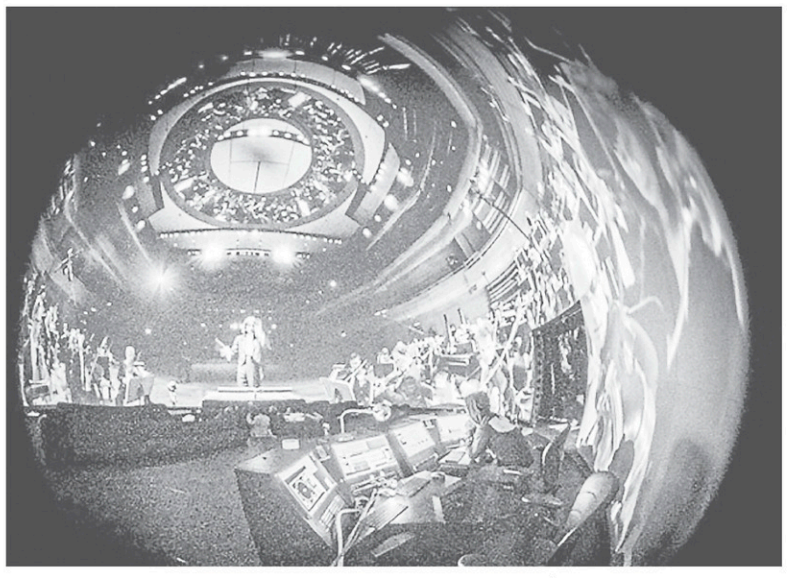

PHOTOS SÉBASTIEN ROY, WWW.SAT.QC.CA

Le résultat final sera projeté du 20 février au 21 mars sur l'immense dôme — la Satosphère — de la SAT, donc sur 360 degrés. « Le spectateur se retrouve complètement immergé dans le spectacle, au coeur de l'Orchestre, plutôt que de le regarder sur un écran plat », illustre Pascal Pelletier.

Nouvelles technologies

Si Pascal Pelletier a participé à la réalisation des génériques d'ouverture d'une vingtaine d'émissions de télévision tant sur les ondes de Radio-Canada qu'à Télé-Québec ou sur Astral, il consacre de plus en plus de temps aux nouvelles technologies. « J'aime beaucoup explorer les nouvelles façons de projeter l'image, le multi-écrans, les écrans d'eau, les dômes, dit-il. Ça demande de penser différemment parce que ça ne demande pas les mêmes repères quand on filme pour du 360 degrés. »

« D'ailleurs, poursuit-il, on entend de plus en plus parler du ciné 3D avec les lunettes et tout, mais je pense sincèrement que l'avenir, c'est de plus en plus le dôme. Il n'y en aura pas des tonnes parce que ça requiert une technologie assez complexe, mais on va sûrement les exploiter de plus en plus. »

PHOTO FOURNIE PAR PASCAL PELLETIER

Le producteur et instigateur du projet *Harmonielehre*, le Césairois Pascal Pelletier.

» EN BREF

L'artiste peintre Fernand Leduc meurt à l'âge de 97 ans

MONTRÉAL) LA PRESSE CANADIENNE) — L'une des figures marquantes de l'art contemporain québécois, le peintre Fernand Leduc, est décédé hier, à l'âge de 97 ans.

L'un des signataires du manifeste *Refus Global*, Fernand Leduc aura su s'inscrire au cours de sa vie au sein des plus grands courants artistiques du Québec de la fin du siècle dernier.

Anne Grace, conservatrice au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), a parlé d'un artiste « extrêmement éloquent dans ses paroles et sa peinture », qui a su rester pertinent pendant plus de 60 ans de carrière.

Inscrit à l'École des beaux-arts de Montréal en 1938, il en sort diplômé en 1943, étant entre-temps devenu membre de la Société d'art contemporain, fondée en 1939 dans le but de sensibiliser le public montréalais à l'art moderne.

En 1941, il fait la rencontre de Paul-Émile Borduas. Mais ce n'est qu'un an plus tard, lorsqu'il voit les gouaches de Borduas exposées à l'Ermitage, que le parcours artistique de Leduc prend son premier virage.

Dès lors, il sera présent à toutes les manifestations du groupe des automatistes, mené par Borduas et créé à l'issue de l'exposition de l'Ermitage. Il signera leur manifeste en 1948, aux côtés de 16 autres artistes, dont Jean-Paul Riopelle, Marcel Barbeau, Marcelle Ferron, Claude et Pierre Gauvreau ainsi que Françoise Sullivan.

3417886

Comment perdre
1 livre par semaine ?
Fiez-vous à nos professionnels de la santé

Danielle Gévry, Technicienne — France Larocque, Technicienne — Lucie Fournier, Gérante — Lucie Graveline, Caissière — Réjean Talbot, Pharmacien-propriétaire
Annick Ouellet, Technicienne — Stéphanie Couture, Technicienne — Jacques Bougie, Pharmacien

Pour perdre 1 livre par semaine, il faut créer quotidiennement un déficit de 500 calories par rapport à ce que l'on mange habituellement. Une économie de 3 500 calories en 7 jours fera osciller la balance vers le bas !

500 calories, cela représente quoi ?

- Une barre de chocolat grand format au caramel
- Un muffin du commerce
- Un lunch santé : une généreuse poitrine de poulet grillée, du riz et des légumes
- Une danoise du commerce
- 100 g de croustilles
- 10 tasses de melon d'eau en morceaux
- 2 tasses de riz brun
- Un scone du commerce
- Deux biscuits au chocolat et un lait au chocolat de 350 ml
- Un lait frappé de 400 ml
- Une portion de frites au restaurant

Familiprix
Réjean Talbot et ass.
Pharmaciens propriétaires
5, rue Carrefour de la Santé
Roxton Pond
450 776-1777
450 776-1123

PHOTO STÉPHANIE MANTA, LA VOIX DE L'EST

Les représentants des organismes demi-finalistes : Darrie Demers de la Maison soutien aux aidants, Karine Desmarais, de l'école secondaire Haute-Ville, Martin Gougeon des Productions de l'Ancien Presbytère, Marlène Côté du Diapason, Joanne Ouellette du SERY, Ginette Gauthier des Cuisines collectives de Granby, Line Lambert de la Maison des familles de Granby, Maggie Vaillancourt du Centre d'action bénévole de Granby et Gabriel Plante de l'école primaire Saint-Eugène.

CONCOURS MOI, JE COOP !

Neuf projets en lice

DAVID RIENDEAU
david.riendeau@lavoixdelest.ca

GRANBY — La Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska a dévoilé les noms des neuf demi-finalistes de la première édition de son concours « Moi, je coop! », hier.

Dans le cadre du concours, la Caisse va octroyer deux bourses de 10 000 $ et une de 5000 $ à des organismes sans but lucratif pour la réalisation d'un projet qui promeut des valeurs comme le développement humain, l'action démocratique et la solidarité avec le milieu.

« Chaque année, la Caisse remet en dons à la population la somme équivalente à 300 000 $ à travers différents projets, qui sont mal connus, a expliqué le directeur général Serge Laflamme. Cette année, on s'est demandé si on pouvait améliorer cette action. L'idée d'un concours permet de faire participer la population. »

Il est fort à parier que les membres des neuf organismes en lice vont solliciter leurs proches et amis, car à compter du 10 février jusqu'au 31 mars à minuit, le public sera appelé à voter en faveur du projet qu'il appuie. Pour se prononcer, il faut se rendre sur la page Facebook de la caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska.

Les trois projets qui se partageront un montant de 25 000 $ seront connus lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse à l'issue du vote des membres, qui à la lumière du choix du public, pourront rendre décision. L'assemblée se tiendra le mardi 29 avril, à 19 h au Palace de Granby.

LISTE DES ORGANISMES EN DEMI-FINALES

- Centre d'action bénévole de Granby
- Cuisines collectives de la Montérégie
- École primaire Saint-Eugène
- École secondaire de la Haute-Ville
- Équipe d'accompagnement Au diapason
- Maison des familles de Granby
- Maison soutien aux aidants
- Productions de l'Ancien Presbytère
- Solidarité ethnique régionale de la Haute-Yamaska

Une faveur pour les mieux nantis

OTTAWA (LA PRESSE CANADIENNE) — Une étude conclut que le fractionnement du revenu que le gouvernement Harper entend mettre en place pour les familles avec enfants de 18 ans et moins priverait les gouvernements fédéral et provinciaux de 4,9 milliards $ en 2015.

Cette mesure permettrait aux couples avec enfants de 18 ans et moins de partager leurs revenus entre un conjoint plus fortuné et un qui l'est moins, dans le but de réduire le niveau d'imposition du premier.

Une telle mesure priverait le gouvernement fédéral et les provinces de revenus de l'ordre de 3,0 milliards $ et 1,9 milliard $ respectivement, estime l'économiste David Macdonald, du Centre canadien de politiques alternatives (CCPA).

M. Macdonald s'est penché sur trois scénarios de fractionnement, dont celui promis par les conservateurs lors de la dernière campagne électorale en 2011.

Selon lui, les résultats accroissent les inégalités de revenus dans chacun des scénarios étudiés, et ces mesures coûtent cher aux gouvernements.

Le fractionnement du revenu de pension, instauré en 2007, devrait déjà coûter environ 1,7 milliard $ au gouvernement fédéral en 2015, selon le rapport de M. Macdonald. Étendre ce programme à toutes les familles canadiennes engendrerait des coûts de 11,8 milliards $, prévient-on dans le document.

« Le fractionnement du revenu engendrerait une échappatoire fiscale assez grosse pour laisser passer une Rolls Royce. Cette proposition est présentée comme favorisant la classe moyenne, mais en fait c'est un cadeau coûteux pour les plus riches », a-t-il écrit dans un communiqué.

L'économiste de l'Université de Calgary Jack Mintz a dénoncé le système d'imposition actuel, déplorant qu'une famille comptant un seul soutien paie davantage d'impôts que celle où deux conjoints gagnent à eux deux un revenu similaire.

Il a toutefois souligné que d'éventuelles réformes à ce chapitre devraient aussi tenir compte du fait que les familles où un seul des conjoints touche un revenu profitent d'autres avantages que les couples de travailleurs n'ont pas, citant entre autres les travaux ménagers et l'éducation des enfants.

Promesse électorale

Le ministre des Finances, Jim Flaherty, s'est engagé à atteindre l'équilibre budgétaire et même d'enregistrer des surplus d'ici 2015, juste avant la tenue d'un nouveau scrutin fédéral. Cette nouvelle santé permettrait aux conservateurs de mettre en oeuvre certaines promesses électorales, dont le fractionnement du revenu pour les familles avec enfants de 18 ans et moins.

L'idée avait d'abord été lancée lors des dernières élections fédérales en 2011. Le Parti conservateur avait alors promis d'autoriser un transfert pouvant aller jusqu'à 50 000 $ d'un conjoint à l'autre si le couple avait au moins un enfant de moins de 18 ans à sa charge. Or, compte tenu du coût élevé d'une telle mesure, le parti s'était engagé à ne rien mettre en oeuvre tant et aussi longtemps que le déficit n'était pas résorbé.

Selon M. Macdonald, les surplus budgétaires devraient plutôt être investis pour offrir des services de garderie subventionnés ou encore aider les aînés à sortir de la pauvreté. « Au lieu d'aider les plus fortunés dont les revenus se portent très bien, un gouvernement fédéral qui a à cœur d'aider les familles pourrait mettre en place un système de garderie comparable à celui du Québec — ce serait beaucoup plus efficace », croit M. Macdonald.

D'autres observateurs estiment d'ailleurs que le fractionnement du revenu peut être profitable s'il est accompagné d'autres mesures pouvant bénéficier à tous les types de familles.

» EN BREF

Décès d'un ex-employé de *La Voix de l'Est*

WATERLOO — L'ex-employé de *La Voix de l'Est* Guy Brosseau est décédé samedi dernier à l'âge de 73 ans, à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, à Cowansville.

Notre ancien collègue avait agi à titre de conseiller publicitaire et de maquettiste à *La Voix de l'Est*, puis a complété sa carrière dans les médias à *La Tribune*, à Sherbrooke.

Guy Brosseau avait aussi œuvré comme conseiller municipal à Waterloo durant plusieurs années.

Sa passion pour le golf était légendaire.

Guy Brosseau laisse dans le deuil sa conjointe Huguette Ouellette, de même que deux fils et leurs conjointes.

Ses funérailles auront lieu le jeudi 30 janvier, à 11 h, en l'église Saint-Bernardin, à Waterloo.

3417817

NOUS SOMMES HEUREUX D'ANNONCER NOTRE ASSOCIATION

Normandin Gravel Rhéaume
AVOCATS inc.
328, rue principale
Bureau 300, Granby
450 372-8544

Me Olivier Normandin | Me Kim Robidoux | Me Louis Normandin | Me David Rhéaume | Me Vanessa Gravel | Me Charles André Girard

3418893

ÉLECTIONS SCOLAIRES 2014
2 novembre

VOUS DÉSIREZ VOUS PORTER CANDIDAT AUX ÉLECTIONS SCOLAIRES ?

Toute personne qui :

- a le droit d'être inscrite sur la liste électorale de la commission scolaire où elle compte se présenter;
- et qui, à la date du scrutin, a son domicile sur le territoire de cette commission scolaire depuis au moins six mois;

peut se porter candidate aux élections scolaires du 2 novembre 2014 à l'un des postes de commissaire ou au poste de président.

NOUVEAUTÉ !

Pour la première fois, il est possible d'être candidat à la présidence de la commission scolaire.

VOUS PRÉVOYEZ EFFECTUER DES DÉPENSES, RECUEILLIR DES CONTRIBUTIONS OU CONTRACTER DES EMPRUNTS POUR AIDER VOTRE CANDIDATURE ?

Vous devez faire une demande d'autorisation auprès du président d'élection de la commission scolaire. Cette demande peut se faire dès maintenant.

LA DÉMOCRATIE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !

Afin d'assurer une représentation plus équitable et un débat démocratique enrichi, le Directeur général des élections invite les femmes et les jeunes à prendre une place plus importante sur la scène politique scolaire.

Pour plus d'information :

- Communiquez avec le président d'élection de votre commission scolaire.
- Communiquez avec notre Centre de renseignements au 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846).
- Visitez-nous au electionsquebec.qc.ca
- Écrivez-nous à info@electionsquebec.qc.ca

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

Chaque fois, c'est la démocratie qui gagne

ATS Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent composer sans frais le 1 800 537-0644.

PHOTO STÉPHANIE MANTHA

« Le message qu'on veut passer est qu'à Granby c'est important de respecter la vitesse », indique Guy Rousseau, porte-parole du service de police de Granby.

GRANBY

Le nombre d'accidents en baisse

KARINE BLANCHARD
karine.blanchard@lavoixdelest.ca

GRANBY — La présence accrue des policiers aux abords de la 139, en 2013, a porté ses fruits : 91 accidents y ont été dénombrés, comparativement à 98 l'année précédente. De ce nombre, les policiers rapportent 25 collisions avec blessés en 2013 contre 35, une baisse de 25 %. Une personne a perdu la vie en 2012 et une autre en 2103.

« En comparant les trois dernières années, il s'agit d'une diminution de 13 % des accidents, a indiqué Guy Rousseau, porte-parole du service de police de Granby, en point de presse cette semaine. On est heureux des résultats de ces opérations-là. »

Pas moins de 15 000 véhicules empruntent quotidiennement la 139, ce qui fait d'elle la route la plus achalandée de Granby. Quelque 16 millions de véhicules y ont donc circulé entre 2010 et 2012, période durant laquelle 316 accidents ont été dénombrés.

Cette année, les agents récidivent en ciblant les principales artères de la ville. Ils auront particulièrement à l'oeil le comportement des automobilistes sur les routes 112, 137, 139 et sur le boulevard Pierre-Laporte.

« Les opérations vont s'étendre sur l'ensemble des routes numérotées de notre territoire, a affirmé Guy Rousseau. Avec le succès qu'on a eu sur le boulevard David-Bouchard (route 139), on pense que c'est important de le faire à toutes nos entrées de ville. »

« Quand on a annoncé qu'on s'occuperait en priorité de la route 139, c'était la suite logique des interventions qu'on faisait partout dans la ville : les zones de 30 km/h, 50 km/h, et 70 km/h. Depuis quelques années, les policiers ont abaissé leur tolérance et c'était la suite de le faire dans les zones de 90 km/h », rappelle-t-il.

Au cours des 1256 heures de surveillance policière, l'an dernier, 2220 contraventions ont été données. Les infractions les plus communes ? La vitesse, le non-respect des feux de signalisation et les dépassements par la droite dans l'accotement aux intersections.

Au fil du temps, les agents ont remarqué que les automobilistes roulaient moins rapidement dans les zones de 30 , 50 et 70 km/h. « Ce changement-là, on veut pouvoir le remarquer dans les zones de 90 km/h. Il ne faut pas se le cacher, dans les entrées de ville, il y a des gens qui roulent très rapidement, indique le policier. Le message qu'on veut passer est qu'à Granby, c'est important de respecter la vitesse. »

Les automobilistes qui empruntent les routes numérotées et le boulevard Pierre-Laporte doivent donc s'attendre à être surveillés par les policiers qui feront respecter l'ensemble du Code de sécurité routière.

3414943

Chagnon HONDA GRANBY
20 ans

Plusieurs modèles 2013 à liquider

- Neufs
- Démonstrateurs
- Véhicules de courtoisie

Jusqu'à 5000$ de rabais*

1701-1711, RUE PRINCIPALE, GRANBY 450 378-9963 * WWW.CHAGNONHONDA.COM

* Rabais au comptant allant jusqu'à 5 000 $ dépendamment du modèle et de la gamme choisie.

COUPABLE D'UNE FRAUDE DE 50 MILLIONS $

Earl Jones pourrait être libéré bientôt

HUGO DE GRANDPRÉ
La Presse

OTTAWA — Le gouvernement fédéral pourrait bientôt être forcé de libérer le fraudeur Earl Jones, à moins que la Cour suprême du Canada n'en décide autrement dans un jugement attendu prochainement, a appris *La Presse*.

Dans une décision passée largement inaperçue, la Cour supérieure du Québec a tranché au début du mois de janvier que l'abolition rétroactive de la libération conditionnelle après le sixième de la peine était inconstitutionnelle et contrevenait aux droits de certains détenus.

> Le gouvernement fédéral ne désespère pas de voir des détenus comme Earl Jones rester derrière les barreaux

Ces changements, contenus dans l'ancien projet de loi C-59 (Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel), avaient été adoptés en vitesse en 2012 par le gouvernement conservateur, avec l'appui du Bloc québécois. Les deux formations avaient ainsi réagi à la libération du fraudeur Vincent Lacroix, qui avait purgé seulement deux années d'une peine de 12 ans.

À l'époque, des élus avaient dit vouloir éviter qu'un autre fraudeur montréalais, Earl Jones, profite de la même mesure. Le conseiller financier a été reconnu coupable en 2010 d'une fraude à la Ponzi de près de 50 millions de dollars auprès d'environ 150 investisseurs de 1982 à 2009.

Earl Jones concerné

La décision rendue par la juge de la Cour supérieure Sophie Bourque le 9 janvier porte sur les requêtes d'une douzaine de détenus, dont Earl Jones ne faisait pas partie.

La juge Bourque a tranché que l'aspect rétroactif des nouvelles règles contrevient à la Charte, puisqu'il punit les détenus une deuxième fois. Elle a conclu que les requérants, qui avaient tous été déclarés coupables avant l'entrée en vigueur des changements le 28 mars 2011, étaient détenus illégalement. Elle a ordonné à la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC) de « procéder à l'étude du dossier des requérants » en fonction des anciennes règles.

Martin Latour, un des avocats des requérants au dossier, a précisé que la décision ne s'applique pas seulement à ses clients, mais aussi à une quarantaine d'autres personnes détenues au Québec.

Une porte-parole de la CLCC a confirmé hier que « tous les cas qui sont [admissibles] et qui ont été condamnés avant l'abolition de la Procédure d'examen expéditif de mise en liberté (PEE) sous conditions le 28 mars 2011 devront être revus ».

« Mais je ne peux pas vous dire qui sera revu et quand ils seront revus », a toutefois ajouté cette porte-parole.

Earl Jones entre dans cette catégorie : il a été condamné le 15 février 2010 à 11 ans de détention. Il est devenu admissible à la semi-liberté 22 mois plus tard, soit autour du mois de décembre 2011.

La Commission n'a pas encore rendu de décision dans son dossier. Son avocat, Jeffrey Boro, ne nous a pas rappelés.

Des critères moins sévères

Adoptée par les progressistes-conservateurs en 1992, la libération au sixième de la peine s'applique aux personnes condamnées pour la première fois à une peine de plus de deux ans pour des crimes non violents. Aucune audience n'est prévue : les détenus qui répondent aux critères doivent automatiquement être remis en liberté, à moins que la CLCC ne prouve qu'ils pourraient commettre un crime violent.

Earl Jones est déjà admissible à la libération conditionnelle au tiers de sa peine, même en vertu des nouvelles règles. Il a renoncé à sa première audience, en juin, invoquant simplement un « autre plan de libération ».

Les critères qui s'appliquent à la libération conditionnelle au tiers de la peine sont beaucoup plus sévères qu'au sixième. Les règles prévoient que la CNLC peut « refuser la libération conditionnelle lorsqu'il y a un risque de récidive pour toute infraction, pas seulement celles commises avec violence », a expliqué la juge Sophie Bourque dans son jugement.

La décision de la Cour supérieure s'applique malgré l'appel déposé par le procureur général du Canada à la Cour d'appel du Québec.

En attente de la Cour suprême

Le gouvernement fédéral ne désespère pas de voir des détenus comme Earl Jones rester derrière les barreaux : la Cour suprême doit en effet rendre jugement dans un dossier similaire, qui émane de la Colombie-Britannique, l'affaire Whaling.

Les tribunaux de cette province ont aussi invalidé l'application rétroactive de C-59. Si la Cour suprême infirme cette décision, la Cour d'appel du Québec devrait sans doute faire de même avec celle de la Cour supérieure.

Des sources au gouvernement fédéral ont dit s'attendre à une décision imminente du plus haut tribunal du pays.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Earl Jones a été condamné le 15 février 2010 à 11 ans de détention.

débats

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par 3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc., sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Leadership à la sauce Couillard

GILBERT LAVOIE
COMMENTAIRE
debats@lavoixdelest.ca

Jean Charest prenait souvent plaisir à citer les propos de Pauline Marois, qui disait avoir développé son « instinct de tueuse » à la tête de l'opposition officielle. Il y avait là matière à caricature, mais il reste qu'on ne devient pas premier ministre du Québec à la suite d'un concours de gentillesse. Jean Charest était chaleureux avec le public, mais ceux qui l'ont côtoyé ont souvent déploré son entêtement, pour ne pas dire sa « tête de cochon ».

C'est là que Philippe Couillard se démarque le plus de son prédécesseur. Le chef du Parti libéral est un « chic type », il n'a pas de malice, disent ses collègues et amis. Trop chic type dans le ring des luttes partisanes ? C'est la question que se posent sans doute ses députés qui se réunissent aujourd'hui et demain à Saint-Félicien.

Jean Charest refusait toujours d'admettre ses erreurs. Alors que mardi dernier, en conférence de presse, Philippe Couillard a déclaré « qu'il m'est arrivé, qu'il m'arrive et qu'il m'arrivera de faire des choses que j'aurais dû faire différemment ».

« Rien ne m'effraie plus que la certitude, a-t-il ajouté. Je m'analyse constamment, parfois même plus sévèrement que vous ».

Philippe Couillard adore échanger avec les journalistes, tout comme Jean Charest. Mais contrairement à ce dernier qui maniait l'humour et les réparties avec adresse pour éviter les sujets délicats, Couillard prend un soin méticuleux à répondre à toutes les questions. Il met toujours des nuances à ses explications.

Le problème, c'est que la politique partisane se fait à coups de clips de 30 ou 40 secondes dans les médias. La position du PLQ sur la laïcité, présentée mardi dernier par M. Couillard, est réfléchie et intellectuellement défendable. Mais elle est complexe par rapport à celle de Bernard Drainville qui se résume en 10 secondes : « Si tu travailles au gouvernement, tu n'affiches pas ta religion au bureau ! » Plus simple que ça, c'est le néant. Ça rentre sur Twitter en moins de 140 caractères !

•••

Pauline Marois aussi a connu un début de mandat difficile à la tête du PQ et après les élections de 2012. On lui a reproché de trop hésiter, de reculer constamment devant la controverse. Mais son entourage a encadré ses contacts avec les journalistes pour éviter les déclarations malheureuses et limiter la durée des points de presse. Ses réponses aux journalistes se limitent maintenant à des lignes de presse courtes et catégoriques.

Simultanément, ses ministres comme Pierre Duchesne et Bernard Drainville ont maintenu la ligne dure dans les dossiers controversés comme les droits de scolarité et la laïcité. Même s'il a échoué sur l'atteinte du déficit zéro, le gouvernement donne l'impression de savoir où il s'en va.

Ce sont les libéraux que l'on critique maintenant pour leurs virages et leurs reculs. Lorsqu'il était ministre de la Santé, Philippe Couillard était rassurant. Il projetait une image de savoir-faire et de compétence. Bernard Drainville, qui était son critique dans l'opposition après Louise Harel, m'a déjà confié à quel point il était intimidant de s'attaquer à une si belle assurance ministérielle. Aujourd'hui, ce sont les libéraux qui peinent à coincer Drainville.

M. Couillard et ses députés préparent leur retour en Chambre. Le défi du chef est d'y arriver avec des décisions fermes et claires. C'est malheureux, mais la réflexion trouve rarement sa place dans les reportages de 60 secondes à la télévision et les clips sur les médias sociaux. Quant à « l'instinct de tueuse » de Pauline Marois, c'est une autre affaire. Le serment d'Hippocrate du médecin Couillard lui interdit peut-être de parler en ces termes, mais son nouveau métier a des exigences bien différentes…

Une opinion ?

Les lecteurs sont invités à partager leur opinion sur des sujets d'actualité. Les lettres doivent être transmises par courriel à debats@lavoixdelest.qc.ca, et accompagnées du nom complet, de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur.

Vous pouvez également nous écrire via lapresse.ca/contact. Seuls le nom et la municipalité seront publiés. Nous ne donnons pas suite aux lettres anonymes. **Ces commentaires ne doivent pas excéder les 500 mots. *La Voix de l'Est* se réserve le droit d'abréger et de refuser des lettres.**

Quatre officiers supérieurs de la SQ accusés de fraude

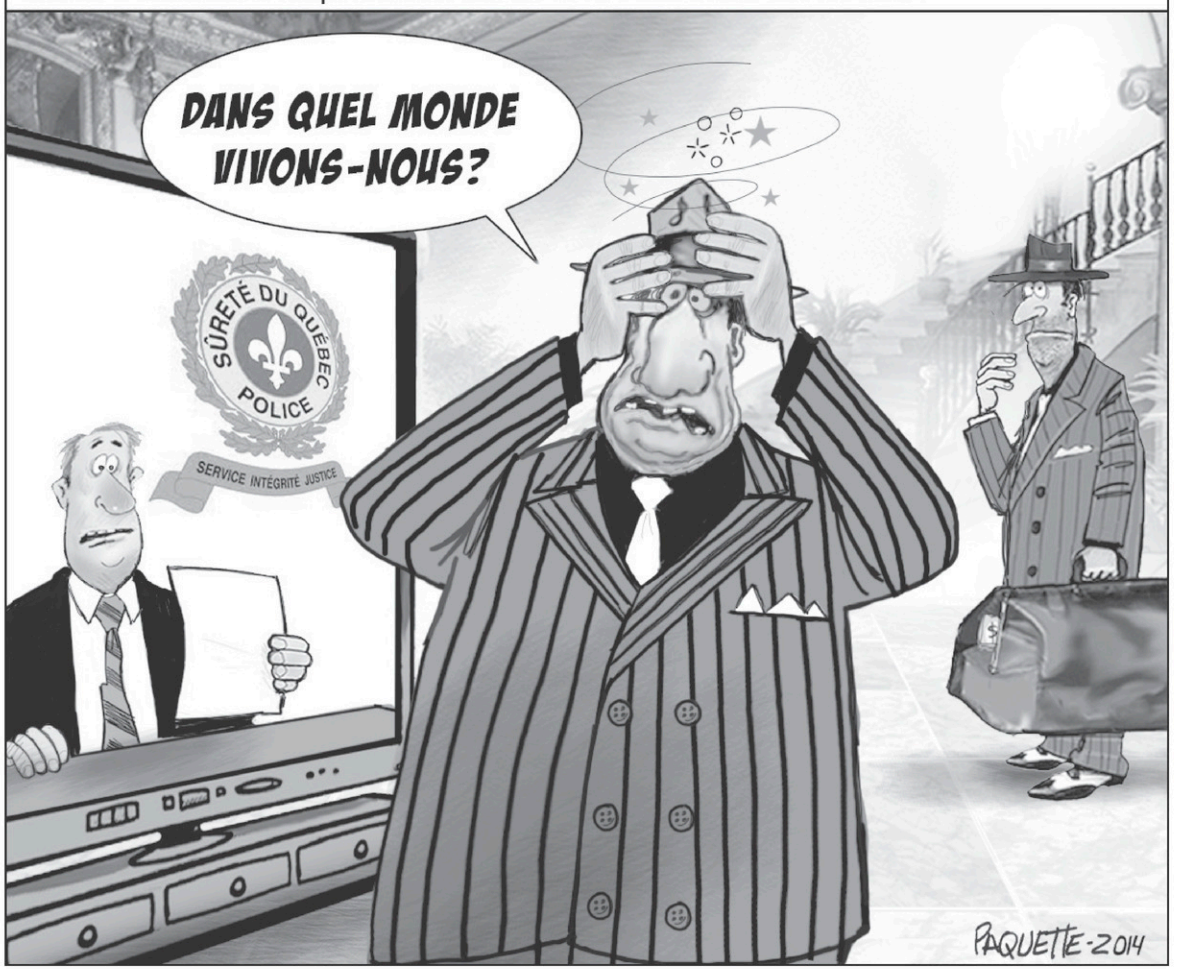

LA VOIX DES LECTEURS

Les villes qui entravent le travail des journalistes briment leurs citoyens

« Tu enlèves ça de là s'il te plaît… » Le ton est intransigeant. « …enlève ça de là… » « …c'est admis de m'interviewer mais c'est pas admis de prendre tous les propos qui vont être dits durant l'assemblée ». Le nouveau maire de Saint-Lambert s'adresse à un journaliste qui veut poser son micro sur le bureau du conseil municipal pour enregistrer la séance du lundi 20 janvier dernier. Le même soir, à Candiac, un journaliste prend des photos du conseil municipal. Le maire lui interdit de le faire. Mais, devant les protestations, il promet de les autoriser lors des prochains conseils. Plus tôt dans la journée, à Québec cette fois, le maire a décidé de punir les journalistes arrivés deux minutes trop tard à son bureau pour le briefing qui précède la séance du conseil. Ces journalistes finissaient d'interroger le chef de l'opposition. Le maire leur ferme la porte au nez.

Des exceptions croyez-vous ? Non. Le 15 janvier, à Mont-Saint-Pierre en Gaspésie, la mairesse ordonne à un caméraman qui filme la séance du conseil de ranger sa caméra. En décembre à Val-d'Or, le maire sortant préside son dernier conseil régional des maires de la Vallée-de-l'Or. En parlant d'un jeune journaliste de 22 ans auteur d'un article qui lui a déplu et qui est présent dans la salle, il dit : « …ça ne me dérangerait pas de mettre ma main sur la gueule de ces journalistes-là. » Plusieurs des maires présents rient grassement. À Saguenay, le maire traite les journalistes de « pas bons » et leur reproche de jouer le rôle de l'opposition. Il y a quelques années, il avait proféré de telles menaces à l'endroit d'un journaliste que celui-ci craignait de perdre son emploi. Et que dire du chantage fait par certains élus qui menacent les journaux locaux trop curieux de cesser de publier des avis publics dans leurs pages ?

Je pourrais continuer longtemps. À travers ces journalistes qu'on intimide, c'est nous, citoyens de ces villes, qu'on méprise. À travers ces journalistes dont on entrave le travail, c'est notre droit d'être informés des affaires de nos villes qu'on nie. Avons-nous les moyens d'être tenus dans l'ignorance de ce que font nos élus avec notre argent ? Rappelons-nous ces mots adressés par l'ex-maire de Laval, accusé de gangstérisme, à une jeune candidate à la dernière élection : « …écoute bien là… la réalité c'est qu'il y a déjà un autre système… ». Voulons-nous continuer d'engraisser les corrupteurs, les collusionneurs, les voleurs de fonds publics ? En avons-nous assez de l'argent caché dans les bas de ces bandits, des « Monsieur 3% » et des voyages dans le sud payés par des entrepreneurs aux fonctionnaires de nos villes ? Si nous répondons oui, nous devons, par tous les moyens, aider les journalistes à faire leur travail. Parce que sans les journalistes, la Commission Charbonneau n'existerait pas et la Commission Gomery, avant elle, n'aurait jamais eu lieu.

J'ai la profonde conviction que de très nombreux maires et conseillers des villes du Québec ont comme valeur première de servir leurs concitoyens. Pensons à la mairesse de Lac-Mégantic. Mais, dans beaucoup d'autres villes du Québec, des élus n'ont rien compris au caractère démocratique de leur fonction et se comportent comme les patrons d'une entreprise privée. Selon certains maires, les journalistes n'ont pas à se mêler de leurs affaires. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec lance aujourd'hui un appel pressant aux mairesses et maires du Québec, à la première ministre Pauline Marois, au ministre des Affaires municipales, Sylvain Gaudreault, au chef de l'opposition Philippe Couillard, au chef de la seconde opposition François Legault et à la porte-parole de Québec solidaire, Françoise David.

Au nom de tout ce que nous considérons collectivement comme sacré, prenez tous les moyens, y compris législatifs, pour permettre aux journalistes du Québec de jouer leur rôle : celui de sentinelles de la démocratie.

Pierre Craig, président de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec

POUR NOUS ÉCRIRE : debats@lavoixdelest.ca

CAUCUS LIBÉRAL

Oui au crucifix, non à la Charte

PAUL JOURNET
La Presse

SAINT-FÉLICIEN — Pour que Philippe Couillard parle de laïcité lors de la prochaine campagne électorale, il faudra lui poser des questions. « Ils ne nous trouveront pas beaucoup sur ce terrain-là », a prévenu hier le chef libéral lors du caucus de présession de son parti, à Saint-Félicien.

Et si on lui pose une question, il sera laconique. « Notre réponse sera : vous connaissez notre position, elle est là, aujourd'hui on vient parler des emplois », a-t-il annoncé.

Deux « modèles de société » s'offriront aux électeurs, croit M. Couillard les libéraux qui « parlent avant tout d'économie et d'emploi », et les péquistes qui « divisent » avec leur Charte.

En fait, le chef libéral ne se gênera pas pour demander au gouvernement péquiste combien d'enseignants, d'éducatrices ou d'infirmières perdraient leur emploi à cause de la Charte. Un projet qui est, selon lui, basé sur une attitude « de peur, de retrait, d'assiégés, comme si le monde entier nous en veut ».

Il sera seulement moins enthousiaste à défendre sa position sur la laïcité. Selon lui, le port de signes religieux est une « question théorique ». Il propose d'interdire le tchador et le voile intégral aux employés en position d'autorité, mais

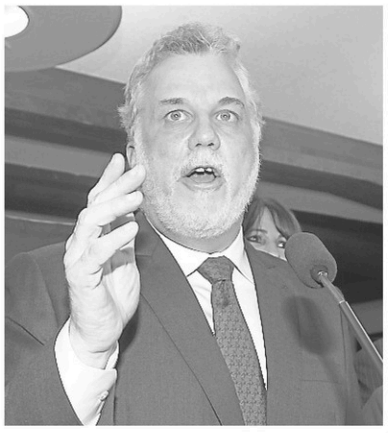

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE
Le chef du PLQ, Philippe Couillard.

il s'empresse de préciser qu'aucun cas de la sorte n'existe.

Selon les sondages, la position péquiste sur la Charte est plus populaire que celle des libéraux, particulièrement chez les francophones. M. Couillard a insisté à Saint-Félicien sur le fait que, contrairement aux péquistes, il veut maintenir le crucifix au Salon bleu. Des députés de région n'ont pas caché leur soulagement à la veille des élections. Les gens dans les circonscriptions rurales « veulent garder leurs symboles », a dit Jean-Paul Diamond, député de Maskinongé. Ses électeurs sont en faveur de la Charte, a-t-il reconnu. « [Le maintien du crucifix] sera important parce que les gens estiment que le crucifix les représente et exprime d'où ils viennent », a renchéri en anglais son collègue Ghislain Bolduc, de Mégantic.

Selon M. Couillard, le dossier de la laïcité est lié à l'économie. « Quand les personnes font des choix d'investissement, il y a des multitudes de facteurs qui entrent en compte », dit-il, comme la taxation, le fardeau administratif et « la façon dont la diversité est gérée ». Pour attirer les investisseurs, il faudrait que la diversité soit « un actif pour la société », et non pas « une source de tensions ».

Protéger les alumineries

M. Couillard se réjouit de l'aide accordée à la société espagnole FerroAtlantica, mais il se demande pourquoi Alcoa ne reçoit pas le même genre de traitement. « Je trouve cela assez particulier. [...] On veut acheter des meubles neufs, mais la maison brûle », dénonce-t-il.

À Davos, la première ministre Pauline Marois a accordé un congé fiscal de 10 ans et un rabais sur l'énergie pour attirer au Québec le premier producteur mondial de silicium. Il s'agit d'un investissement de 375 millions de dollars qui créera 300 emplois.

Pendant ce temps, il n'y a aucune entente avec Alcoa. L'automne dernier, l'aluminerie laissait planer la menace de fermeture de ses trois usines au Québec, qui emploient quelque 3300 travailleurs.

Le tarif préférentiel dont jouit Alcoa prendra fin l'année prochaine. Elle veut continuer d'en profiter. « On ne négociera pas sur la place publique, mais on est activement sur le dossier », assure la ministre des Ressources naturelles, Martine Ouellet.

3408881

Centre de santé dentaire Robert Cabana

Consultez une équipe d'expérience en implantologie

À votre service depuis 36 ans !

Au-delà de 12 000 prothèses fabriquées depuis plus de 36 ans !

Robert Cabana, d.d.
Denturologiste

Dr Éric Chatelain
Chirurgien-dentiste

3167141

114 St-Charles Sud, Granby • **450 372-6511**

3397241

Profitez dès maintenant de notre offre spéciale

Consultation - Examen - Rapport des résultats
Offre d'une valeur de 60 $!

24,95 $

BROMONT
103-B, boul. Bromont
450 919-1989
bromont@solutionsdiscales.ca
Dr G. Brunelle D.C., chiropraticien

ST-HYACINTHE
750, boul. Casavant Ouest
450 250-2550
sthyacinthe@solutionsdiscales.ca
Dr P. Des Lauriers D.C., chiropraticien
Dr G. Brunelle D.C., chiropraticien

Ne peut être jumelé à aucune autre promotion. Sur présentation de ce coupon. Valide jusqu'au 30 avril 2014. Aucune valeur monétaire.

Solutions discales
BROMONT/ST-HYACINTHE
HERNIE·ARTHROSE

VOUS AVEZ TOUT ESSAYÉ...
MAIS VOUS ÊTES ENCORE PRIS AVEC VOS
MAUX DE DOS OU DE COU ?
La décompression discale est peut-être
VOTRE SOLUTION !

Le procédé est conçu pour :

- **Hernie ou bombement discal**
- **Sciatique**
- **Pincement discal (arthrose)**
- **Engourdissements, pertes de sensations, faiblesse dans les jambes, les bras et/ou les mains**
- **Syndrome facettaire**
- **Maux de dos**
- **Douleur cervicale**

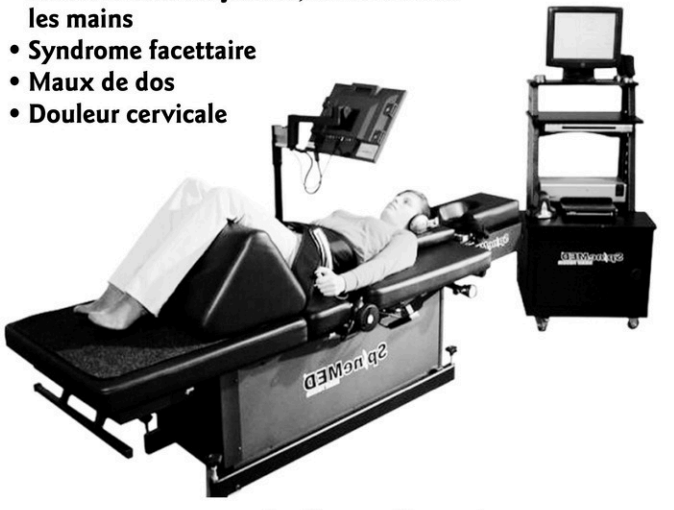

www.solutionsdiscales.ca

3396314

CHAMBRE DE COMMERCE
Haute-Yamaska et région

Plus qu'un réseau, une alliée indispensable !

4 février 2014, 7 H 30 à 9 H

DÉJEUNER RH

ENGAGEMENT ET MOBILISATION : UNE AFFAIRE DE COEUR

Pour mobiliser, il faut être prêt à tomber en amour !

Conférencière :
Mme Esther Matte, Communications Esther Matte
Coût : 25$ membres / 35 $ non-membres
Restaurant Mikes
603, rue Principale, à Granby

INFORMATION ET RÉSERVATION
Nicole Chaput
C admin@cchyr.com
T 450-372-6100, poste 224
Les annulations sont acceptées sans frais jusqu'à 24 h à l'avance
www.cchyr.ca

PROCHAINS **ÉVÉNEMENTS** À LA CCHYR

22 FÉVRIER 2014
GALA DES PRIX DISTINCTION 2014
Beaucoup de surprises vous attendent et une atmosphère très particulière!

18 MARS 2014
DÉJEUNER CAUSERIE
En collaboration avec le Bureau de crédit de Granby
Comment créer l'engagement de votre clientèle

26 MARS 2014
DÎNER MKG
En collaboration avec Dominic Sicotte de Becka Marketing
Outils traditionnels et numériques pour se démarquer

CLD Haute-Yamaska · Esprits Libres L'intelligence collective · Deloitte. · MALGA SIXIÈME SENS CRÉATIF · La Voix de l'Est

à ne pas répéter

POUR NOUS JOINDRE :
• TÉLÉPHONE : 450 375-4555
• COURRIEL : robert.leblond@lavoixdelest.ca

COLLABORATEUR : ROBERT LEBLOND

Une nouvelle boîte

Notre abonné Josef Schmutz de Granby est particulièrement fier de sa nouvelle boîte à journaux. De fait, son beau-frère lui a confectionné une belle boîte en forme de nichoir d'oiseau. Bien installée dans sa plate-bande près de la cour, elle est facilement accessible pour son camelot, Myriane Turgeon. Une boîte qui fait bien des heureux !

Une famille qui s'apprécie !

Simone T. Audet, âgée de 91 ans, est bien entourée par ses sept enfants Yvon, Jean-Guy, Denise, Carole, Gisèle, Lucille et Mireille, des conjoints, amis et descendants bien-aimés, qui vivent presque tous à Granby. Pour le jour de l'An 2014, chacun a participé et mis du sien pour que cette journée soit mémorable. Félicitations à toute la famille !

Bénévoles de la tête aux pieds

3398122

L'ÉQUIPE
VAN DOORN
Agence immobilière • Courtiers immobiliers

Karine Gendron 450 521-2864
Tony Van Doorn 450 531-6709
Luce Lavernière 450 375-3259

• Résidentiel
• Multifamilial
• Succession

Pour un résultat à votre image, APPELEZ-NOUS !
450 531-6709
Visitez notre site :
www.equipevandoorn.com

La Semaine de l'action bénévole (SAB) se tiendra du 6 au 12 avril prochain sous le thème « Bénévole de la tête aux pieds ». Cette semaine consacrée à la reconnaissance de l'action bénévole est rendue possible grâce au Comité organisateur, chapeauté par le Centre d'action bénévole de Granby (CABG), qui, année après année, réussit à offrir une programmation des plus intéressantes. Visitez le www.cabgranby.ca pour consulter le calendrier des activités. Voici les membres du comité 2014 : (de gauche à droite, de haut en bas) Patrice Faucher (représentant de la Ville de Granby), Patrick St-Denis (coordonnateur du COSAB), Nicole Hébert (resp. secteur éducation), Louis Morel (président du COSAB), Paul Bergeron (resp. secteur santé), Carmen Nadeau (secrétaire), Claude Sylvestre (resp. secteur pastoral), Luc Paquin (resp. secteur sociohumanitaire), Marielle Dutilly (resp. secteur éducation), Pauline Roy (membre du CA du CABG), Mireille Giguère-Paré (resp. secteur culturel) et Danielle Picard (resp. secteur entreprise). Absents sur la photo : François Brodeur (resp. secteur sports) et Meggie Vaillancourt (CABG).

Du bon temps en Floride

Une famille de St-Hyacinthe est allée passer de bons moments à La Paloma de Boynton Beach. Dominic Lussier, gestionnaire chez Lussier Auto de St-Hyacinthe ; Mélanie Laperle, adjointe administrative à l'Autodrome de Granby ainsi que Donovan, Ludovik et Mathéo, trois passionnés de hockey et d'excellents joueurs en ont profité pour assister au match que le Canadien a disputé contre les Panthers à Sunrise.

Collecte de fonds bien spéciale

Une collecte de fonds a été organisée à Waterloo pour aider Claude Paré à lutter contre le cancer qui le frappe. Sur la photo, on retrouve Lucien Paré, Louisette Paré, Man Buchanan, Claude Paré, Christian Lamoureux, Vicky Dupont et Ruth Dupont. On tient à remercier tous ceux et celles qui ont participé à ce souper spaghetti qui fut une réussite complète.

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis

COMMISSION CHARBONNEAU

Arsenault nie avoir reçu une offre de pot-de-vin

MONTRÉAL (LA PRESSE CANADIENNE) — L'ancien président de la FTQ Michel Arsenault a catégoriquement nié, hier, avoir reçu et refusé une offre de pot-de-vin de 300 000 $ dans le dossier Carboneutre, comme l'avait affirmé le témoin Ken Pereira devant la commission Charbonneau.

M. Pereira avait soutenu qu'« un Italien », accompagné de Jocelyn Dupuis, ancien directeur général de la FTQ-Construction, avait offert cette somme de 300 000 $ à M. Arsenault pour tenter de faire passer le dossier de l'entreprise de décontamination des sols Carboneutre au Fonds de solidarité, ce que M. Arsenault aurait refusé.

« Je n'ai jamais, jamais, jamais eu une offre de pot-de-vin, dans toutes mes années à la présidence de la FTQ. Je n'ai jamais eu une offre de pot-de-vin de M. (Domenico) Arcuri, de Jocelyn Dupuis ou de qui que ce soit. Ce serait plus facile pour moi, ce matin, de dire que j'ai eu une offre et que je l'ai refusée. Ce serait beaucoup plus facile, mais je ne mentirai pas devant votre commission », a-t-il martelé.

Il avance une hypothèse pour expliquer la méprise de M. Pereira: il a pu affirmer devant Ken Pereira que « même si quelqu'un arriverait avec 300 000 $ », il refuserait l'offre.

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

L'ancien président de la FTQ Michel Arsenault.

Crime organisé

Du même souffle, M. Arsenault a admis qu'il avait entendu dire que le crime organisé voulait entrer au Fonds de solidarité, le fonds dont il était aussi président du conseil d'administration. On lui avait même rapporté que parce qu'il ne voulait pas coopérer avec le crime organisé, celui-ci voulait le « faire sauter » de son poste de président de la FTQ.

M. Arsenault a rapporté avoir entendu ces propos par l'intermédiaire de l'entrepreneur en construction Tony Accurso. Il en attribue la paternité à Jocelyn Dupuis, ancien directeur général de la FTQ-Construction.

« J'ai dit à Gilles Audette (son conseiller politique): "regarde, je ne plierai pas devant des menaces de qui que ce soit. Et si ça persiste, on ira voir les autorités concernées". Maintenant, ça s'est arrêté là. Je n'ai jamais eu d'autres indications que le crime organisé était après moi ou voulait me faire sauter comme président de la FTQ», a rapporté M. Arsenault.

Malgré cela, M. Arsenault affirme ne pas avoir craint pour sa sécurité ou sa vie. « Il pouvait y avoir bien du bla-bla, là-dedans également, je ne le sais pas. Personnellement, je n'ai pas pris ça au sérieux plus qu'il faut », a-t-il soutenu.

« Je ne me suis jamais levé le matin en regardant en dessous de mon auto pour voir s'il y a une bombe. Je n'ai jamais eu peur de ce monde-là, parce que je prenais ça avec un grain de sel. Je ne me suis jamais senti menacé. C'était mi-sérieux, puis je me disais "si ça devient une boule de neige et grossit, on fera de quoi". Et, en même temps, gardons ça mort pour préserver le Fonds de solidarité, sa réputation et la confiance des actionnaires», a admis M. Arsenault.

À ses yeux, « on s'est tenu debout » et le Fonds a pu résister aux approches du crime organisé, dans les dossiers comme Carboneutre et LM Sauvé, une entreprise de maçonnerie.

« À la FTQ, il y a bien du bla-bla: 'hey, le crime organisé veut rentrer à la FTQ et mettre la main sur le Fonds'. J'ai protégé le Fonds de solidarité et la FTQ, durant mes six ans de présidence, comme la prunelle de mes yeux. Et il n'y a pas eu de crime organisé au Fonds de solidarité et, à ma connaissance, il n'y a pas eu de crime organisé à la FTQ non plus », a tranché M. Arsenault.

» EN BREF

La CEIC remet un rapport d'étape

QUÉBEC (LA PRESSE CANADIENNE) — Après avoir entendu plus d'une centaine de témoins depuis 2011, la commission Charbonneau n'est pas encore en mesure de faire des constats ni de formuler des recommandations. Rendu public hier, le rapport d'étape de la commission d'enquête sur l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC) rend compte du niveau d'avancement des travaux, mais ne tire aucune conclusion sur les témoignages entendus. « La commission estime devoir s'abstenir de faire état de pistes de solution ou de recommandations à ce stade-ci de ses travaux », peut-on lire dans le rapport de près de 30 pages signé par la présidente France Charbonneau et les commissaires Roderick A. Macdonald et Renaud Lachance. La commission considère en effet que « la solidité, l'efficacité et la crédibilité des pistes de solution et des recommandations » reposent sur des conditions qui ne sont pas encore réunies.

Carrières et professions
lavoixdelest.workopolis.ca
workopolis

3417987

NISSAN DE GRANBY

CONSEILLER(ÈRE) TECHNIQUE
avec ou sans expérience

Nissan Granby est en pleine expansion et s'est donné comme mission de former une équipe gagnante. Face à nos besoins grandissants en main-d'œuvre, nous recherchons une personne passionnée de l'automobile, positive et stimuler par les défis afin de combler un poste de conseiller technique. Vous êtes un excellent communicateur, axé sur le service à la clientèle et désirez relever un nouveau défi dans un environnement stimulant, joignez notre équipe!

Nous offrons
- un programme d'encadrement
- un poste à temps plein
- un programme d'avantages sociaux compétitifs
- des possibilités d'avancement

Si vous aimez relever des défis et avez une attitude gagnante, faites parvenir votre CV par télécopieur au *819 823-7118* ou par courriel à *ressourceshumaines@grbeaucage.com*

3418057

Bessette COWANSVILLE
CHRYSLER

est à la recherche d'un

MÉCANICIEN

Avec ou peu d'expérience

Salaire selon compétences

Demandez Hugo Bessette
450 263-4000, poste 350
ou envoyez votre c.v.
par courriel à
hugob7@bessetteautomobiles.com

3418427

Nous embauchons!

Journaliers
Région de St-Pie
Jour, soir et fin de semaine

Journaliers
Région de Knowlton
Tous les quarts

Représentant aux ventes internes
Granby
Bilingue

Secrétaire-réceptionniste
Région de Granby

Faites parvenir votre c.v. à :
granby@adecco.qc.ca ou
par télécopieur au 450.375.5888

Adecco adecco.qc.ca

VOTRE HOROSCOPE

VERSEAU — DU 21 JANVIER AU 19 FÉVRIER

Retenez que la crainte de l'échec entrave souvent la voie du succès, alors qu'une foi solide conduit rarement au fiasco. En cette veille de Nouvelle Lune en Verseau, il suffira d'adopter une attitude résolument gagnante et vous vous engagerez inévitablement dans la bonne voie. La présence du Soleil dans votre Signe favorise la réussite et vos efforts seront récompensés.

POISSONS — DU 20 FÉVRIER AU 20 MARS

Il n'est jamais trop tard pour bien faire, et grâce à Saturne en Scorpion, le temps demeure votre fidèle allié. De plus, l'influence de Neptune en Poissons a l'effet d'un catalyseur. En cette veille de Nouvelle Lune, une démarche peut entraîner des conséquences heureuses dans de brefs délais, mettant un terme à une situation qui brimait votre besoin de liberté.

BÉLIER — DU 21 MARS AU 20 AVRIL

En cette veille de Nouvelle Lune, un inconvénient peut rapidement se transformer en avantage. Contre toute attente, les erreurs commises et les mesures prises pour les corriger vous procureront une longueur d'avance. Par ailleurs, certaines personnes de votre entourage peuvent vous apporter une aide considérable sur laquelle vous ne comptiez pas.

TAUREAU — DU 21 AVRIL AU 20 MAI

À l'approche de la Lunaison du Verseau, Signe considéré incompatible avec le vôtre, il apparaîtra difficile d'obtenir l'unanimité. En ce milieu de semaine, étant donné qu'il est impossible de plaire à tout le monde, vous devriez cibler judicieusement votre public. Laissez de côté les mécontents et concentrez-vous sur les personnes avec lesquelles vous avez des affinités.

GÉMEAUX — DU 21 MAI AU 21 JUIN

Les prêts et les emprunts devraient être favorisés actuellement. Toutefois, il n'est pas nécessaire de sauter trop rapidement sur la première occasion. Recherchez un maximum d'informations et essayez de comparer plusieurs alternatives avant de vous arrêter sur votre choix définitif. En cette veille de Nouvelle Lune en Verseau, on pourrait vous lancer une invitation. Pourquoi refuser?

CANCER — DU 22 JUIN AU 22 JUILLET

Avec la Lune encore en Capricorne, face au Cancer, vous pouvez recevoir un coup de pouce inespéré. De nouvelles rencontres peuvent émettre des commentaires positifs à l'égard de vos réalisations, ce qui influencera favorablement vos supérieurs. Il est également possible que certaines démarches posées par d'autres vous aident à parvenir à vos propres fins.

LION — DU 23 JUILLET AU 23 AOÛT

C'est l'imminence du climat de Nouvelle Lune en Verseau, juste en face du Lion. Alors profitez de cette fin janvier pour prendre des initiatives et émettre des propositions. Les personnes de votre entourage seront prêtes à vous suivre et à vous appuyer, mais c'est vous qui devrez prendre le contrôle des opérations. Et côté cœur... ce sera à vous de jouer.

VIERGE — DU 24 AOÛT AU 22 SEPTEMBRE

Vous ne devriez pas régler tous les problèmes vous-même. L'entraide et les échanges de services peuvent s'avérer être la meilleure solution en cette veille de Lunaison. Si les autres n'offrent pas leur aide spontanément, réclamez-le. Par ailleurs, vous ne devriez pas hésiter à concrétiser un projet qui vous trotte en tête. Ainsi vous ne regretterez pas d'avoir laissé passer l'occasion.

BALANCE — DU 23 SEPTEMBRE AU 23 OCTOBRE

Une occasion d'apparence anodine peut s'avérer en or! Saisissez les opportunités offertes à l'approche de la Nouvelle Lune en Verseau, amie de la Balance, même si une période d'adaptation est susceptible de vous confronter à vous-même. Car une éventuelle petite crise personnelle de courte durée vous rapprochera considérablement de vos aspirations.

SCORPION — DU 24 OCTOBRE AU 22 NOVEMBRE

Une gloire passée pourrait luire à nouveau. Vous pourriez retrouver ce que vous avez déjà eu si vous prenez une bonne initiative. Par ailleurs, ne vous laissez pas influencer par tout ce que les gens vous racontent. Méfiez-vous des propos d'une personne rusée, notamment dans le cas où elle rapporte des commentaires formulés par de tiers partis.

SAGITTAIRE — DU 23 NOVEMBRE AU 21 DÉCEMBRE

Vos créations peuvent actuellement susciter beaucoup d'enthousiasme. Cette veille de Nouvelle Lune en Verseau vous donnera encore envie d'accomplir bien des choses. Hélas, toutes les personnes qui vous entourent n'ont pas votre regain d'énergie. Votre productivité sera sans doute maximisée si vous travaillez seul plutôt qu'avec des collaborateurs.

CAPRICORNE — DU 22 DÉCEMBRE AU 20 JANVIER

Vos aptitudes psychologiques seront mises en relief par l'influence de Pluton, Vénus, et de la Lune encore en Capricorne. Vous devriez avoir de la facilité à faire parler les autres afin d'obtenir une information pertinente. En cette veille de Lunaison, si vous désirez ardemment quelque chose, laissez-le savoir en vous montrant suffisamment enthousiaste.

BILAN DES FOUILLES À L'ISLE-VERTE

17 corps retrouvés et 15 personnes disparues

L'ISLE-VERTE (LA PRESSE CANADIENNE) — Le bilan des recherches sur le site de la Résidence du Havre, à L'Isle-Verte, fait maintenant état de 17 corps retrouvés, 15 personnes toujours manquantes et une quatrième victime identifiée par le bureau du coroner. Le nom de cette personne sera rendu public aujourd'hui.

« Nous poursuivrons jusqu'à ce que les 32 personnes auront été retrouvées », a assuré le lieutenant Michel Brunet, de la Sûreté du Québec, hier à L'Isle-Verte.

Jusqu'ici, environ 65 % de la scène ont été analysés et les éléments retrouvés ont été scrutés à la main et identifiés. Sur le site, les pompiers et enquêteurs travaillent parfois à genoux pour dégager ce qui a été perdu dans l'incendie de la Résidence du Havre.

Difficile de dire combien de temps sera nécessaire pour compléter l'analyse du site de la tragédie. Le lieutenant Brunet a précisé qu'il faudra encore jeter au sol des charpentes de l'ancienne construction afin d'avancer dans les recherches. Cela dit, au terme d'une sixième journée sur les lieux, les autorités estiment que le travail progresse bien.

Chez les survivants, le réseau de Santé et de services sociaux a précisé que six personnes sont toujours hospitalisées. Neuf sinistrés ont pu trouver un nouveau toit, cinq autres pourront être relocalisés aujourd'hui de manière permanente. Il ne reste à ce jour qu'une seule personne à qui il faudra trouver une nouvelle résidence.

Sur le terrain, une équipe constituée de 50 personnes est affectée aux recherches. Les chercheurs, pathologistes et enquêteurs se relaient et prennent des pauses au chaud afin que le travail se poursuive sans relâche, comme l'a indiqué Ann Mathieu, de la Sûreté du Québec.

La porte-parole a précisé que le défi est de taille et qu'il impose un rythme prudent afin de préserver les éléments de la scène et les preuves, mais aussi par respect pour les victimes et les personnes toujours manquantes qu'il faut encore retrouver.

Ces derniers jours, les policiers ont demandé aux premiers témoins de partager leurs photos et vidéos captées sur le lieu de l'incendie. Cet appel a été entendu et le tri s'effectuera dans les prochaines semaines. Il est toutefois toujours possible de transmettre des informations.

3416843

DERAGON HONDA

L'ÉVÉNEMENT

wCIVIC DX

0$ | 88$*
Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport et préparation inclus
Financement à l'achat 0,99 %**

0$ COMPTANT

CIVIC
La voiture la plus vendue au pays pour la 16e année consécutive.

0$ | 147$*
Aux deux semaines pendant 60 mois
24 000 km/année
Transport et préparation et taxe A/C inclus
Financement à l'achat 0,99 %** sur 24 mois

CR-V LX 2014
EN LOCATION

Nous avons 25 modèles 2013 à liquider. Jusqu'à 5000$ DE RABAIS.

441, rue Principale,
Cowansville • 450 266-0101

WWW.DERAGONHONDA.COM

HONDA

*L'offre de location-bail aux deux semaines pour une période de 60 mois pour un total de 130 paiements est faite par Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. Cette offre porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve/le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf (modèle FB2E2EEX / RM3H3EES). Franchise de kilométrage de 120 000 km ; frais de 0,12 $ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation de 1 495 $/1 695 $ inclus et taxe sur le climatiseur de 100 $ incluse (lorsque applicable). Les frais d'enregistrement auprès du RDPRM et ceux du fournisseur de services utilisés à cette fin (jusqu'à 48 $ au total) ne sont pas inclus. Comme le premier paiement périodique, ils sont dus à la livraison du véhicule. Prix à l'achat pour ce véhicule (PDSF) : 17 185 $/27 785 $, transport, préparation et taxe sur le climatiseur inclus (lorsque applicable). **Cette offre est faite par Services Financiers Honda inc. (SFHI), sur approbation de crédit. L'offre de financement à l'achat porte sur la Civic berline DX manuelle 2014 neuve/le CR-V LX 2 roues motrices 2014 neuf. À titre d'exemple d'un financement à l'achat (taxes incluses), un montant de 20 000 $ financé au taux de crédit de 0,99 % sur 24 mois donne des mensualités de 841,95 $ pour des frais de crédit de 206,80 $ (incluant les frais liés à l'enregistrement auprès du RDPRM) et une obligation totale de 20 206,80 $. Aucun versement comptant n'est requis. Les taxes, droits, assurances et immatriculation sont en sus. Le concessionnaire peut vendre ou louer à prix moindre. Offre valide seulement pour les résidents du Québec chez les concessionnaires Honda du Québec participants. Offre d'une durée limitée sujette à changement sans préavis par le constructeur et valide sur les véhicules neufs en inventaire. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire Honda pour plus de détails. †De 1998 à 2013 inclusivement, selon l'AIAMC.

» EN BREF

Un bourreau de ratons laveurs écope de 60 jours

LE DROIT — Un homme d'Ottawa qui a utilisé des méthodes sadiques pour éliminer des ratons laveurs rôdant sur son terrain, l'été dernier, passera les 60 prochains jours en prison.

La sentence de Gregory Armstrong, 49 ans, est moins sévère que ce que demandait le ministère public. Le procureur de la Couronne, Julian Daller, demandait de 9 à 12 mois pour son crime.

« Étant donné la nature des événements, la sentence demandée était plus élevée », a expliqué Me Daller.

C'est que Gregory Armstrong n'a pas que tué des ratons laveurs. Il les a torturés. La mère raton a été littéralement transpercée d'une broche à rôtir, de la bouche jusqu'à l'arrière de la tête. Un de ses rejetons a été tué par de multiples coups de marteau.

Les inspecteurs de la Société protectrice des animaux (SPA) d'Ottawa ont témoigné d'une scène horrible, cet été. Les blessures infligées aux bêtes, jugées inutiles par le ministère public, sont à l'origine des accusations criminelles.

Gicleurs : une facture de 80 millions

LA PRESSE — Imposer la pose de gicleurs à toutes les résidences pour personnes âgées équivaut à leur refiler une facture de 80 millions de dollars, indiquent les chiffres colligés par Québec à la suite de la catastrophe de L'Isle-Verte. Le gouvernement Marois penche en faveur d'une enquête publique, mais n'annoncera pas sa décision tout de suite.

Des sources proches des ministères de la Santé et de la Sécurité publique expliquent qu'il faudra attendre tout au moins que les corps soient récupérés avant de prendre une décision. Québec subit passablement de pression pour procéder à une enquête publique, et cette démarche paraît « assez probable » compte tenu des enjeux : la protection des personnes âgées et de l'ampleur du drame, explique-t-on. Pas question d'une décision rapide pour le Conseil des ministres aujourd'hui.

Après les enquêteurs, les techniciens en prévention-incendie et le chef du Parti libéral, Philippe Couillard, c'était au tour des chefs en sécurité incendie, hier, de réclamer une enquête publique sur le drame de L'Isle-Verte.

Selon l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec (ACSIQ), les enquêtes menées actuellement par la Sûreté du Québec et le Bureau du coroner se concentrent « spécifiquement sur la cause de l'incendie et des décès ». Plusieurs questions resteront donc sans réponse, selon l'ACSIQ, dont les « normes entourant la gestion des résidences pour personnes âgées, les normes sur la protection incendie (gicleurs, systèmes d'alarme, personnel de surveillance, etc.), les activités de prévention [...] et, finalement, tous les éléments du schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC de Rivière-du-Loup ».

C'est pourquoi, selon eux, une enquête publique doit être menée. Lundi, M. Couillard préconisait que le coroner chargé de mettre en lumière les causes du drame fasse publiquement son investigation, une solution choisie, par exemple, dans l'incendie de Chapais, en 1980.

Pas encore, dit Québec

Hier, le ministre de la Santé, Réjean Hébert, a répété qu'il est trop tôt pour prendre ce genre de décision. Et que la décision devra de toute façon être prise par le ministère de la Sécurité publique.

La Presse a appris que le gouvernement a pris contact avec l'actuel commissaire-enquêteur aux incendies du Québec, Cyrille Delâge, au cours des derniers jours. M. Delâge, qui a le mandat de mener les enquêtes publiques sur les incendies au Québec, est actuellement en congé de maladie.

Le ministre Hébert assure qu'il n'a pas joint M. Delâge et qu'il ne le fera pas. « Ce n'est pas ma responsabilité », dit-il.

M. Hébert a mentionné que l'idée d'une enquête publique sera « probablement » évoquée au Conseil des ministres aujourd'hui. « Comme je le disais, il faut attendre la conclusion de l'enquête policière, parce qu'il faut s'assurer qu'il n'y a pas d'enjeu criminel dans ce dossier-là avant d'avoir une enquête publique. Et ça, c'est la c'est la procédure habituelle », a affirmé le ministre.

Dès 1997, Cyrille Delâge demandait que des gicleurs soient installés dans les résidences pour personnes âgées du Québec. En tant que coroner, M. Delâge disait déjà, à l'époque, qu'il était « quelque peu excédé d'avoir l'impression de prêcher dans le désert » concernant les normes de sécurité incendie dans les bâtiments hébergeant des aînés.

3416564

Problème n° 604

- Michel Hannequart-www.hannequart.com

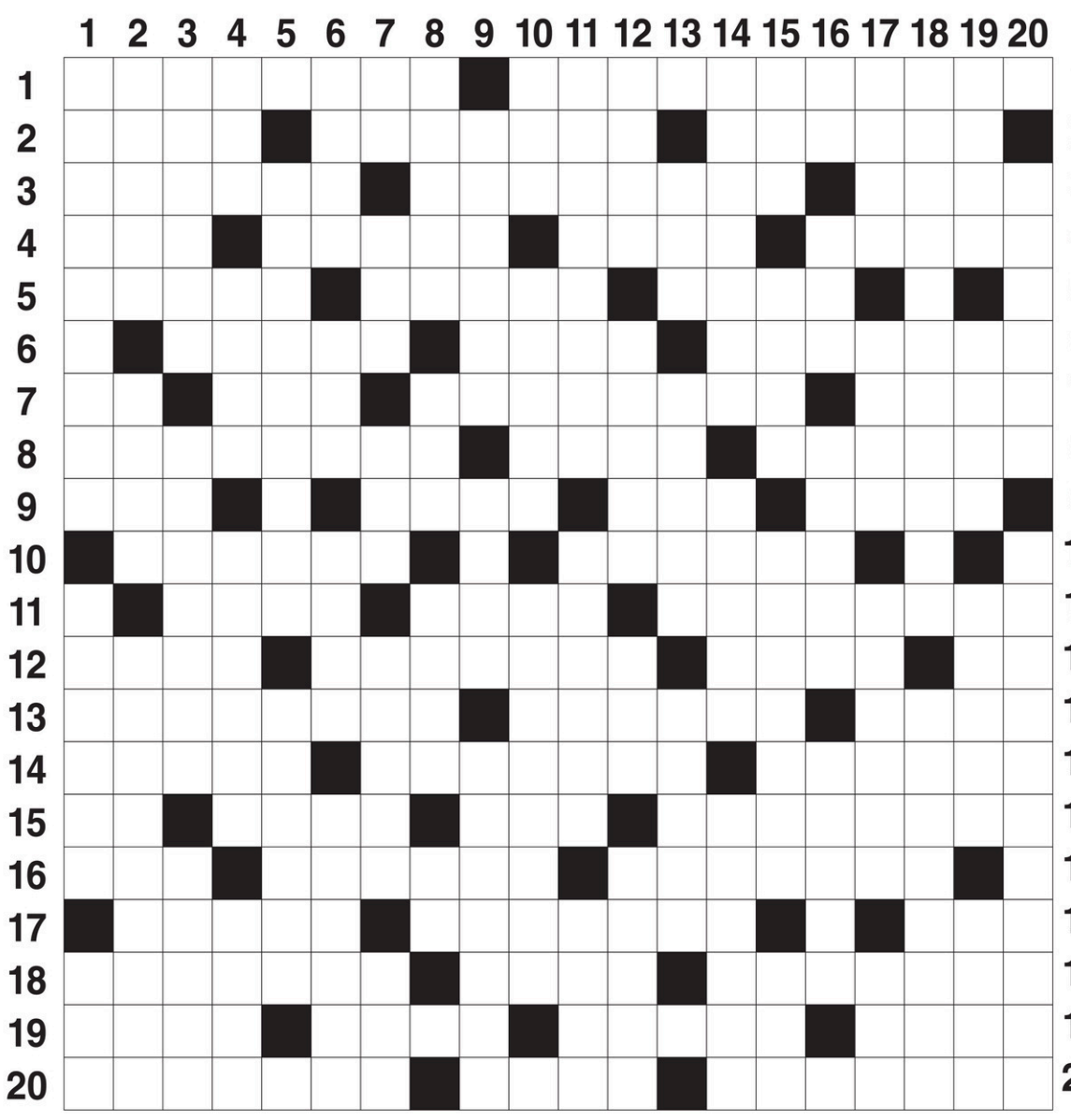

HORIZONTALEMENT

1. Qui est placée au début - Plat servi au début du repas.
2. Jeune fille - Convoqué de nouveau - Le prochain par rapport à soi.
3. Lieu de retraite d'un gourou - Reconduisent - Génie de l'air.
4. 300 millions d'habitants - Dit du mal - Montagne grecque - Selon un tempo lent.
5. Paralysée - Chamois des Pyrénées - Affectionne.
6. Fragment d'objet brisé - Exprime la totalité - Amusé.
7. Avant le mi - Ancien oui - Sains et saufs - Pique les vaches.
8. Dérivatif - Ouverture en S - Bâtiment de ferme.
9. Glousse - Née depuis longtemps - Sans danger - Pronom personnel.
10. Polissent - Peintre français.
11. Petit perroquet - Sévère et brutal - Résumé de scénario.
12. Assembler - Plante insectivore - Soucoupe volante - Fin de lettre.
13. Casse-pieds - Traité - Bolet comestible.
14. Retranchent - Destiné à être remplacé - Tige rampante.
15. Rigolé - République d'Irlande - Rage - Éclatant.
16. Agent secret - Combattre - Tenir de ses parents.
17. Courtes remarques - Caractère (@) - Gratitude.
18. Déformé par des bosses ou des creux - Poils palpébraux - Qui concerne la planète entière.
19. Petite alouette - Myriapode - On y met des bijoux - Centre du cyclone.
20. Devenus habiles - Frère de Caïn - Ouverte en parlant d'une fève.

VERTICALEMENT

1. Marquer le début - Début de journée - En début de portée.
2. Panier de pêche - Départ au loin - Donc pas locaux.
3. Aspiré - Se sert de - Aristocrate.
4. Luth iranien - Quote-part d'un convive - Plante des eaux stagnantes - Gratte-ciel.
5. Changer en mieux - Profitables.
6. Fusil - Cassius Clay - Habitations intimes - On y paie en roubles.
7. Indique le lieu - Exprimé - Jeune élève de danse - Attitude de refus - Trompés.
8. Très attaché - Désert - Rouge très pâle - À toi.
9. Pomme de terre - Boucliers - Séries de trois cartes.
10. Sert à attirer l'attention - Se forme le matin - Détresse.
11. Servent au transport du pétrole - Vole - Trop mûr et altéré.
12. Attachée au mors - Petit récipient - Plante à bulbe - Résine psychotrope.
13. Lettre grecque - Phobies - Administrés.
14. Papillon très coloré - Trait de lumière - Problème rénal.
15. Hors jeu - Dépose un enjeu - Chargé d'un pouvoir - Jamais.
16. Héros de Spielberg - Monnaie bulgare - Entre dans la mortaise - Énorme insecte.
17. Substance atoxique - Table à débiter - Boit de l'alcool - Partie du corps.
18. Fragiles - Mises en liberté.
19. Fossé tectonique - Feuille d'acier - Point décisif, dans les arts martiaux - Poisson plat.
20. Colorant rouge - Indispensable.

SOLUTION

problème n° 603

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
1	B	A	B	Y	B	O	O	M	E	R	■	C	A	S	S	E	P	I	P	E
2	E	M	A	I	L	■	R	U	B	I	C	O	N	■	E	T	A	L	E	R
3	L	E	N	N	O	N	■	C	R	O	U	T	O	N	S	■	R	O	T	I
4	L	U	C	■	C	A	N	O	E	■	L	O	U	E	■	L	U	T	I	N
5	I	T	O	U	■	T	O	R	C	H	O	N	■	I	D	E	E	■	T	■
6	G	E	■	R	H	U	M	■	H	O	T	■	E	G	O	I	S	T	E	S
7	E	R	I	G	E	R	■	P	E	R	T	I	N	E	N	T	■	A	S	O
8	R	■	N	E	R	E	I	S	■	D	E	F	I	■	S	M	O	G	■	N
9	A	N	S	■	B	■	G	I	T	E	■	S	V	P	■	O	C	E	A	N
10	N	O	U	V	E	A	U	■	U	S	E	■	R	A	P	T	■	T	U	E
11	T	E	L	E	S	I	E	G	E	■	C	H	E	R	■	I	S	E	R	E
12	■	L	I	N	■	R	■	A	R	B	R	E	■	L	E	V	E	■	O	■
13	C	■	N	A	G	E	U	R	■	R	E	L	I	E	F	■	V	E	R	T
14	R	E	E	L	U	■	V	E	R	I	T	E	S	■	F	O	R	C	E	R
15	O	B	■	E	I	R	E	■	E	S	E	■	O	N	E	R	E	U	S	E
16	I	L	L	■	D	E	E	S	S	E	■	F	L	A	T	T	E	R	■	P
17	S	O	U	T	E	S	■	R	I	N	C	E	E	S	■	I	■	E	N	A
18	A	U	T	I	S	T	E	■	S	T	A	R	■	A	V	E	N	U	E	S
19	D	I	T	E	■	E	T	A	T	■	M	U	S	L	I	■	A	I	R	S
20	E	T	E	N	D	R	E	■	E	P	E	E	■	E	N	V	O	L	E	E

Extra29_janv._14

ACTUALITÉ

Loblaws rouvre le chéquier

Des investissements de 110 M $ au Québec

JEAN-MICHEL GENOIS GAGNON
Le Soleil

Après avoir dépensé près de 100 millions $ US au Québec en 2013 notamment pour l'ouverture d'un nouveau Provigo Le Marché à Sherbrooke et la conversion de magasins, dont un à Charlesbourg, les Compagnies Loblaw limitées ouvriront à nouveau le chéquier cette année et investiront 110 millions $ dans la province.

En plus de mener à la création de centaines de nouveaux emplois dans plusieurs régions, cet investissement rendra possibles l'ouverture de nouvelles succursales et la rénovation de magasins existants des bannières Provigo, Maxi et Maxi & Cie.

Le président de Loblaw, Vicente Trius, a fait l'annonce hier devant les membres de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec réunis pour le déjeuner des chefs d'entreprises au Hilton. Il explique ce choix notamment par le fait que le Québec est « à l'avant-garde des tendances culinaires ».

« Près de quatre millions de Québécois ont visité l'un de nos 400 magasins » en 2013, a soutenu M. Trius. « Avec près de 30 000 employés, nous sommes la troisième plus importante compagnie privée de la province. Nous sommes aussi parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada pour une cinquième année de suite. »

Où seront ces nouveaux magasins ? Difficile à dire... Lorsque *Le Soleil* a demandé au directeur des communications pour Provigo-Loblaw, Hugues Mousseau, s'il y avait des investissements prévus à Québec, ce dernier a répondu : « Il y a de fortes chances... mais nous n'avons pas encore divulgué les bannières ou les magasins qui seront touchés, ni les régions. L'annonce sera effectuée plus tard, une fois que l'information aura été communiquée à l'interne. Cependant, la grande majorité des régions du Québec, incluant Québec, auront leur lot d'investissements. »

En 2013, 40 magasins ont profité de l'enveloppe budgétaire de 100 millions $ et 500 emplois ont été créés.

Au Canada, le chiffre d'affaires pour les produits biologiques de Loblaw en 2013 s'élevait à 3,7 milliards $, ce qui représente trois fois plus qu'en 2006. « Aujourd'hui, Loblaw est le plus important distributeur de produits biologiques au pays », a précisé M. Trius.

PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

La grande majorité des régions du Québec auront leur lot d'investissements.

Expansion

En 2014, Provigo célébrera le 45e anniversaire de sa fondation et a comme projet d'étendre le concept Provigo Le Marché à plusieurs autres régions de la province.

« En décembre, lorsque nous avons inauguré notre septième magasin Provigo Le Marché à Charlesbourg, notre équipe n'était pas peu fière de montrer à André Turmel, fils d'Antoine Turmel, le fondateur de Provigo, le chemin parcouru par l'entreprise au cours des 45 dernières années », a déclaré M. Trius. Les sept magasins Provigo Le Marché ont été déployés au Québec entre juillet et décembre derniers.

Par ailleurs, pour souligner le 30e anniversaire de la bannière Maxi, plusieurs magasins Maxi et Maxi & Cie seront également visés par l'investissement. Ce dernier prévoit en effet la construction d'un nouveau magasin de même que le réaménagement de plusieurs autres, ainsi que l'ajout d'équipements.

Lors de son passage devant la Chambre, M. Trius a également affirmé que l'entreprise jouit d'une position de choix et que, conformément à sa raison d'être, elle pourra contribuer à aider les clients à profiter pleinement de la vie, grâce notamment à l'acquisition de Shoppers Drug Mart et de ses établissements Pharmaprix.

3397342

Loto-Québec — Résultats des tirages du : 2014-01-28

Lotto 6/D : 1 2 4 1 3 2 2 3 — Sprint

Poker : 7♣ 9♡ V♢ D♢ R♡ — Extra 5192982

Banco : 01 02 10 11 12 14 18 23 25 44 45 46 48 50 56 57 59 60 66 70 — Triplex : 20 21 26 34 41

Astro : Jour 28 - Mois JUIN - Année 25 - Signe POISSONS — La Quotidienne : 3 715 / 4 3217

Signez votre billet, il est à vous! C'est simple et il vous suffit de prendre quelques secondes pour apposer votre signature.

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

lotoquebec.com/loteries

LES ÉTUDIANTS DE CONNEXIONS EXPRESS TRIOMPHENT

L'équipe du St-Christophe remporte le 1er prix «Coup de cœur du public».

Les 13 et 14 novembre 2013, au Château Vaudreuil, se déroulait la 16e édition de la foire commerciale des entreprises d'entraînement. Lors de ce séjour à Vaudreuil-Dorion, les étudiants de 2e et de 3e année de la famille des programmes des Techniques administratives ont eu l'opportunité de mettre en pratique les théories apprises en classe dans un contexte se rapprochant de la réalité.

Au cours du processus de la foire, les étudiants du programme Gestion de commerces ont dû choisir une entreprise marraine à représenter, rédiger un plan marketing bilingue, établir un plan de vente, concevoir ainsi que construire un kiosque en respectant un budget et donner un excellent service à la clientèle.

Les étudiants du programme Comptabilité et gestion ont dû également concevoir et aménager un kiosque. Leur travail consistait à préparer un système de facturation informatisé, gérer les budgets, compléter les réquisitions de chèques, émettre les reçus aux commanditaires et conclure les ventes lors de la foire.

Tous ces étudiants ont travaillé main dans la main et ont combiné leurs forces afin de représenter notre Cégep à sa juste valeur. Cette année, les étudiants avaient choisi de représenter : Saucisson Vaudois, Fleur de Sel, Le St-Christophe, Brouemont et Pavillon Chasse et Pêche.

QUATRE PRIX POUR GRANBY

Parmi la soixantaine d'exposants, l'équipe du Pavillon Chasse et Pêche ainsi que celle du Brouemont ont décroché trois prix : le 1er prix Créativité, le 1er prix Service à la clientèle et le 2e prix Commercialisation. L'équipe du St-Christophe a remporté le 1er prix Coup de cœur du public.

Félicitations aux étudiants, vos enseignants sont très fiers de vous!

RÉUSSITE COLLECTIVE C'ÉTAIT MA PREMIÈRE...

Le vendredi 13 décembre dernier, les comédiens amateurs du cours complémentaire de théâtre, sous la direction de l'enseignante Véronique Ostiguy, ont présenté un spectacle coloré à l'Auditorium Desjardins. La variation des tableaux déployés autour du concept « *C'était ma première...* » a été un succès.

UN SUCCÈS COLLECTIF

Chaque étudiant devait rédiger une courte pièce de 9 à 12 pages sur le thème proposé. Puis, une sélection de cinq tableaux parmi les vingt proposés a été retenue, avec pour résultat la création d'un collectif sous forme de courtes pièces. Des équipes composées de trois à quatre personnes ont mis en scène et ont joué les œuvres : *Loin des cages*, *La quête*, *La thérapie*, *C'était ma première blonde!* et *Le ridicule ne tuait pas... sauf pour ces trois-là*.

Chacune de ces perspectives uniques a permis au public d'apprécier des univers différents, sur fond comique. Une prestation qui a, une fois de plus, laissé place au talent artistique de nos étudiants.

Ne manquez pas notre **SOIRÉE PORTES OUVERTES**
MERCREDI 5 FÉVRIER
18 h à 20 h www.cegepgranby.qc.ca/po

L'INFO-Cégep

Publi-information

Loin des cages

La thérapie

La quête

Le ridicule ne tuait pas... sauf pour ces trois-là

Petites annonces

Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30*

450 375-8888 | 450 375-VENDU
classees@lavoixdelest.ca

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de
La Voix de l'Est

* Avant 16 h pour parution le lendemain. Le vendredi avant 16 h pour parution dans *Le Plus* ou pour le spécial Trio Média.

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V

POUR DES RÉSULTATS...
lors de vos transactions immobilières
BERNARD EST LÀ !
BERNARD ROUSSELLE Courtier immobilier
Cell.: 450 521.7211
bernardrousselle.ca
ROYAL LEPAGE Avantage AGENCE IMMOBILIÈRE
3288352

1948
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

L'équipe Béliveau
«Service in english»
Jason Béliveau
Natalie Bernier
Renaud Béliveau
Courtiers immobiliers
Résidentiel • Commercial • Agricole
450 378-4120
RE/MAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière
Cell.: 450 525-2977 Cell.: 450 525-5323 Cell.: 450 777-6743

C'est à ton tour...

Aujourd'hui c'est l'anniversaire de

Marie-France Choinière-Pouliot, de Granby;
Linda Landry, d'Acton Vale;
Pascal Guérin, de Farnham;
Yves Demers, de Farnham;
Jessica Dupuis, de Farnham;
Serge Lajoie, de Waterloo;
Manon Lessard, de Granby.

Pour souligner un anniversaire il vous suffit d'appeler au plus tard la veille avant 16 heures du lundi au vendredi au 450-375-8888 ou par courriel classees@lavoixdelest.ca

450 378-4120
L'ÉQUIPE Bellefleur
Jean Bergeron Lucie Bellefleur Pierre Bellefleur
Des milliers de familles satisfaites depuis 1982
Visitez toutes nos propriétés : lequipebellefleur.com
Informez-vous sur notre programme de mise en marché garantie
REMAX PROFESSIONNEL INC. Agence immobilière
2661706

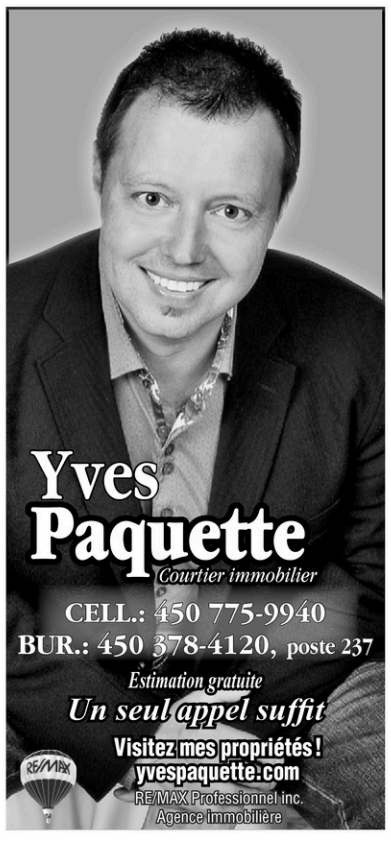

Yves Paquette
Courtier immobilier
CELL.: 450 775-9940
BUR.: 450 378-4120, poste 237
Estimation gratuite
Un seul appel suffit
Visitez mes propriétés ! yvespaquette.com
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière

113 TERRAINS À VENDRE

R.B.Q.: 8344-0941-28
Autoconstructeurs
Nous avons la structure qui vous convient !
N-39
61 800 $ + txs
Service de plans
B-28 42 250 $ + txs
Maisons DUNFAB inc. 35 ans
STRUCTURES PRÉUSINÉES
www.dunfab.com
Depuis 1975 2e génération
Roxton Pond 450 372-0008

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

2½ rue Mountain, pour personne seule, avec références. Electros inclus. Entouré d'un jardin fleuri l'été. 405$/mois. 450-522-4134

469 Duvernay, petit 2½ avec chambre fermée, au demi sous-sol à 375$/mois et au 1er étage à 425$, semi-meublés, chauffés, éclairés. Bonne références obligatoires. Libre imm. Pas de chien. 450-770-0887.

PETIT **2½** meublé, chauffé, éclairé, 1er étage, pl. céramique, grande vitrine, porte-patio avec petite terrasse privée, stationnement à la porte. Pour personne tranquille, d'un certain âge de préférence. Nous vérifions le crédit. Au 468 Bourget Ouest #1, libre imm., 460$/mois.
Aussi disponible dans le même immeuble, le 10 décembre, un **3½** à 510$/mois, libre imm., tout inclus. 450-375-3557 ou 450-531-8014

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

JANV., FÉV. OU MARS 2½, très grand 3½, meublé, chauffé, eau ch., buanderie, balcon, propre, paisible, près cenre-ville. 450-375-7735

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

COWANSVILLE, RUE JACQUEMET, 5½,
Rabais 100$ / mois pour 6 mois.
1er plancher, remise ext., libre imm.
450-776-0031, 450-531-4600, 450-372-8457

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

3½ SEMI-MEUBLÉ, ET 4½
Info: 450-775-5310.

113 TERRAINS À VENDRE

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

MAISON NEUVE sur le lac de ROXTON POND, 748, 4e Rue. 2 étages avec mezzanine, 1 s. bains, 1 s. d'eau, 2 c.c., bcp de fenestration & boiserie, plancher chauffant, céramique et bois franc; eau & égouts de la ville. Prix révisé: 265,000$, taxes incluses. 450-777-2649.

127 BELCOURT, 3½ au 1er, imm. chauffé, éclairé, frigo, remise int., 495$. 450-375-3495.
30 GILL, 2½ meublé, chauffé, éclairé, flottant, buanderie, libre imm.
193 DESJARDINS, 3½, poêle, frigo, libre imm. *Rabais 50$/mois pour 6 mois.*
94 WELLINGTON, 4½, eau chaude, libre imm. R*abais 100$/mois pour 6 mois*.
450-776-0031, 450-531-4600, 450-372-8457

3½ situé dans un bas, libre immédiatement, pas d'animaux. Avec références.
450-578-3791

4½ libre imm., 4½-5½ mars et avril; 3½ pour juillet. Près des services et du nouveau CHSLD près de la rue Godue. Cour arrière. Conciergerie. Tranquille. Sécuritaire. Références.
450-578-0963 **Placemasse.ca**

68 PRINCIPALE, 4½ vieillot, pl. bois franc, en haut du Valentine. Laveuse et sécheuse communes gratuites. Grand solarium 3 saisons. 570$ chauffé, eau ch. fournie, 1 stat., libre imm.
Inf.:450-770-0887

★ AVEC ASCENSEUR
GRANDS 3½, 4½, 5½ ★
Très bien insonorisés, bien éclairés, comptoir-lunch, remise int., gr. balcon. **Faut voir!**
Info: 450-378-3193

BEAUX GRANDS 4½, sect.parc Terry Fox. Très tranquille. À partir 650$, libres 1er juillet. FAUT VOIR! 450-360-4676.

CONDO NEUF 4½ spacieux, A/C, construction haut de gamme, remise ext. Secteur Quévilllon, à partir de 965$/mois. 450-830-0246.

Gr. 4½ rue Bertrand, près des Galeries, bcp de rangement, pl.céramique/bois flottant, ascenseur, 2e étage arrière, 695$/ms. 450-522-9235

GRAND 4½ au 2e étage, semi-meublé ou non, 550$/mois, câble fourni. Pas de chien. Libre 1er février. Références. 450-372-0557

Grand 4½ pour 50 ans et plus, eau chaude incluse, 775-5310.

Grand 5½ avec sous-sol fini, style condo, entrée privée, air climatisé et plancher de bois; construction 2009, rue De Provence, libre immédiatement, pas d'animaux. 1,000 $ par mois. 450-776-8832 ou 450-521-6890

Imm., fév. ou mars, beau 3½, récent (dans 6 logis), inst. lav-séc./lav-vaiss., patio 12pi., remise, très propre, endroit paisible. 450-375-7735

160 CHAMBRES À LOUER

HÔTEL LE GRANBYEN, chambre au MOIS meublée, chauffée, éclairée, câble & Internet. Avec ou sans bail. 450$ à 500$/mois. Présentez-vous 700 Principale, Granby. 450-378-8406

166 LOCAUX À LOUER

HIBISCUS COIFFURE BOUTIQUE à Bromont, local fermé à louer, 9'5" x 7'11", plafond 11', tout inclus, libre imm. 450-534-3181.

169 DEMANDE À LOUER

RETRAITÉE recherche 3½ ou 4½ très propre, avec garage, à Granby. Pour juillet.
Inf.: 450-378-4446

202 ARGENT À PRÊTER

ARGENTDIRECT.COM
Prêts de 500$ et + **sans enquête** de crédit.
Tél. 1-888-374-5777

$ PRÊTS PERSONNELS $ -- 5,000$ et plus
PRÊTS HYPOTHÉCAIRES ET AUTOS
aucune enquête de crédit. Inf. 1-438-829-6862

204 OCCASIONS D'AFFAIRES

SOYEZ EN AFFAIRES MAINTENANT !

Contrat à attribuer pour de nouveaux franchisés en entretien ménager commercial.

JAN-PRO. Marque établie depuis 17 ans au Québec avec + de 300 franchisés. Nous fournissons : clientèle initiale garantie ou argent remis; formation initiale; gestion des comptes-clients; temps plein ou partiel; revenu entre 500 $ et 10 000 $ par mois; financement disponible; à partir de 4 000 $

Aussi disponible à Granby
jan-pro.ca • 1 855-780-0800

205 SERVICES FINANCIERS

CONSOLIDATION DE DETTES
Personnel ou commercial
Un seul paiement par mois
Cartes crédit, Hydro, impôts, tél., câble, prêts, TPS/TVQ, saisie, etc. **Refaites votre crédit !**
Parlons-en: 1-888-371-0661

NOYÉ PAR DES DETTES qui vous empêcher de dormir. Nous avons des solutions pour vous aider. La consultation est gratuite.
MNP syndic de faillites, **GRANBY**
450-361-2559.
Siège social: Montréal

318 BOIS DE CHAUFFAGE

SACS DE BOIS FRANC SEC
50 À 60 LIVRES. Érable, Chêne, et Hêtre
Info : 450-293-6300

ÉQUIPE CHRISTIAN LALUMIÈRE
www.christianlalumiere.ca
ÇA NE COÛTE **PAS PLUS CHER**
DE FAIRE AFFAIRE AVEC L'AGENCE IMMOBILIÈRE
#1 AU QUÉBEC*
Contactez les courtiers à votre hauteur !
Christian LaLumière Cell. : 450 531.9595
Michel Marquis Cell. : 450 531.7200
Curtis Skinner Cell. : 450 531.3939
Bur. : 450 378.4120 Cell. : 450 531.9595
RE/MAX Professionnel C.L. – Agence immobilière • Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Professionnel Inc. * Source Re/Max Québec

301 DIVERS ARTICLES

STORE DÉCO MOBILE

Service à domicile
- **Vente • Installation**
- **Réparation**
- **Estimation gratuite**

- Prix compétitifs
- Stores de tout genre
- Toiles de tout genre
- Livraison incluse
- Service de décoration
- Service de confection

Stéphanie Décoratrice — **Alain** Conseiller

450 372-8499

2758421

351 ESCORTES

★ **A1 ROMANCE** ENR ★
NOUVEAUX PRIX / MASSAGE
7/7 - 24/24. Reçoit & se déplace.
Extra discrétion. **Engageons. 450-405-4902**

SARA Plaisirs assurés. Sans extra et sans limites. Je fais tout. Couple, H, F. Ouvert de 9 h a.m. jusqu'à minuit. 450-521-7039

★ Sexy Annabelle, 25 ans, 36 C ★
Envie de fantaisies, venez dans mon paradis. Jouets, films XXX. Du lundi au vendredi. 450-558-5891

VANESSA 28 ans, petites fesses bombées, 36B, cheveux bruns, se déplace et reçoit avec discrétion. Fétiche. Info: 450-525-6878

353 MASSAGES

TAMMY NOUVELLE
Je vous reçois pour votre plaisir. Satisfaction garantie. DD poitrine. 450-330-1955

ALLÖ à toi! Viens te détendre du lundi au dimanche, de 9 h à 21 h. Prix spéciaux. Stéphanie, 450-204-0275

NYKKY, 37 ANS, blonde 5'8", 160 lb, 38DD, offre massage suédois sur table et plus, lingerie, jouets, résidence privée, classe. Service personnalisé. Bienvenue 50 ans et +. 20 min. de Granby (Sanair). 450-773-3542

403 SERVICES OFFERTS

REMBOURRAGE ET RESTAURATION de MEUBLES. 450-330-0472

405 GARDERIES

4 PLACES à TEMPS PLEIN, GARDERIE BILINGUE, 8 à 17h. Enfants 1-5 ans. Jeux int./ext. Sécuritaire. RCR. Reçus. 450-361-9303

Garderie en milieu familial à 7$, j'ai 14 ans d'expérience, 1 place disponible imm. Manon, 450-469-2289 St-Paul d'Abbotsford.

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
Détente. 7 jrs - Granby **450-956-0725**

Massage suédois
SYLVIE 450-521-4362

411 AMITIÉS RENCONTRES

Croyez-vous en l'amour?

Vous êtes libre de votre passé?

Croyez-vous en la vie à deux?

Pourquoi pas contacter...

AGENCESÉLECTION
DU RÊVE À LA RÉALITÉ...

450 994-1067
www.agenceselection.ca

451 PERSONNEL DEMANDÉ

AGROMEX
Emplois permanents de jour
JOURNALIERS 40h/semaine
avec possibilité de temps supplémentaire.
Programme complet d'avantages sociaux dont l'assurance collective incluant lunettes et soins dentaires.
Fax 450-293-4291 ou rh@fmenard.com

AIDE FAMILIALE pour préparer les repas et entretenir les aires de travail, 3 à 4 h par semaine, lundi ou vendredi A.M. 450-263-2349

451 PERSONNEL DEMANDÉ

RAPID PIZZERIA
cherche un LIVREUR à temps partiel.
Se présenter au 478, boul. Boivin à Granby

451 PERSONNEL DEMANDÉ

NOUVEAU ! Dépaneur Ultramar à Waterloo. Commis de dépanneur de jour et soir sur semaine, à temps plein, avec expérience.
450-776-4509 Nathalie.

451 PERSONNEL DEMANDÉ

BARMAIDS DEMANDÉES
ET PRÉPOSÉE AUX LOTERIES VIDÉO
Avec ou sans expérience, de belle apparence, Bar chez Norm's à Waterloo. 450-405-8294

CAMIONNEUR ALBERTA
EMPLOYEUR FRANCOPHONE
Recherche CAMIONNEUR(EUSE)S avec permis classe 1 pour transport d'eau et d'huile en Alberta. Transport local dans la région de Lloydminster. Anglais fonctionnel requis. Poste permanent de jour ou de nuit. Envoyez s.v.p. vos nom, adresse et no tél. par fax: 306-825-2726
Par courriel : agttransport@hotmail.com

CLINIQUE DENTAIRE MODERNE
recherche
HYGIÉNISTE DENTAIRE
pour travailler avec une équipe dynamique, pour 3 jours semaine. Envoyer votre CV à : CASIER 1568, La Voix de l'Est, 76 Dufferin, Granby, QC J2G 9L4. Seules les candidatures retenues seront contactées.

451 PERSONNEL DEMANDÉ

F. MÉNARD
Emplois permanents de jour, soir et nuit
LAVEURS DE CAMION
classe 1, un atout, 40h/semaine,
avec possibilité de temps supplémentaire
Programme complet d'avantages sociaux dont l'assurance collective incluant lunettes et soins dentaires
Fax 450-293-4291 ou rh@fmenard.com

NUANCE COIFFURE recherche COIFFEUSE avec expérience, pour location de chaise. Chantal ou Marie-France, 450-991-3225

PIÈCES D'AUTO WATERLOO
recherche
COMMIS AUX PIÈCES
Bilingue
Avec expérience en mécanique
Poste à temps plein
Faites parvenir votre c.v.
Par télécopieur : 450-539-5310
Par courriel: paw@bellnet.ca
a/s: Daniel Gagné

Granby TOYOTA

Suite à un départ à la retraite, nous somme à la recherche d'un(e)

Directeur(trice) commercial(e)

La personne recherchée doit :
- Expérience requise
- Connaissance du système ERA
- Autonomie
- Dynamisme
- Disponibilité jour/soir, 38 h/sem. sur 4 jours (nous sommes fermés les week-ends)
- Motivation, ambition et axé sur les résultats

Nous offrons une rémunération avantageuse et un programme de formation continue.

Faites parvenir votre C.V.
Granby Toyota
Daniel Galipeau, directeur général
6, rue Irwin
Granby (Québec) J2G 8E9
dgalipeau@granbytoyota.ca

Granby TOYOTA

Conseiller(ère) en produits
véhicules neufs

Nous recherchons la personne qui possède les qualités requises pour répondre à la demande sans cesse grandissante de nos produits auprès de notre clientèle.

Ces qualités comprennent entre autres :
- Dynamisme
- Esprit d'équipe
- Grande habileté à se motiver
- Sens aigu de l'organisation
- Détermination
- Expérience obligatoire

Horaire 38 h/4 jours. Nous sommes fermés les week-ends

Nous offrons une rémunération avantageuse et un programme de formation continue.

Faites parvenir votre C.V.
Granby Toyota
Daniel Galipeau, directeur général
6, rue Irwin
Granby (Québec) J2G 8E9
dgalipeau@granbytoyota.ca

POLYFORM maîtriser la matière — 50 ANS D'INNOVATION

Industries de Moulage Polymax inc.

MÉCANICIEN DE PRODUCTION

Nous sommes à la recherche d'un mécanicien de production sur le quart de jour qui sera sous la supervision du chef mécanicien.

Responsabilités et qualifications:
- Effectue les tâches d'entretien mécanique, les réparations et la maintenance préventive des équipements.
- Expérience pneumatique, hydraulique, et vapeur serait un atout
- Esprit analytique, ordonné et minutieux
- Bon esprit d'équipe, travaillant, bonne condition physique
- Bonne écriture

Conditions d'emploi :
- Poste permanent temps plein 39 heures/semaine, disponible pour les heures supplémentaires.
- 5 à 10 ans d'expérience comme mécanicien industriel
- Salaire selon expérience

Joignez-vous à une équipe dynamique au sein d'une entreprise où tous les individus forment une véritable équipe afin d'atteindre le succès des opérations.

Veuillez vous présenter en personne pour compléter notre formulaire de demande d'emploi : 870, boul. industriel (porte #3), Granby (Québec) J2J 1A4, par courriel : polymax@polyform.com, ou par télécopieur au 450-378-3240

Prendre soin d'indiquer que vous postulez pour le poste de Mécanicien de production

Seuls les candidats présélectionnés seront contactés

Avenue profession'elle
Auparavant Passage non traditionnel

Depuis 15 ans, nous avons **accompagné plus de 600 femmes.**
Nous les soutenons dans la pratique et **l'apprentissage des métiers majoritairement masculins.**

Candidates recherchées
269 possibilités

EXIGENCES
- Femmes sans emploi
- Souhaitent changer leur situation
- Sans diplôme particulier
- Tous âges

PERSONNALITÉ
- Désirent un retour en emploi ou aux études
- Curieuses, dynamiques et motivées

Appelle-nous!
450 378-2212 poste 229
425, rue Cabana (angle St-Viateur), Granby

Cette activité est réalisée grâce à la participation financière de: Emploi Québec Montérégie

---

VOUS N'AVEZ PAS DE DIPLÔME DE CINQUIÈME SECONDAIRE ?
VOUS VOULEZ TRAVAILLER ?

NOUS OFFRONS, À GRANBY ET À COWANSVILLE, UN PROGRAMME QUI RÉPOND AUX EXIGENCES DES ENTREPRISES.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ:
- Être prestataire de l'assurance-emploi ou prestataire de l'aide sociale ou être sans soutien public du revenu.
- Sous réserve d'une évaluation faite par Emploi-Québec

DURÉE:
- Entre 10 et 12 semaines (26 h / sem.);
- **Possibilité de soutien financier.**

Ce service est offert grâce à l'aide financière d'Emploi-Québec

INFORMATION ET INSCRIPTION: CREAT - FORMATION
Téléphonez au: 1-866-776-7893

Emploi Québec

Glen Tay
TRANSPORTATION LTD.

Glen Tay Transportation GP inc. est à la recherche de Chauffeurs Professionnels
pour le Canada et les États-Unis

Nous offrons :
- Salaire compétitif
- Bonus de sécurité
- Avantages sociaux gratuits
- Horaire flexible
- Équipement récent et bien entretenu

Si vous avez :
- 2 ans d'expérience en camion/semi-remorque
- Un bon dossier de conduite
- Capable d'alléer aux États-Unis
- Une bonne éthique de travail
- Expérience en citerne pneumatique ou liquide serait un atout

Appelez-nous
Glen Tay Transportation
Tél.: 1 888 453-6829 • Téléc.: 450 248-0226
dvaughan@glentay.ca ○ mlapierre@glentay.ca

PIZZERIA SUMMUM
recherche **AIDE-CUISINIER**
à temps plein, avec expérience en pizza. Se présenter avec CV au 19 AUTHIER, Granby.

PRÉPOSÉ(E) AUX BÉNÉFICIAIRES
Recherche plusieurs préposées à temps plein et partiel, avec expérience serait un atout considérable. Petites résidences chaleureuses hébergeant chacune 12 personnes âgées atteintes d'Alzheimer et en perte d'autonomie physique. Début de l'emploi cette semaine pour formation. .
FAIRE PARVENIR C.V. AU
315 Bégin à Granby J2G 5P5
ou fax : 450-776-5922

RESSORTS D'AUTOS MÉNARD
recherche
MÉCANICIEN
Poste à temps plein - Expérience requise
Salaire et avantages très compétitifs.
Jean-Philippe Ménard ☎ **450-378-4740**

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison
Aucun cas refusé, 2006 à 2012
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

compte sur moi

leucan

Faites une différence pour les enfants

leucan.qc.ca
1 800 361-9643

415437

552 AVIS PUBLICS

Granby

AVIS PUBLIC

AVIS DE PROMULGATION
RÈGLEMENT NUMÉRO 0472-2013

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 16 décembre 2013, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé: « Règlement numéro 0472-2013 décrétant un emprunt de 256 000 $ pour financer une subvention du ministère de la Culture et des Communications accordée à la Ville de Granby pour la Bibliothèque Paul-O.-Trépanier dans le cadre du programme de soutien au développement des collections des bibliothèques publiques autonomes.

2. Que ledit règlement a reçu l'approbation du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, en date du 24 janvier 2014.

3. Que ce règlement est déposé à mon bureau, situé à l'hôtel de ville, 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement entre en vigueur selon la loi.

DONNÉ À GRANBY, QUÉBEC, ce 29 janvier 2014.

La greffière adjointe,
Me Julie Bertrand

552 AVIS PUBLICS

Appel de candidatures

Forum de consultation du Commissaire à la santé et au bien-être

Le Commissaire à la santé et au bien-être est à la recherche de citoyennes et citoyens intéressés à débattre des enjeux qui touchent notre système de santé et de services sociaux pour constituer son troisième Forum de consultation.

Il s'agit d'une occasion unique de faire partie d'une instance délibérative originale, formée de 18 citoyennes et citoyens venant de chacune des régions du Québec et de 9 experts dans des domaines liés à la santé et au bien-être. Les membres du Forum de consultation seront nommés par le Commissaire en juin 2014 pour un mandat de trois ans.

Réception des candidatures

> Pour soumettre votre candidature **à titre de membre citoyen venant d'une région,** visitez le site **influencerlavenir.com** ou communiquer avec LCOM Communication au numéro sans frais **1 877 393-3178,** du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Vous avez jusqu'au 21 février 2014, à minuit, pour vous inscrire en ligne ou transmettre par la poste votre formulaire d'inscription ainsi que votre curriculum vitae à l'adresse suivante : LCOM Communication, 180, boul. René-Lévesque Est, bureau 107, Montréal (Québec), H2X 1N6.

> Pour soumettre votre candidature **à titre de membre expert,** veuillez signifier votre intérêt auprès de l'organisme ou du département universitaire auquel vous êtes affilié parmi ceux mentionnés ci-après.

Procédure de sélection

La procédure de sélection a été déterminée par le Règlement sur la procédure de sélection des personnes aptes à composer le Forum de consultation, édicté en vertu de l'article 29 de la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être. Selon le Règlement, le Commissaire doit constituer une liste de citoyens, pour chacune des 18 régions du Québec, et, pour l'ensemble du Québec, une liste de personnes possédant une expertise particulière liée à la santé et au bien-être.

Pour la sélection des candidats citoyens venant des régions, le Commissaire a retenu, en application du Règlement, les services d'un organisme externe, LCOM Communication. Cet organisme doit recueillir et étudier les candidatures des citoyens intéressés. Il doit proposer au Commissaire, pour chaque région du Québec, au moins trois candidats.

Toute personne qui le désire peut demander à LCOM Communication d'examiner sa candidature. Cette demande doit être transmise au plus tard le 21 février 2014, à minuit, et doit être accompagnée du formulaire d'inscription dûment rempli et du curriculum vitae du demandeur.

Les candidats doivent être citoyens canadiens, âgés de 18 ans ou plus au 1er mai 2014, domiciliés dans la région pour laquelle leur candidature est proposée et ils ne doivent pas être visés par une exclusion prévue à l'article 25 de la Loi sur le Commissaire à la santé et au bien-être.

Pour la sélection des candidats experts, le Commissaire doit consulter, en vertu du Règlement, les universités et les organismes suivants afin qu'ils lui proposent chacun au plus trois candidats, pour procéder à la nomination de :

- une ou un médecin, après consultation du Collège des médecins du Québec ;
- une infirmière ou un infirmier, après consultation de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ;
- une travailleuse ou un travailleur social, après consultation de l'Ordre professionnel des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec ;
- une personne possédant une expertise en évaluation des technologies de la santé et des médicaments, après consultation de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux ;
- une personne possédant une expertise en éthique, après consultation des universités qui dispensent des programmes de formation en philosophie ou en éthique et des associations d'établissements qui comptent parmi leurs membres un ou plusieurs établissements dotés d'un comité d'éthique de la recherche ou d'un comité d'éthique clinique ;
- une ou un chercheur en santé, après consultation des universités qui dispensent des programmes de recherche en santé ;
- une ou un gestionnaire en santé et en services sociaux, après consultation de l'Association québécoise d'établissements de santé et de services sociaux ;
- deux personnes venant de secteurs d'activité ayant un lien avec la santé ou le bien-être, après consultation des organismes les plus représentatifs de ces secteurs, notamment l'éducation, l'économie, l'environnement et le secteur du travail.

Les propositions doivent être faites par le conseil d'administration ou le Bureau de l'organisme ou, dans le cas d'une université, par la direction du département universitaire concerné. Elles doivent être accompagnées du curriculum vitæ et d'une lettre de motivation du demandeur et transmise au Commissaire d'ici le 21 mars 2014.

Visitez le site influencerlavenir.com pour de plus amples renseignements.

Le Commissaire à la santé et au bien-être ne reçoit aucune candidature directement.

Québec

La terre est riche de son monde

DÉVELOPPEMENT ET PAIX
1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

NÉCROLOGIE

AUBRY
M. Jean-Nicolas - *1974-2014*

Avis de décès

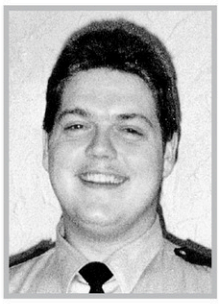

À Cowansville, le 13 janvier 2014, à l'âge de 39 ans est décédé monsieur Jean-Nicolas Aubry, demeurant à Granby. Il était le fils de Lisette Aubry et de Adrien Sorel.
Outre ses parents, il laisse dans le deuil son frère Jean-François (Line Fontaine). Il était aussi le frère de feu Myrianne. Il laisse également sa filleule Roxanne, son neveu Alexandre, sa belle-mère Éléonore Poitras, sa tante Monique, de très bons amis, André et Benoit, plusieurs autres oncles, tantes, cousins, cousines, ses compagnons de travail ainsi que plusieurs autres amis.

La famille recevra les témoignages de sympathie, le samedi 1er février à compter de 10 h 30 à l'église Très-Ste-Trinité, suivis d'une messe commémorative qui se tiendra à 11 h. Pour toutes informations, contacter COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD DE GRANBY.

En guise de sympathie, un don à Prévention Suicide serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à l'église.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

AUGER-LABRIE
Mme Gisèle - *1934-2014*

Avis de décès

À Granby, le 25 janvier 2014, à l'âge de 79 ans, est décédée madame Gisèle Labrie, née Auger, épouse de feu Normand Labrie, demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Manon (Yvon Lacasse), Bob (Marie-France Berthiaume), Nathalie (Alain Giard), Judith (Richard Giguère); ses petits-enfants : Jérémie, Sidonie, Catherine, Marie-Ève, Guillaume, Amy, Andy, Steven, Jennifer; ses arrière-petits-enfants : Florence, Élisabeth, Thomas, Mathys, Élodie, Antoine, Charlie, Zachary, Bastien et Félix, ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille recevra les témoignages de sympathie à compter de 12h30 le samedi 1er février, journée de la cérémonie, au Complexe Funéraire Le Sieur de Granby. La Liturgie de la Parole aura lieu le samedi 1er février 2014 à 14h30, en la Chapelle Le Sieur, suivie de la mise en place au Columbarium Mgr Pelletier, rue Dufferin.

La famille désire remercier le personnel des Résidences Omer Deslauriers, Villa Bonheur et Marie-Berthe Couture pour les bons soins prodigués à Mme Auger.

Des dons à la Fondation Alzheimer de Granby et région seraient appréciés. Des formulaires seront disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.

Le Sieur
COMPLEXE FUNÉRAIRE
Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

VALLÉE BRODEUR
Mme Lucia - *1926-2014*

Avis de décès

Au Centre de Santé Courville, le 24 janvier 2014, à l'âge de 87 ans, est décédée madame Lucia Brodeur, née Vallée, épouse en premières noces de feu Ronald Brodeur et en secondes noces de feu Marcel Brodeur, demeurant à Waterloo.
Elle laisse dans le deuil ses enfants: Céline (Réal Gagné), Denise (Jean Patenaude), Nicole (Pierre Bélanger), Pierre (Diane Haman), Claire (Paul Chalin), Sylvie (Denis Plourdes), ses 13 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants. Lui survivent ses soeurs: Mariette et Sr Georgette Vallée n.d.p.s., ainsi que ses belles-soeurs, la famille de M. Marcel Brodeur, ses neveux, nièces, autres parents et amis.
Un merci spécial au personnel du Centre de Santé Courville pour les soins exceptionnels prodigués à notre mère.
Madame Vallée repose au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY. La famille vous accueillera vendredi 31 janvier 2014 de 14h à 17h et de 19h à 21h ainsi que le samedi 1er février, jour des funérailles, à compter de 13h jusqu'au départ du salon à 14h35 pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 15h. La crémation suivra au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. L'inhumation aura lieu au cimetière Mgr Pelletier à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Société canadienne de la sclérose en plaques serait apprécié.
Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette
RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

BERNARD
Zoé - *2005-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Entourée de l'amour de sa famille à son domicile, le 26 janvier 2014, à l'âge de 8 ans, est décédée Zoé Bernard, fille de Catherine Salois et de Marco Bernard, demeurant à Bromont.
Elle laisse dans le deuil, outre ses parents, ses soeurs : Camille et Charlie; ses grands-parents maternels, Robert Salois et Nicole Dionne; ses grands-parents paternels, Michel Bernard et Lucille Ménard; ses oncles et tantes : Élizabeth Salois (Philippe Fortier), Josée Salois (Pierre Villeneuve), France Bernard, Pascal Bernard (Sara Ménard) ainsi que plusieurs cousins, cousines, autres parents et nombreux amis.
La famille vous accueillera le vendredi 31 janvier de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le samedi de 9 h jusqu'à 11 h au COMPLEXE FUNÉRAIRE LESIEUR DE GRANBY. Le service religieux sera célébré le samedi 1er février 2014 à 11 h 30 en l'église St-François-de-Xavier de Bromont.
Des dons à la Fondation Leucan ou La Fondation en Coeur ou La Fondation Ste-Justine seraient appréciés. Formulaires disponibles au bureau du Complexe Le Sieur.
La famille désire remercier le personnel des soins palliatifs du C.L.S.C. ainsi que la grande famille de St-Justine pour les bons soins prodigués à Zoé durant sa maladie.

Le Sieur COMPLEXE FUNÉRAIRE — Respect, Dignité et Économie
60, boul. Pie IX, Granby - Tél.: 450 777-1414
Téléc.: 450 777-0999 • www.lesieur.ca - info@lesieur.ca • Membre de la C.T.Q.

JACOB née MARTYNAITIS
Mme June Julia - *1921-2014*

AVIS DE DÉCÈS

À l'hôpital B.M.P, le 23 janvier 2014, à l'âge de 93 ans, est décédée Mme June Julia Martynaitis, épouse de feu M. Ernest T. Jacob, résidente de Cowansville, (Québec).
Elle laisse dans le deuil ses enfants : Claire (Larry), Jean (Nicole), Claude (Margaret), Louise (feu Pierre), Johanne (Yvon) et Paul (Sylvie), ses petits-enfants, ses arrière-petits-enfants et ses arrière-arrière-petits-enfants, ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et beaucoup d'amis.
Mme Jacob sera exposée au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI, 402 Rivière à Cowansville, le vendredi 31 janvier 2014 de 19 h à 22 h et le samedi 1er février 2014, le salon sera ouvert de 9 h à 10 h 30.
Les funérailles auront lieu à 11 h en l'église Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, suivies de l'inhumation au cimetière Notre-Dame-de-la-Paix (rue Albert)
Vos témoignages de sympathie peuvent se transmettre via notre site internet www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI — Se recueillir, se retrouver.
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

BROSSEAU
M. Guy - *1940-2014*

AVIS DE DÉCÈS

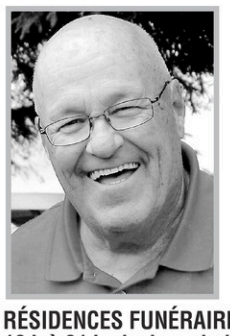

À l'Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville, le 25 janvier 2014, à l'âge de 73 ans est décédé monsieur Guy Brosseau, conjoint de madame Huguette Ouellette, demeurant à Waterloo.
Il fut l'employé de La Voix de l'Est et de La Tribune durant plusieurs années.
Outre sa conjointe, il laisse dans le deuil ses enfants, Gaétan (Lynda Dionne), Patrick (Sonia Roy); son petit-fils Darryl; ses frères et soeurs : Denis (Louise), Lise s.n.j.m., Jean-Yves (Marie-Paule), Pierre (Claire); ses beaux-frères et belles-soeurs : Jean-Guy (Thérèse), René (Louise), Louise (Normand), Yvan (Diane), Francine (John), son filleul Jason Stevenson ainsi que ses neveux, nièces, autres parents et amis.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraire Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie AU SALON LES RÉSIDENCES FUNÉRAIRES BESSETTE DE WATERLOO, le mercredi 29 janvier 2014 de 14 h à 17 h et de 19 h à 21 h ainsi que le jeudi 30 janvier, jour des funérailles, à compter de 9 h jusqu'au départ du salon à 10 h 45 pour se rendre à l'église St-Bernardin où le service sera célébré à 11 h. L'inhumation aura lieu à une date ultérieure. En guise de sympathie, un don au Centre d'action bénévole de Waterloo ou à la Fondation Courville serait apprécié.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
5034, rue Foster, Waterloo, J0E 2N0 - Tél.: 450 539-1606 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 539-3035 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

LAROCQUE NÉE FERLAND
Mme Reine - *1942-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Suite à un long combat contre le cancer, à l'hôpital B.M.P de Cowansville, le 24 janvier 2014, à l'âge de 71 ans, nous a quittée notre chère Reine Ferland, épouse de M. Yvon Larocque.
Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses enfants : Sylvain, Isabelle (André) et Katheryne (Delphine), ses petites-filles : Mia et Ariel, ses filles d'accueil : Audrey et Katia Lapointe Fillion, son frère Jean-Guy (Ninette), ses beaux-frères et belles-soeurs, ses neveux et ses nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis.
Selon ses volontés, il y aura une célébration de sa vie en toute intimité à une date ultérieure.
La famille désire remercier le Dr. Jean-Philippe Garant, ainsi que le personnel des soins à domicile La Pommeraie, spécialement Dr. Pascale Beaulieu et l'infirmière Nicole Lefebvre pour les bons soins prodigués à Mme Ferland.
Les arrangements funéraires ont été confiés au Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI.
Vos témoignages de sympathie peuvent se transmettre via notre site internet www.complexebm.com

Complexe funéraire BROME-MISSISQUOI — Se recueillir, se retrouver.
402 de la Rivière, Cowansville
Tél.: 450 266-6061 - www.complexebm.com

DESPUTEAU
M. Henri - *1937-2014*

AVIS DE DÉCÈS

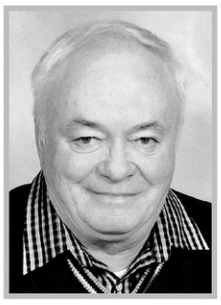

Au Centre hospitalier de Granby, le 27 janvier 2014, à l'âge de 76 ans est décédé M. Henri Desputeau, époux de Mme Hélène Voyer, demeurant à Granby.
Outre son épouse Hélène, il laisse dans le deuil ses enfants : Jean-François (Sylvie Aubé), Stéphane (Nadia Barsalou), Martin (Maryse Lachance), Pascal (Linda Larivière); ses petits-enfants : Rafaëlle, Mikaëlle, Philippe, Florence, Daphné, Laetitia, Coralie et Marilou, ainsi que ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le jeudi 30 janvier de 19 à 22 h et le vendredi 31 janvier à compter de 9 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même vendredi 31 janvier à 11 h en la chapelle du complexe, suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin à Granby.
En guise de sympathie, un don à la Fondation québécoise du cancer serait apprécié. Des formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

L'ESPÉRANCE PETIT
Mme Yvette - *1919-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY - Hôpital de Granby, le 24 janvier 2014, à l'âge de 94 ans est décédée madame Yvette Petit, née L'Espérance, épouse de feu René Petit demeurant à Granby.
Elle laisse dans le deuil sa fille Georgette (Robert Lamarche), son fils Germain Petit (son amie Jeannette Boisvert), ses petits-enfants : Roger (Vera de Victoria), Linda (Yves-Benoit de St-Valérien), Robin de Magog, Daniel (Andrée Nooman de Régina), Annie Rochfort de Montréal et ses 7 arrière-petits-enfants.
Elle était la soeur de feu Henri L'Espérance (Fernande), Lucille (feu Armand Gatien). Elle laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.
La famille désire remercier le personnel de la Résidence St-Charles, Lise Martin et Charles Authier pour les bonnes attentions prodiguées à madame L'Espérance.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette. La famille recevra les témoignages de sympathie au SALON LES JARDINS FUNÉRAIRES BESSETTE DE GRANBY, le vendredi 31 janvier 2014 de 19 h à 21 h ainsi que le samedi 1er février à compter de 9 h, suivis de la célébration de la Parole à 11 h en la chapelle. L'inhumation aura lieu au cimetière de Lawrenceville à une date ultérieure.
En guise de sympathie, un don à la Fondation du Centre hospitalier de Granby serait apprécié. Les formulaires seront disponibles au salon.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

GAUTHIER
Mme Mariette - *1946-2014*

AVIS DE DÉCÈS

À l'hôpital Ste-Marie de Trois-Rivières, le 16 janvier 2014, à l'âge de 68 ans est décédée Mme Mariette Gauthier, épouse de M. André Beaumier, demeurant à Trois-Rivières.
Outre son époux André, elle laisse dans le deuil sa fille Isabelle (Jean-Pierre Beucher), sa soeur et son frère : Carmelle (Gilles Desroches), Jean-Paul (Nicole Roy), son beau-frère et ses belles-soeurs : Maurice (Huguette Bédard), Jeannine (feu Pierre Tourigny), ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.
La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard. La famille vous accueillera le jeudi 30 janvier à compter de midi au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La Liturgie de la Parole sera célébrée ce même jeudi 30 janvier à 14 h, en la chapelle, suivie de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.
En guise de sympathie, un don à la Fondation des maladies du coeur du Québec serait apprécié.
Les formulaires seront disponibles à la réception du complexe.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

NOISEUX
M. Denis - *1938-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Au CSSSHY - Hôpital de Granby, le 25 janvier 2014, à l'âge de 75 ans est décédé monsieur Denis Noiseux, conjoint de madame Yvette Bouthillier, demeurant à Granby.
Outre sa conjointe Yvette, il laisse dans le deuil son fils Daniel (Nancy Carpentier), ses filles : Josée (Joe Boal), Nathalie (Claude Jeanson), ainsi que la fille de sa conjointe, Ghislaine Gélineau (Gaétan Veilleux). Il laisse aussi ses petits-enfants : Lydia Grondin, Marie-Ève, Anthony Paquette ainsi que les petits-enfants de sa conjointe. Il laisse également ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, autres parents et amis.

Denis: fort, généreux, travaillant, aimant, avec un beau sens de l'humour et une joie de vivre n'étaient que quelques-unes des qualités d'un grand homme qu'il a été pour nous.
La crémation a eu lieu à Granby au Crématorium Les Jardins Funéraires Bessette.
Un discours aura lieu le samedi 1er février 2014 à 15 h à la salle du Royaume des témoins de Jehovas au 576, rue Denison Est à Granby.

Bessette RÉSIDENCES ET JARDINS FUNÉRAIRES
997, rue des Colombes, Granby, J2J 2R2 - Tél.: 450 777-1171 - 1 888 730-6666
Téléc.: 450 777-4393 - www.famillebessette.com - Membre de la C.T.Q.

PEPIN DUBÉ
Mme Jeanne D'Arc - *1931-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Au Centre hospitalier de Granby, le 27 janvier 2014 à l'âge de 82 ans est décédée Mme Jeanne d'Arc Dubé née Pepin, demeurant à Granby, épouse de feu M. Denis Dubé.

Elle laisse dans le deuil sa fille Brigitte et son petit-fils Francis. Elle était la belle-soeur de feu Bernard, Yolande, Claire, feu Roger, Fernand et Gisèle. Elle laisse également dans le deuil ses neveux, nièces, autres parents des familles Pepin et Dubé.

La famille désire remercier sincèrement le personnel du 6e étage du CHG pour leur dévouement et les bons soins prodigués.

La crémation a eu lieu au crématorium Girardot & Ménard.

La famille vous accueillera le lundi 3 février à compter de 9 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. La liturgie de la Parole sera célébrée ce même lundi à 11 h, en la chapelle du complexe, suivie de la mise en place au Columbarium Girardot & Ménard.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

RIVARD
M. François-Gaëtan - *1949-2014*

AVIS DE DÉCÈS

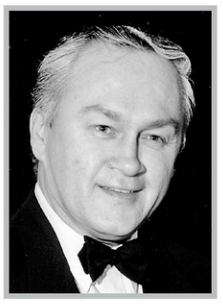

Au Centre hospitalier de Granby, le 27 janvier 2014, à l'âge de 64 ans est décédé M. François-Gaëtan Rivard, demeurant à Granby. Il était le fils de feu Domina Rivard et de feu Simone Robitaille.

Il laisse dans le deuil sa copine, Diane Berthiaume, ses filles : Marie-Line (Maxime Nadeau), Marie-France (Frédérick Maltais) et Kathy; la mère de ses filles, Line Foisy; ses petits-enfants : Naomie, Frédérike, Jade, Édouard, Océane et Kaëna. Il était le frère de Huguette, Gisèle, feu Jean-Denis (Denise Daigneault), Pierrette, Florian, Diane, Johanne. Il laisse également plusieurs neveux, nièces, autres parents et amis.

La famille vous accueillera le vendredi 31 janvier de 14 à 17 h, et de 19 à 21 h et le samedi 1er février de 8 h à 9 h 30 au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD. Les funérailles seront célébrées ce même samedi 1er février à 10 h, en l'église St-Luc, suivies de la crémation. Les cendres seront inhumées à une date ultérieure au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

TURENNE RACINE
Mme Thérèse - *1916-2014*

AVIS DE DÉCÈS

Au Centre hospitalier de Granby, le 28 janvier 2014, à l'âge de 97 ans est décédée Mme Thérèse Racine, née Turenne, demeurant à Granby, épouse de feu M. Anatole Racine.

Elle laisse dans le deuil ses enfants : Serge, Jacques (Marjolaine Guay), Françoise et Doris; ses petits-enfants : François (Anne-Marie Chaussé), Annie (Jean-François Lalande), Sophie (Christian Corriveau), Martin (Marie-Claude Bernier), Marc-Olivier (Annie Paquette), Dominique (Stéphane Mercure), Mélanie (Sébastien Ducas), Simon (Karine Pelletier); ses 15 arrière-petits-enfants bien-aimés. Elle était la soeur de feu Roméo, feu William, feu Hector, feu Arthur, feu Cuthbert, feu René, feu Simon, feu Marie-Rose, feu Marie-Ange, feu Marie-Blanche, feu Jeanne, feu Marguerite, Rita (feu Léon Robitaille). Elle laisse également sa belle-soeur Suzanne Racine ainsi que plusieurs neveux, nièces, autres parents et ami(e)s.

La famille désire remercier spécialement Dr Dubuc ainsi que le personnel du 6e étage du C.H.G. pour leur dévouement et les bons soins prodigués. La famille vous accueillera le mardi 4 février de 10 à 14 h au salon du COMPLEXE FUNÉRAIRE GIRARDOT & MÉNARD DE GRANBY. Les funérailles auront lieu ce même mardi 4 février à 14 h 30 en l'église St-Luc, suivies de l'inhumation au cimetière Mgr Pelletier, rue Dufferin à Granby.

Girardot & Ménard
470 Dufferin, Granby, QC - J2G 9G2
Tél.: 450-372-4498 - Téléc.: 450-372-2738
complexe@girardot-menard.com

Maison Montcalm
Fleuriste

Des fleurs pour dire ce que les mots ne pourraient exprimer.

210 York, Granby 450 372-3925

1er anniversaire de décès
Simone Laplante
survenu le 29 janvier 2013

1 an déjà que tu n'es plus là, mais dans nos têtes et dans nos coeurs, tu es toujours présente, car tu as laissé tant de souvenirs sur ton chemin.

De tes enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants

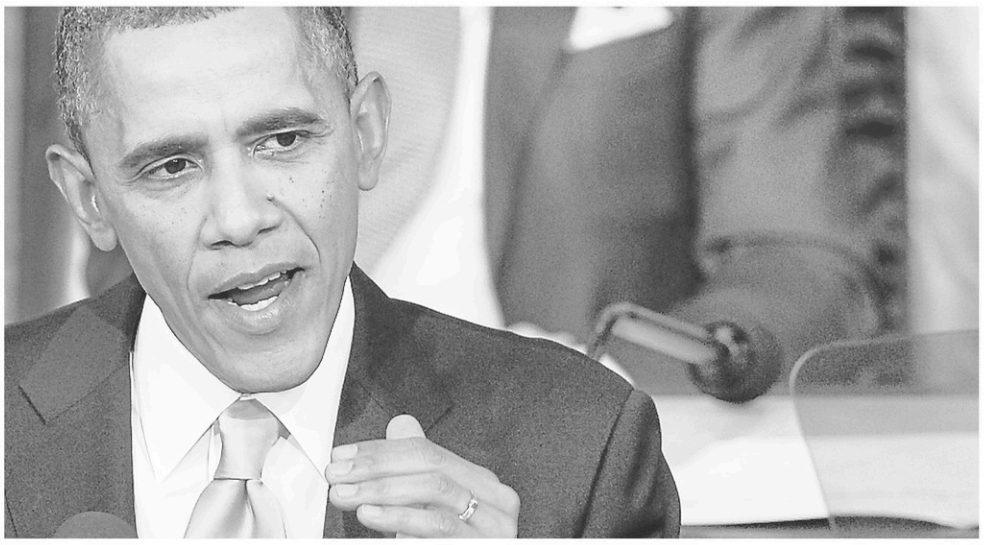

PHOTO ASSOCIATED PRESS

Le président des États-Unis, Barack Obama.

ÉTAT DE L'UNION

Obama veut amoindrir les inégalités sociales

WASHINGTON (ASSOCIATED PRESS) — Affirmant que la reprise économique des États-Unis tarde encore à se concrétiser pour des millions d'Américains, le président Barack Obama a lancé un défi à un Congrès lourdement divisé de rétablir la croyance en « l'égalité des opportunités ». Il a affirmé que lui-même n'hésiterait pas à intervenir là où il en a le pouvoir.

« L'Amérique ne restera pas là à ne rien faire et moi non plus », a déclaré le président Obama dans son discours sur l'état de l'Union, retransmis à la télévision hier soir et dont des extraits ont été transmis aux médias.

L'adresse du président marque le début d'une bataille électorale de mi-mandat qui devrait rapidement s'emparer de Washington. Les démocrates, qui tentent de dépeindre les républicains comme les protecteurs des plus fortunés, ont pressé le président Obama de s'attaquer aux inégalités sociales et de réduire le fossé séparant les mieux nantis des plus pauvres du pays.

Les mesures promises par le président hier soir s'inscrivent d'ailleurs dans cette lignée. Il a dit vouloir adopter une série de mesures exécutives pour relever le salaire minimum des nouveaux employés fédéraux, aider les chômeurs de longue date à retourner sur le marché du travail et élargir les programmes de formation de main-d'oeuvre.

Salaire minimum

M. Obama a aussi réitéré son appel aux élus du Congrès pour qu'ils haussent le salaire minimum de tous les travailleurs, adoptent une importante réforme sur l'immigration et améliorent l'accès aux programmes d'éducation de la première enfance. Ces initiatives avaient toutes été évoquées lors du dernier discours sur l'état de l'Union de M. Obama, l'an dernier, mais elles n'avaient pas abouti.

Bien que le taux de chômage recule aux États-Unis et que les marchés financiers reprennent du tonus, le président dit reconnaître que de nombreux Américains n'en voyaient toujours pas les retombées concrètes.

« La dure réalité, c'est que même si l'économie reprend, il y a encore trop d'Américains qui travaillent plus fort que jamais et parviennent à peine à joindre les deux bouts. Et il y en a encore trop qui n'ont tout simplement pas d'emploi. »

La stratégie de M. Obama, qui préfère faire cavalier seul, devrait lui permettre de dynamiser son second mandat en demi-teintes et inciter un Congrès divisé à adopter de nouvelles mesures pour multiplier les opportunités d'emplois pour des millions d'Américains.

Mais les chances que les élus obtempèrent sont minces, surtout à l'approche des élections de mi-mandat.

Bien au fait de ces difficultés à venir, la Maison-Blanche a pris le pari de prouver à la population américaine que le président détenait encore les rênes du pouvoir en annonçant ces mesures unilatérales.

Or, la portée immédiate des actions posées par M. Obama risque d'être faible. Son initiative concernant la hausse du taux fédéral du salaire minimum de 7,25 $ US à 10,10 $ US ne s'appliquera, par exemple, qu'aux nouveaux employés contractuels.

« La froide réalité est qu'au milieu de la reprise, trop d'Américains travaillent pour seulement joindre les deux bouts. Et trop d'Américains ne travaillent pas du tout. »

« Donnons une augmentation de salaire à l'Amérique ! »

Les républicains, qui ont vu leur cote de popularité chuter dans les sondages en 2013, ont repris la cause de l'inégalité des revenus au cours des derniers mois. Selon eux, l'écart grandissant entre les riches et les pauvres est attribuable aux politiques économiques d'Obama.

« Les républicains ont des projets pour réduire cet écart. Ces projets se concentreront sur l'emploi sans nécessiter de nouvelles dépenses, d'aides gouvernementales ou de la bureaucratie supplémentaire », a déclaré une représentante du GOP, Cathy McMorris.

En matière de politiques étrangères, M. Obama a promis d'imposer son véto à toutes lois votées par le Congrès pour imposer des sanctions à l'Iran tant et aussi longtemps que dureront les négociations sur l'emploi du nucléaire dans l'État islamique.

Il a mentionné le retour des troupes américaines d'Afghanistan, ajoutant qu'il avait espoir que soit fermée la prison de Guantanamo Bay, car, a ajouté le président, le terrorisme ne se combat pas seulement avec des opérations militaires et des services de renseignements ; il se combat aussi en demeurant fidèle aux idéaux constitutionnels et en servant d'exemple au reste de la planète.

MOTS MYSTÈRES

MM4101

PEINTRES - Un mot de 7 lettres

ALBERS
APELLE
ARP
ASAM
ATELIER
ATLAN
BACON
BROSSE
BURGKMAIR
DALI
DIX
DRUON
ECKERSBERG
EITOKU
ENSOR
ERNI
ERTE
ESTEVE
FUSSLI
GOSSAERT
GRANET
GROS
GRUBER
HALS
HELION
ISABEY
LOTTO
MORSE
NATOIRE
NATTIER
NOLDE
OROZCO
OUDRY
PATER
RAEBURN
REDON
REINHARDT
RENOIR
REPINE
RICCI
RIGAUD
ROPS
ROSA
ROSSO
SISLEY
STAEL
STEEN
TESSAI
TOBEY
TON
TURA
VANLOO
VOUET
ZORN
ZURBARAN

A	T	E	L	I	E	R	T	D	I	X	R	V	E	N
Z	E	V	A	N	L	O	O	R	O	C	Z	O	R	O
U	U	E	N	A	P	E	L	L	E	I	C	O	S	C
R	O	T	R	L	R	S	L	A	H	A	P	I	O	A
B	V	S	U	T	O	B	E	Y	E	S	S	O	R	B
A	Y	E	B	A	S	I	Y	E	L	S	I	S	G	U
R	M	R	E	T	N	A	T	T	I	E	R	T	O	R
A	N	T	A	G	L	O	T	T	O	T	D	O	E	G
N	I	E	R	B	R	D	L	P	N	R	O	P	M	K
A	L	E	E	N	O	U	R	D	A	L	I	K	Y	M
T	S	R	N	T	S	A	B	H	E	N	Z	R	U	A
O	S	A	O	S	S	G	N	E	E	O	D	E	I	I
I	U	N	M	E	O	I	E	A	R	U	T	D	N	R
R	F	P	A	T	E	R	E	N	O	I	R	O	R	R
E	C	K	E	R	S	B	E	R	G	R	A	N	E	T

Solution du dernier problème: **PYROMANE**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Partie de soupape – Son nom arabe est al-Djazâir.
2 Organe d'un sens – Défoncé.
3 Compatissant – Palmiers.
4 Débarrasser d'un liquide.
5 Gribouillé – Pâturage d'été, en montagne.
6 Liquide amniotique.
7 Divisible par deux – Course à obstacles.
8 Jamais – Crier comme un cerf – Jeune élève de danse.
9 Conception imaginaire – Esclave d'État, à Sparte.
10 Parasite – Plante des montagnes.
11 Petites rues – Coule au Congo.
12 Écossais – Avec intention.

Verticalement

1 Confusion – Sert d'élément de charpente.
2 Monnaie de Moldavie – Crooner.
3 Chérir – Images saintes.
4 Piller les oeuvres d'autrui – Broyé.
5 Le moindre détail – Monnaies de l'Iran.
6 Gardé dans sa main – Banale.
7 Document écrit – Asa-foetida.
8 Les rognons, le foie, etc. – Prénom masculin.
9 Ville d'Italie – Mammifère carnivore.
10 Remis – Recommander vivement.
11 À la fin d'une liste – Instable.
12 Petit vent – Écimés.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO 4100

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	H	R	A	S	E	■	E	C	L	A	T
2	R	I	A	L	■	B	U	S	H	I	D	O
3	O	R	B	I	T	E	■	T	A	R	E	R
4	N	A	■	T	I	N	T	E	M	E	N	T
5	E	G	R	E	N	E	R	■	P	■	I	■
6	R	A	I	R	E	■	A	V	I	O	N	S
7	■	N	D	■	T	R	I	■	O	B	E	I
8	M	A	I	N	T	E	N	A	N	T	■	G
9	A	■	C	U	E	V	A	■	N	E	O	N
10	M	A	U	L	■	E	R	R	A	N	T	E
11	B	I	L	L	A	R	D	■	T	U	E	E
12	O	R	E	E	■	S	E	N	S	E	E	S

MC4101

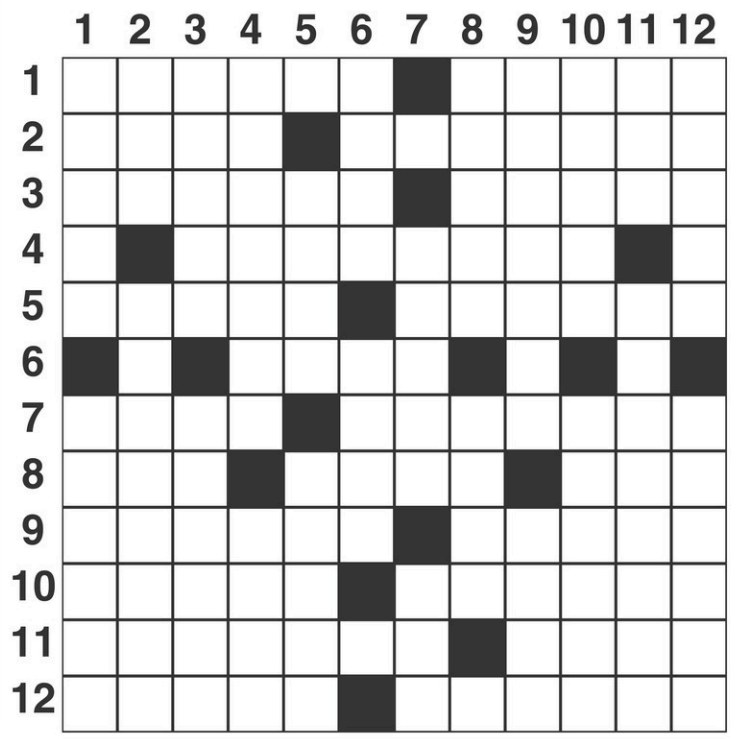

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.

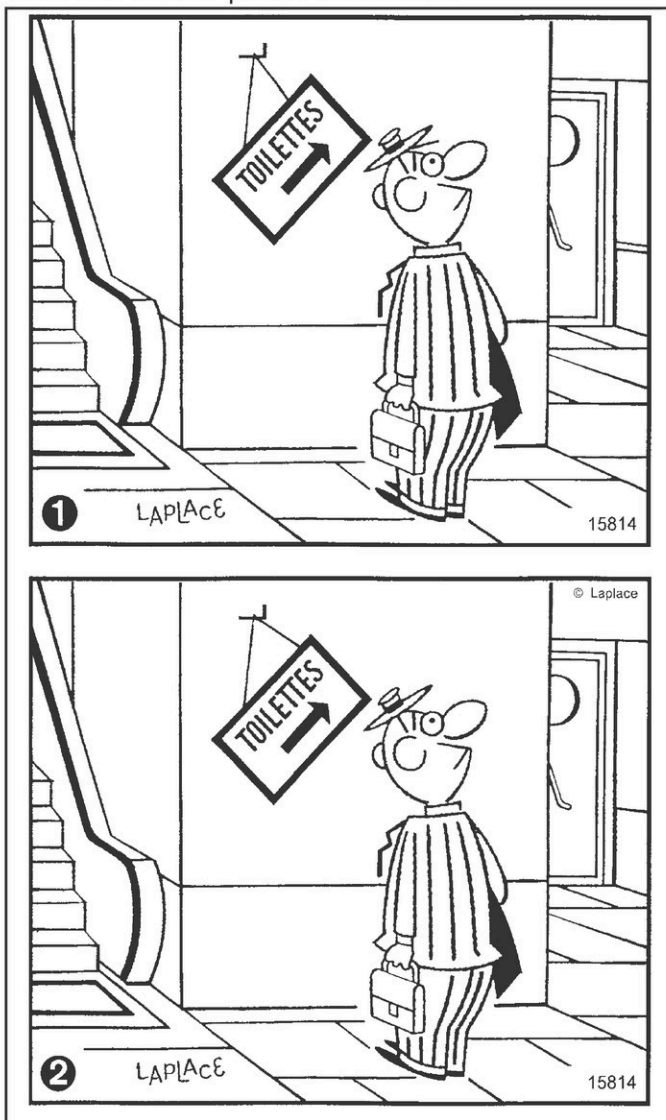

SOLUTION

1 Mèche de cheveux sous le chapeau de l'homme. **2** Le col de chemise est moins large. **3** Revers de la jambe droite du pantalon. **4** Une rayure en moins sur la jambe gauche du pantalon. **5** Dallage complété sous les pieds de l'homme. **6** Fil de suspension de l'écriteau. **7** La base de la rampe de l'escalator a été modifiée. **8** Mur incomplet à droite de la porte.

Jeux29_janvier_14

		7	1				3	
2					9	7		
1			3				2	
	4					8		9
6			7					
				2	3		6	
				3			1	5
7	5			1	6			
				5				

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2593

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

Solution du dernier sudoku

2	3	8	9	4	7	6	5	1
6	9	5	3	1	2	7	4	8
7	4	1	8	5	6	2	9	3
4	1	3	6	2	5	8	7	9
9	7	2	1	8	4	3	6	5
8	5	6	7	9	3	1	2	4
3	2	9	5	7	1	4	8	6
1	8	4	2	6	9	5	3	7
5	6	7	4	3	8	9	1	2

Par Fabien Savary 2592

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

statistiques

LNH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Boston	51	33	15	0	3	32	153	113	69	19-5-0-2	14-10-0-1	6-3-0-1	G-3
Tampa Bay	52	31	16	2	3	25	155	128	67	16-6-1-2	15-10-1-1	6-3-0-1	G-3
Toronto	54	27	21	2	4	18	155	168	60	17-10-0-1	10-11-2-3	6-3-1-0	P-2

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Pittsburgh	53	37	14	2	0	33	171	128	76	22-4-0-0	15-10-2-0	7-2-1-0	G-1
N.Y. Rangers	54	28	23	1	2	25	139	138	59	12-13-1-2	16-10-0-0	7-3-0-0	G-1
Caroline	52	24	19	6	3	23	134	147	57	13-10-2-3	11-9-4-0	7-3-0-0	G-4

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Montréal	**52**	**27**	**20**	**2**	**3**	**24**	**128**	**134**	**59**	**14-9-1-2**	**13-11-1-1**	**3-6-1-0**	**P-4**
Detroit	52	23	18	3	8	20	135	144	57	9-11-3-5	14-7-0-3	5-4-0-1	P-1
Columbus	52	26	22	3	1	22	152	148	56	14-10-1-1	12-12-2-0	8-2-0-0	P-2
Philadelphie	53	25	22	1	5	22	142	158	56	13-10-0-1	12-12-1-4	3-5-0-2	P-4
New Jersey	53	22	20	3	8	22	127	132	55	12-7-2-4	10-13-1-4	5-2-1-2	P-1
Ottawa	**52**	**22**	**20**	**4**	**6**	**20**	**147**	**165**	**54**	**11-11-2-3**	**11-9-2-3**	**5-2-2-1**	**P-2**
Washington	52	23	21	2	6	15	148	154	54	14-9-2-2	9-12-0-4	3-5-0-2	G-1
N.Y. Islanders	55	21	26	4	4	15	157	185	50	8-11-4-4	13-15-0-0	5-4-0-1	P-3
Floride	52	21	24	2	5	14	127	158	49	10-11-1-3	11-13-1-2	5-4-1-0	G-1
Buffalo	51	14	30	3	4	8	97	147	35	9-15-2-2	5-15-1-2	3-4-0-3	P-1

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Chicago	54	32	10	5	7	27	190	149	76	18-4-2-5	14-6-3-2	3-3-2-2	P-3
St. Louis	51	35	11	3	2	30	177	119	75	18-5-2-0	17-6-1-2	6-4-0-0	G-2
Colorado	52	33	14	2	3	30	153	137	71	17-7-2-1	16-7-0-2	7-2-1-0	G-1

SECTION PACIFIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Anaheim	54	39	10	1	4	37	182	130	83	21-1-1-1	18-9-0-3	8-2-0-0	G-2
San Jose	53	34	13	1	5	26	165	126	74	19-3-0-3	15-10-1-2	7-3-0-0	P-1
Los Angeles	54	30	18	2	4	24	133	113	66	16-7-2-1	14-11-0-3	4-5-0-1	G-1

QUATRIÈME AS

	MJ	G	P	DP	DF	GRP	BP	BC	Pts	Dom.	Étr.	10 Dern.	Sér.
Vancouver	54	27	18	3	6	24	137	138	63	14-8-2-3	13-10-1-3	4-5-0-1	P-1
Minnesota	54	28	20	2	4	22	129	133	62	19-7-1-1	9-13-1-3	6-3-1-0	P-1
Phoenix	52	24	18	6	4	20	151	160	58	14-8-2-1	10-10-4-3	3-6-1-0	P-1
Dallas	53	24	21	4	4	21	154	157	56	13-9-2-3	11-12-2-1	4-5-1-0	P-1
Winnipeg	54	25	24	1	4	20	152	158	55	13-10-0-4	12-14-1-0	6-4-0-0	G-2
Nashville	54	23	23	2	6	22	132	163	54	13-11-1-3	10-12-1-3	4-4-0-2	P-2
Calgary	52	18	27	4	3	14	119	165	43	9-14-3-0	9-13-1-3	3-6-0-1	G-2
Edmonton	55	17	32	4	2	15	144	190	40	9-14-1-1	8-18-3-1	3-6-1-0	G-2

NOTE: les trois premiers de chaque section en plus des deux meilleurs fiches d'association se qualifient en vue des séries.

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	Pts
1. Boston	51	69
2. Tampa Bay	52	67
3. Toronto	54	60
4. Montréal	**52**	**59**
5. Detroit	52	57
6. Ottawa	**52**	**54**
7. Floride	52	49
8. Buffalo	51	35

SECTION MÉTROPOLITAINE

	MJ	Pts
1. Pittsburgh	53	76
2. N.Y. Rangers	54	59
3. Caroline	52	57
4. Columbus	52	56
5. Philadelphie	53	56
6. New Jersey	53	55
7. Washington	52	54
8. N.Y. Islanders	55	50

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION CENTRALE

	MJ	Pts
1. Chicago	54	76
2. St. Louis	51	75
3. Colorado	52	71
4. Minnesota	54	62
5. Dallas	53	56
6. Winnipeg	54	55
7. Nashville	54	54

SECTION PACIFIQUE

	MJ	Pts
1. Anaheim	54	83
2. San Jose	53	74
3. Los Angeles	54	66
4. Vancouver	54	63
5. Phoenix	52	58
6. Calgary	52	43
7. Edmonton	55	40

Lundi 27 janvier
Boston 6 N.Y. Islanders 3
Columbus 2 Caroline 3
Buffalo 0 Pittsburgh 3
Colorado 4 Dallas 3
Los Angeles 1 San Jose 0
Edmonton 4 Vancouver 2
Mardi 28 janvier
Ottawa à Columbus, 19h.
Detroit à Philadelphie, 19h.
Floride à Boston, 19h.
Tampa Bay à Toronto, 19h.
Washington à Buffalo, 19h30.
Caroline **à Montréal**, 19h30.
New Jersey à St. Louis, 20h.
Nashville à Winnipeg, 20h.
Los Angeles à Phoenix, 21h.
Chicago à Calgary, 21h30.
Minnesota à Anaheim, 22h.
Mercredi 29 janvier
N.Y. Rangers à N.Y. Islanders, 19h.
San Jose à Edmonton, 21h30.
Chicago à Vancouver, 22h30.
Jeudi 30 janvier
Montréal à Boston, 19h.
Floride à Toronto, 19h.
Washington à Columbus, 19h.
Tampa Bay **à Ottawa**, 19h30.
New Jersey à Dallas, 20h30.
Buffalo à Phoenix, 21h.
Minnesota au Colorado, 21h.
San Jose à Calgary, 21h.
Philadelphie à Anaheim, 22h.
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30.
Vendredi 31 janvier
St. Louis en Caroline, 19h.
N.Y. Islanders à N.Y. Rangers, 19h.
Washington à Detroit, 19h30.
New Jersey à Nashville, 20h.
Vancouver à Winnipeg, 20h30.

HOCKEY

LHJMQ

SECTION OUEST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-B.	48	29	10	4	5	172	135	67
Drum.	49	30	16	1	2	175	137	63
Val-d'Or	49	30	17	1	1	214	170	62
Gatineau	49	29	17	1	2	180	158	61
R.-N.	48	26	17	3	2	180	175	57
Sherbrooke	49	15	28	3	3	142	205	36

SECTION EST TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
B.-Com.	49	33	12	1	3	175	120	70
Québec	49	29	12	3	5	182	155	66
Rimouski	49	29	13	3	4	180	153	65
Victoriaville	48	23	19	4	2	155	159	52
Chi.	50	24	25	1	0	145	168	49
Shawinigan	49	12	30	4	3	118	182	31

SECTION MARITIMES TELUS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Halifax	50	33	16	0	1	203	136	67
Cap-Breton	49	26	20	0	3	187	183	55
Moncton	51	25	24	0	2	155	160	52
A.-Bathurst	50	17	28	3	2	110	178	39
Char.	50	17	28	1	4	138	182	39
St-Jean	48	15	29	1	3	118	173	34

Dimanche 26 janvier
A.-Bathurst 0 Saint-Jean 4
Chicoutimi 3 Cap-Breton 6
B.-Com. 4 Moncton 2
Gatineau 4 Shawinigan 3
Charlottetown 0 Drummondville 6
Québec 3 R.-N. 0
Mercredi 29 janvier
Victoriaville au Cap-Breton, 18h.
Saint-Jean à Shawinigan, 19h.
B.-B. à Rimouski, 19h.
A.-Bathurst à Gatineau, 19h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 28 janvier.

	MJ	B	A	PTS
Mantha, Val-d'Or	39	41	44	85
Duclair, Québec	47	42	33	75
Marcotte, Val-d'Or	48	28	42	70
Power, R.-N.	47	21	49	70
Gélinas, Val-d'Or	49	21	48	69
DeLuca, Rimouski	48	34	33	67
Ehlers, Halifax	45	28	39	67
Drouin, Halifax	29	18	48	66
Poirier, Gatineau	45	31	33	64
Gaudreau, Drum.	47	27	33	60
Darcy, Cap-Breton	48	26	34	60

GARDIENS

NOTE: en date du 28 janvier.

	MJ	V	D	DPF	JB	Moy.
Cadorette, B.-C.	36	25	9	2	5	2,26
Fucale, Halifax	34	25	7	1	2	2,30
Guindon, Drum.	40	22	15	2	4	2,59
Dubeau, Mon.	46	24	20	2	3	2,66
Marcoux, B.-B.	33	17	9	6	2	2,76

COLLÉGIAL AAA

	MJ	V	D	DPF	BP	BC	Pts
Lionel-Groulx	28	21	5	2	146	100	44
Saint-Laurent	28	20	5	3	104	75	43
A-Laur.	27	18	8	1	116	92	37
St.Lawrence	27	14	9	4	104	88	32
Alma	29	15	12	2	129	115	32
Dawson	30	12	14	4	106	128	28
Thetford	28	12	15	1	96	122	25
Laflèche	29	9	19	1	121	155	19
Sorel-Tracy	28	6	19	3	87	134	15

Dimanche 26 janvier
Alma 4 Saint-Laurent 5 (P)
Laflèche 0 St.Lawrence 7
Lionel-Groulx 6 Thetford 4
Vendredi 31 janvier
A.-Laur. St.Lawrence, 19h30.
Sorel-Tracy à Laflèche, 19h45.

MIDGET AAA

SECTION LA COOP

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Lévis	38	26	11	1	0	126	84	53
T.-Rivières	38	20	14	1	3	112	98	44
St-François	39	20	15	1	3	105	100	44
C. N.-Dame	39	17	18	0	4	105	118	38
Jonquière	38	15	19	0	4	89	111	34

SECTION REEBOK

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Magog	38	23	12	0	3	101	86	49
Chât.	39	22	16	1	0	144	128	45
C.C.-LeMoy.	39	21	16	2	0	140	132	44
C.A.-Gir.	39	19	15	2	3	115	114	43
Lac-St-Louis	38	15	16	4	3	123	143	37

SECTION C.C.M.

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
C.E.-Blondin	38	25	13	0	0	118	96	50
L.-Montréal	38	22	12	2	2	113	96	48
Amos	39	18	16	3	2	111	122	41
St-Eustache	38	15	20	2	1	114	130	33
Gatineau	38	10	22	2	4	117	175	26

Dimanche 26 janvier
C. N.-Dame 2 L.-Montréal 3
Amos 4 Saint-Eustache 5 (P)
T.-Rivières 4 Jonquière 3
Magog 6 C.A.-Gir. 0
C.C.-LeMoy. 5 Chât. 1
Lévis 6 Gatineau 2
Mercredi 29 janvier
T.-Rivières au C.E.-Blondin, 19h.

JUNIOR AAA

SECTION PERRON-BURROWS

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Granby	41	32	7	0	2	258	165	66
Sherbrooke	40	27	8	3	2	197	124	59
Princeville	40	27	9	2	2	204	136	58
Kahnawake	41	22	19	0	0	186	190	44
Longueuil	41	17	23	0	1	163	174	35
V.-Dor.	42	15	25	1	1	171	227	32
St-Hyacinthe	41	14	25	1	1	150	185	30

SECTION ST-LOUIS-LALIME

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
St-Jérôme	42	36	4	1	1	265	140	74
Ste-Agathe	42	26	15	0	1	208	200	53
Terrebonne	38	21	12	3	2	183	167	47
St-Léonard	41	15	23	1	2	150	186	33
Montréal-Est	41	13	22	5	1	178	228	32
La Tuque	39	14	24	1	0	141	221	29
Lachine	43	7	34	2	0	119	230	16

Dimanche 26 janvier
St-Jérôme 6 Princeville 2
St-Hyacinthe 4 Kahnawake 3
Granby 5 V.-Dor. 2
Lachine 7 La Tuque 6
Terrebonne 5 Montréal-Est 0
Longueuil 4 Sherbrooke 2
Mercredi 29 janvier
La Tuque à Terrebonne, 19h30.
St-Léonard à St-Jérôme, 19h30.

LNAH

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
T.-Rivières	27	19	3	1	3	118	82	42
Thet. Mines	29	17	9	1	2	115	112	37
Sorel-Tracy	28	15	8	1	3	113	94	34
St.-G	29	14	13	1	1	106	111	30
Jonquière	26	14	9	2	0	100	94	30
R.-du-Loup	26	11	11	1	3	103	114	26
Cornwall	28	11	13	2	2	100	109	26
Laval	27	7	16	1	2	84	123	17

Dimanche 26 janvier
Thet. Mines 4 Laval 2
Sorel-Tracy 2 T.-Rivières 3 (F)
Vendredi 31 janvier
R.-du-Loup à T.-Rivières, 20h.
Thet. Mines à St-G., 20h.
Cornwall à Laval, 20h.
Jonquière à Sorel-Tracy, 20h30.

MARQUEURS

NOTE: en date du 27 janvier.

	B	A	PTS
Crosby, Pit.	27	47	74
Tavares, NYI	23	41	64
Getzlaf, Ana.	25	35	60
Kane, Chi.	24	35	59
Perry, Ana.	28	29	57
Okposo, NYI	23	34	57
Thornton, SJ	8	47	55
Kessel, Tor.	27	27	54
Kunitz, Pit.	26	28	54
Pavelski, SJ	28	25	53
Sharp, Chi.	26	26	52
Saint-Louis, TB	25	27	52
Ovechkin, Wash.	36	15	51
Seguin, Da.l	23	28	51
Hall, Edm.	18	33	51
Malkin, Pit.	14	37	51
Toews, Chi.	17	32	49
Karlsson, Ott.	**12**	**37**	**49**
Backstrom, Wash.	11	38	49
Marleau, SJ	22	26	48
Benn, Dal.	20	28	48
Vanek, NYI	19	28	47
Giroux, Phi.	15	32	47
Keith, Chi.	3	43	46
Steen, STL	26	18	44
Duchene, Col	17	27	44
Little, Win.	17	27	44
Jagr, NJ	16	28	44
Zetterberg, Det.	16	28	44
E. Staal, Car.	14	30	44

RENDEMENT DES SÉNATEURS

NOTE: en date du 27 janvier.

	MJ	B	A	Pts
Erik Karlsson	52	12	37	49
C. MacArthur	51	18	23	41
Bobby Ryan	52	19	21	40
Kyle Turris	52	17	23	40
Jason Spezza	47	13	22	35
Mika Zibanejad	42	11	9	20
Milan Michalek	52	7	13	20
Cory Conacher	50	4	12	16
Zack Smith	52	9	6	15
P. Wiercioch	32	3	12	15
Marc Méthot	45	4	10	14
Chris Phillips	49	1	12	13
Erik Condra	46	5	6	11
Colin Greening	52	4	6	10
Jared Cowen	49	3	7	10
Joe Corvo	25	3	7	10
Chris Neil	46	6	1	7
Eric Gryba	27	1	6	7
Cody Ceci	20	1	4	5
J.-G. Pageau	21	2	0	2
Mark Stone	7	1	1	2
Derek Grant	20	0	2	2
M. Borowiecki	13	1	0	1
Matt Kassian	24	0	1	1
S. Da Costa	7	0	0	0
Mike Hoffman	3	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
Lehner	6	10	3	52	1	2,71	,921
Anderson	16	10	7	102	3	3,05	,906

RENDEMENT DU CANADIEN

NOTE: en date du 27 janvier.

	MJ	B	A	Pts
P.K. Subban	52	8	28	36
Max Pacioretty	43	21	9	30
Tomas Plekanec	51	16	14	30
Andreï Markov	52	5	21	26
Brian Gionta	51	8	17	25
D. Desharnais	49	8	17	25
B. Gallagher	51	13	11	24
A. Galchenyuk	44	10	13	23
Lars Eller	52	10	10	20
Daniel Brière	39	7	7	14
M. Bournival	45	6	6	12
Raphael Diaz	46	0	11	11
Josh Gorges	51	1	9	10
Travis Moen	46	1	9	10
Rene Bourque	39	7	1	8
Brandon Prust	41	4	4	8
Alexeï Emelin	30	0	6	6
Francis Bouillon	37	0	4	4
Douglas Murray	31	0	2	2
Ryan White	33	0	2	2
Nathan Beaulieu	9	0	1	1
George Parros	13	0	0	0
Louis Leblanc	8	0	0	0
Michael Blunden	6	0	0	0
Jarred Tinordi	6	0	0	0
Patrick Holland	5	0	0	0
Gabriel Dumont	2	0	0	0
M. Saint-Pierre	1	0	0	0
Joonas Nättinen	1	0	0	0

GARDIENS

	V	D	DPF	Ba	JB	Moy.	%Arr.
P. Budaj	5	4	1	24	1	2,06	,921
C.Price	22	16	4	102	2	2,50	,918

FOOTBALL

NFL

Matches éliminatoires
Super Bowl
Dimanche 2 février
Seattle c. Denver, 18h30. **(à New York)**

PALMARÈS DU VAINQUEUR DU SUPER BOWL

2014 - Seattle ou Denver
2013 - Baltimore
2012 - Giants de N.Y.
2011 - Green Bay
2010 - La Nouvelle-Orléans
2009 - Pittsburgh
2008 - Giants de N.Y.
2007 - Indianapolis
2006 - Pittsburgh
2005 - Nouvelle-Angleterre
2004 - Nouvelle-Angleterre
2003 - Tampa Bay
2002 - Nouvelle-Angleterre
2001 - Baltimore
2000 - St. Louis

LES SOMMAIRES DE LA LNH

LUNDI

Buffalo 0
Pittsburgh 3
Première période
Aucun but.
Pénalité(s) — Tallinder Buf 10:00, Glass Pit 13:22.
Deuxième période
1. Pittsburgh, Kunitz 26 (Gibbons, Crosby) 5:44
2. Pittsburgh, Engelland 4 (Adams, Glass) 12:05
Pénalité(s) — Megna Pit 7:13.
Troisième période
3. Pittsburgh, Glass 3 (Adams, Crosby) 19:32 (fd)
Pénalité(s) — Kunitz Pit 9:14.
Tirs au but

Buffalo	5	11	8 — 24
Pittsburgh	15	10	9 — 34

Gardiens — Buffalo: Ryan Miller (P, 13-20-3); Pittsburgh: Marc-André Fleury (G, 29-12-1).
Avantages numériques — Buffalo: 0-3; Pittsburgh: 0-1.
Assistance — 18 563.

Colorado 4
Dallas 3
Première période
1. Colorado, MacKinnon 18 (Talbot, Barrie) 1:40
2. Colorado, McGinn 12 (O'Reilly, Duchene) 15:57
3. Dallas, Benn 20 (Seguin) 17:27
Pénalité(s) — Mitchell Col 19:34, Cole Dal 19:37.
Deuxième période
4. Dallas, Seguin 22 (Benn, Goligoski) 1:02 (an)
5. Colorado, Stastny 15 (Landeskog) 17:57 (an)
6. Dallas, Seguin 23 (Goligoski, Gonchar) 18:13
Pénalité(s) — Holden Col 0:36, Roussel Dal 3:53, Banc Dal 16:22.
Troisième période
7. Colorado, Tanguay 4 (Landeskog, Talbot) 4:13
Pénalité(s) — Guenin Col 1:54, Bordeleau Col 9:22.
Tirs au but

Colorado	10	8	3 — 21
Dallas	12	19	13 — 44

Gardiens — Colorado: Semyon Varlamov (G, 26-9-5); Dallas: Kari Lehtonen (P, 20-15-8).
Avantages numériques — Colorado: 1-2; Dallas: 1-4.
Assistance — 11 678.

Los Angeles 1
San Jose 0
Première période
Aucun but.
Pénalité(s) — Stuart SJ 5:36, Burns SJ 11:53, Fraser LA 11:53.
Deuxième période
1. Los Angeles, Kopitar 15 (Carter, Muzzin) 17:56
Pénalité(s) — Regehr LA 1:55, Boyle SJ 6:03, Thornton SJ 8:52, Kopitar LA 8:52, Mitchell LA 19:05.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité(s) — Voynov LA 4:47, Thornton SJ 5:04, Pavelski SJ (dou.min.) 10:08.
Tirs au but

Los Angeles	8	5	8 — 21
San Jose	4	5	14 — 23

Gardiens — Los Angeles: Jonathan Quick (G, 15-9-2); San Jose: Alex Stalock (P, 7-3-0).
Avantages numériques — Los Angeles: 0-5; San Jose: 0-3.
Assistance — 17 562.

Edmonton 4
Vancouver 2
Première période
1. Edmonton, Perron 20 (Gagner, Yakupov) 9:11
2. Vancouver, Schroeder 1 (Booth) 12:33
3. Edmonton, Perron 21 (Yakupov) 17:34
Pénalité(s) — Burrows Van 12:49, Joensuu Edm 14:28, Kesler Van 18:55.
Deuxième période
4. Vancouver, Schroeder 2 (Bieksa, Stanton) 2:39
Pénalité(s) — Smyth Edm 9:29, Bieksa Van 12:23.
Troisième période
5. Edmonton, Joensuu 3 (Smyth, Hall) 2:20
6. Edmonton, Perron 22 18:51 (fd)
Pénalité(s) — Hamhuis Van 7:19, Perron Edm 7:19.
Tirs au but

Edmonton	5	7	8 — 20
Vancouver	9	9	9 — 27

Gardiens — Edmonton: Ilya Bryzgalov (G, 4-8-3); Vancouver: Roberto Luongo (P, 19-12-6).
Avantages numériques — Edmonton: 0-3; Vancouver: 0-2.
Assistance — 18 910.

HOCKEY

LAH

ASSOCIATION DE L'EST

SECTION ATLANTIQUE

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Manchester	47	28	12	2	5	140	121	63
St. John's	43	24	16	1	2	132	115	51
Providence	45	22	17	1	5	143	131	50
Worcester	41	20	17	3	1	101	114	44
Portland	41	16	16	2	7	115	134	41

SECTION NORD-EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Springfield	43	28	10	1	4	134	111	61
Albany	43	23	14	3	3	134	115	52
Adirondack	41	21	18	0	2	98	103	44
Bridgeport	45	18	22	1	4	119	147	41
Hartford	41	14	22	0	5	100	137	33

SECTION EST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Binghamton	43	27	13	0	3	158	132	57
Scranton	43	25	14	1	3	123	105	54
Norfolk	43	22	13	1	7	120	114	52
Hershey	42	22	14	3	3	134	116	50
Syracuse	41	17	18	2	4	108	127	40

ASSOCIATION DE L'OUEST

SECTION NORD

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Toronto	42	25	13	2	2	120	104	54
Rochester	40	19	15	3	3	113	117	44
Hamilton	**42**	**20**	**18**	**0**	**4**	**102**	**112**	**44**
Lake Erie	41	17	20	0	4	108	134	38
Utica	40	15	20	2	3	96	124	35

SECTION CENTRE-OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
G. Rapids	44	28	12	2	2	152	106	60
Chicago	42	23	15	2	2	117	107	50
Milwaukee	42	20	13	6	3	113	115	49
Rockford	46	20	20	4	2	130	151	46
Iowa	41	19	16	3	3	103	111	44

SECTION OUEST

	MJ	G	P	DP	DF	BP	BC	PTS
Texas	44	27	12	2	3	161	123	59
Abbotsford	44	26	14	3	1	130	122	56
Charlotte	41	21	19	0	1	124	125	43
San Antonio	43	16	21	2	4	116	138	38
Oklahoma	44	16	22	1	5	119	152	38

Dimanche 26 janvier
Binghamton 6 Albany 3
Portland 4 Springfield 3 (F)
Chicago 4 Hamilton 1
Manchester 3 Worcester 4 (F)
Hartford 6 Adirondack 3
St. John's 3 Providence 1
Syracuse 5 Bridgeport 6
G. Rapids 5 San Antonio 6 (P)
W./B. Scranton 0 Hershey 2
Lake Erie 2 Toronto 3 (F)
Rockford 4 Milwaukee 3 (P)
Mardi 28 janvier
Lake Erie à Utica, 19h.
Charlotte à Norfolk (remis, temps)
Mercredi 29 janvier
Binghamton à Worcester, 19h.
Adirondack à Hartford, 19h.
Chicago à Rochester, 19h05.
Syracuse à W./B. Scranton, 19h05.
San Antonio au Texas, 20h30.
Jeudi 30 janvier
Toronto à Oklahoma, 20h.
**Vendredi 31 janv

INCROYABLES DU FOOTBALL

Lorry-Anne Croteau remporte les grands honneurs

JEAN-FRANÇOIS GUILLET
jean-francois.guillet@lavoixdelest.ca

GRANBY—Être récipiendaire du titre d'Incroyable de l'année est en soi un bel accomplissement. Non seulement Lorry-Anne Croteau a réussi à se tailler une place de choix au sein de l'équipe de football de l'école J.H.-Leclerc, mais elle a aussi mis la main deux ans de suite sur le trophée Alain Duquet, décerné à la personne qui représente le mieux sa formation. La jeune athlète, qui évolue chez les benjamins, a donc été honorée devant ses pairs, samedi.

« Gagner le titre Incroyable de l'année une fois, c'est déjà super ! Je ne m'attendais vraiment pas à l'avoir cette fois-ci. C'est toute une surprise et j'en suis très fière ! », a lancé Lorry-Anne Croteau en marge de la cérémonie. Il faut dire que la Granbyenne a balayé du revers de la main les stéréotypes pour percer le programme de football de J.-H.-Leclerc. De son propre aveu, elle a toutefois dû trimer dur. « Être une fille dans un sport de gars, ce n'est pas facile. Mais j'aime trop le football pour abandonner au premier obstacle. Mon frère joue pour les Incroyables (juvéniles) et je voulais suivre ses traces. De toute façon, je suis habituée de me faire brasser par lui à la maison », dit-elle en riant. Outre le fait de lui permettre de se dépasser, évoluer dans ce sport qui amalgame la vitesse, l'agilité et la robustesse permet à Lorry-Anne de s'évader. « Pour moi, le football, c'est la liberté. Ça permet de se défouler en décrochant du quotidien », indique l'athlète.

Intensité et leadership

De son côté, l'entraîneur des Incroyables (cadets), Marc Gagnon, n'avait que des éloges pour la jeune fille de 13 ans. « Lorry-Anne est un élément clé de notre formation et je serai très heureux de la compter dans notre alignement pour une deuxième année. Elle a vraiment mérité sa place grâce à son intensité et son leadership. Elle a de très grandes connaissances du football. C'est évident que c'est une passion pour elle », mentionne-t-il.

Comme la jeune athlète a fait partie de l'alignement partant presque toute la saison dernière, celui qui dirige la troupe a décidé de « l'enlever du trafic » pour qu'elle puisse démontrer son savoir-faire. « À part l'aspect physique où elle est un peu en retrait en comparaison avec les garçons, Lorry-Anne fait très bien dans tous les aspects du jeu, soutient-il. D'ailleurs, elle a un bon bras et j'envisage de la rapprocher du ballon plutôt que de l'utiliser en défensive. »

Grands honneurs

Pour décrocher le prix Alain Duquet, les candidats devaient notamment se démarquer par leurs performances sur le terrain et académiques ainsi que par leur implication auprès de l'équipe par le biais du bénévolat. Ainsi, Thomas Forand (benjamins) et Yohan Dumoulin (juvéniles) ont remporté les grands honneurs aux côtés de celle qui évolue chez les cadets. Rappelons que les Incroyables ont mérité quatre des neuf bannières cette saison : deux lors du Bol d'Or (benjamins et juvéniles), une pour les séries (juvéniles) ainsi qu'une dernière dans la catégorie « éthique sportive » chez les cadets.

Autres lauréats

Voici les autres récipiendaires de prix par catégorie. Meilleur esprit sportif : Christophe-Indy Parent (benjamins), Philippe Cossette (cadets) et Thomas Larivée (juvéniles). Unités spéciales : Anthony Casavant (cadets) et Frédérick Tanguay (juvéniles). Joueur offensif : Zachary Michaud (benjamins), Adam Huppé (cadets) et Alix Boucher-Morin (juvéniles). Joueur défensif : Jean-Christophe Moreau (benjamins), William-Isaac Parent (cadets) et Stéphane Picard (juvéniles). Joueur le plus amélioré : Benjamin Robert (benjamins), Nicholas Perrault-Tremblay (cadets) et Gabriel Gagné-Bédard (juvéniles). Ligne offensive : Maude Catudal (benjamins), Tristan Gamache et l'unité complète (juvéniles). Recrue : Alexis Courchesne (benjamins), Samuel Baillargeon (cadets) et William Grondin (juvéniles).

PHOTO MAXIME SAUVAGE

Lorry-Anne Croteau, qui évolue chez les cadets, a remporté le titre d'Incroyable de l'année pour une deuxième année consécutive.

Victoire des Vics midgets BB

GRANBY — Les Vics midgets BBont complété leur calendrier régulier de belle façon en ayant le meilleur sur Sherbrooke 4-1 à domicile.

Jonathan Gilbert a dirigé l'attaque des vainqueurs avec trois buts. Maxime Léveillé a complété. Devant le filet, Jade Gosselin a été solide. Les Vics, qui seront en tournoi à Beauport à compter de demain, complètent la saison régulière avec une fiche de quatre victoires, 16 défaites et quatre verdicts nuls. Ils sont toutefois invaincus à leurs trois derniers matches. « C'est de bon augure pour les séries », a dit l'entraîneur Jean-François Léveillé.

Deux en deux pour le Quasar

GRANBY — Le Quasar atome CC des Cantons-de-l'Est a connu un week-end parfait avec deux victoires en autant de matches. Le Quasar a d'abord vaincu le Husky de Cowansville 4-2. Émile Lussier a amassé un but et deux passes alors que Louis-Xavier Massé a réussi deux buts.

Le lendemain, le Quasar de l'entraîneur Marco Sanschagrin a défait les Tigres de Victoriaville 3-1. Louis-Xavier Massé a encore enfilé l'aiguille tandis que Chad Mitchell et Justin Bergeron ont complété.

Le Quasar entame sa participation au tournoi de Magog ce soir.

Initiation gratuite au tennis de table samedi à Granby

GRANBY— Le club de tennis de table des Géants de Granby sera au nombre des formations qui souligneront le premier Festival québécois de tennis de table, le samedi 1er février. Cet événement gratuit se déroulera entre 10 h et midi, à l'école Ave Maria.

L'horaire comprendra une initiation aux techniques et aux règlements du tennis de table, qui est un sport olympique, de même que des jeux d'adresse et un entraînement avec robot.

INCROYABLES DU FOOTBALL

Camp de perfectionnement

GRANBY— Le camp de perfectionnement des Incroyables du football prendra son élan samedi, à 12 h 30, au Complexe sportif Artopex.

Le camp se déroulera sur une période de huit semaines jusqu'au samedi 29 mars, avec une pause le samedi 8 mars.

Le coût d'inscription est de 120 $ par athlète et déjà 60 footballeurs sont inscrits.

Des porte-couleurs du Vert et Or de l'Université de Sherbrooke, dont l'ex-joueur des Incroyables Félix Bouthillier-Gagné seront sur place pour diriger des ateliers sur différents postes sur le terrain les 8 et 15 février, de même que les 1er, 15 et 29 mars.

De plus, Gabriel Patenaude, de l'école d'arts martiaux Patenaude, viendra enseigner aux joueurs de ligne en attaque et en défensive des techniques de bras, de jeux de pieds, de concentration et de motivation.

Des tests de vitesse sur une distance de 40 verges le 1er février, le 22 février et 22 mars serviront à déterminer la progression des athlètes au niveau de la technique de course.

On peut s'inscrire en communiquant avec Steven Michaud 450-378-1597 ou par courriel : steven.michaud@videotron.ca.

Le coût d'inscription est de 120 $ par personne.

» EN BREF

Maelle Ricker se blesse au poignet et doit être opérée

ASPEN, COLO. (LA PRESSE CANADIENNE) — La championne olympique en titre en snowboard cross, Maelle Ricker, devra être opérée après avoir subi une blessure au poignet, hier.

L'athlète originaire de Squamish, en Colombie-Britannique, s'est blessée durant son entraînement pré-olympique. Cette blessure met évidemment en doute sa participation aux Jeux de Sotchi.

3405910
DEK HOCKEY DIX10
WWW.DEKHOCKEYDIX10.COM
INSCRIPTIONS ÉTÉ 2014
Début : 14 avril / Fin : 31 août
SAISON DE 18 MATCHS
+ Séries éliminatoires
INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 1er MARS ET ÉCONOMISEZ!
2 NOUVELLES SURFACES
• JOURNÉE FIXE
• 1 MATCH/SEMAINE
• AMBIANCE SPORTIVE (BAR / RESTO / MUSIQUE / TV)
• STATISTIQUES EN DIRECT
CLASSES :
OPEN - Bourse de 2 500 $
B / C1 / C2 / C3 / C4 / D / D2 / 30+ / 40+
MIXTE - M1 / M2 / M3
FEMMES - F2 / F3 / F4
WWW.DEKGRANBY.COM
450 525-2121 / 450 204-2323

Les Panthères ne dérougissent pas

Les Panthères de Saint-Jérôme reçoivent ce soir l'Arctic de Saint-Léonard au vétuste Aréna Melançon. Malgré tout le respect qu'on porte au nouvel entraîneur de l'Arctic, l'ancien pilote des Inouk Patrick Bergeron, les Panthères ne devraient pas avoir trop de trouble à remporter leur... 16e victoire de suite.

Non, les Panthères ne dérougissent pas. Leur formidable séquence a commencé avant les Fêtes, ce qui fait dire au directeur général et grand patron Bill Hattem « qu'on avait déjà un bon club avant qu'on effectue des transactions ».

Au cours de la période de transactions, les Panthères ont acquis les défenseurs Olivier Houle, de Terrebonne, et Richard Castonguay, de Saint-Léonard, ainsi que l'attaquant Pier-Olivier Grand-Maison, de Montréal-Est, tous des joueurs de 20 ans. Mais comme les Inouk, ils ont mordu la poussière dans le dossier Benjamin Lagarde, qui a finalement abouti à Princeville.

« Tout le monde aurait aimé mettre la main sur Benjamin mais, honnêtement, ce n'était pas le premier joueur que nous avions ciblé, explique Bill Hattem. Notre plan de match, quand la période des transactions s'est mise en branle, était de s'améliorer en défensive et d'ajouter de la maturité et de la profondeur à notre alignement. À mon avis, nous avons atteint notre objectif. »

Selon Hattem, ils sont toutefois nombreux à travers la Ligue junior AAA à s'être améliorés.

« Princeville est allé chercher Lagarde et (le défenseur) Marc-Antoine Chamberland, Granby est aujourd'hui une meilleure équipe à toutes les positions et Longueuil a viré son alignement à l'envers avec de grosses acquisitions. Les séries qui s'en viennent s'annoncent très, très intéressantes. »

Mais les Panthères, eux, sont déjà assurés de prendre part au tournoi de la Coupe Fred-Page. On le sait, ils seront les hôtes de l'événement. Une deuxième équipe de la LHJAAAQ sera du tournoi.

« Mais on ne veut pas être là en tant qu'équipe hôtesse, on veut être là à titre de champions de la LHJAAAQ. Depuis le jour un du camp d'entraînement qu'on travaille en fonction d'atteindre cet objectif. Et une fois à la Coupe Fred-Page, on veut la gagner. »

PHOTO LES PANTHÈRES

Selon Bill Hattem, les Panthères ont atteint leur objectif pendant la période des transactions.

Si les Panthères ont fait d'intéressantes acquisitions, ils ont aussi — voire surtout, diront certains — réussi à conserver tous leurs joueurs. On a poussé un grand soupire de soulagement, à Saint-Jérôme, lorsque Charles Guèvremont a annoncé qu'il allait demeurer dans la LHJAAAQ.

« Pour une fois, on n'a rien perdu à la LHJMQ, souligne Hattem. Charles a pris sa décision après avoir étudié soigneusement les options qu'il avait devant lui. Les mercredis soirs, à Saint-Jérôme, il y a plusieurs dépisteurs : de la Ligue nationale, des universités canadiennes et américaines, parfois même de l'Europe. Et avec la tenue du tournoi de la Coupe Fred-Page chez nous, il aura une belle visibilité. Nous n'avons rien fait pour l'influencer, c'était sa décision à lui, mais nous savions que nous avions quelque chose de solide à lui offrir. »

Après avoir affronté l'Arctic ce soir, les Panthères seront à Lachine, vendredi. Et Bill Hattem avoue qu'il est déçu en pensant que son équipe n'a plus de rendez-vous à l'agenda avec les Inouk, Princeville et Sherbrooke, les autres membres du Big Four.

« C'est en affrontant les meilleurs et en jouant des matches serrés qu'on s'améliore, pas en gagnant des matches 11-1. Et des matches comme celui d'il y a une semaine (la victoire des Panthères en tirs de barrage face aux Inouk), j'en prendrais une douzaine. C'était de l'excellent hockey, c'était un excellent spectacle, c'est le genre de partie qui est bonne pour notre ligue. »

Car Bill Hattem respecte les Inouk. Et un vieux routier comme lui ne prendrait surtout pas la chance de dire des trucs qui pourraient servir d'éléments de motivation aux Granbyens.

« Ils étaient déjà bons et ils se sont améliorés à toutes les positions », a-t-il répété.

Réagissez au **www.lavoixdelest.ca**

PENTATHLON DU CHALLENGE DE L'UNIVERSITÉ MCGILL

Maude Croteau-Vaillancourt récolte le bronze

GRANBY (FB) — Maude Croteau-Vaillancourt, du club d'athlétisme Adrénaline, s'est distinguée dans deux compétitions en autant de soirs, avec notamment une médaille de bronze au pentathlon dans la catégorie ouverte, au Challenge de l'Université McGill, samedi à Montréal, où elle était la plus jeune parmi 14 concurrentes.

L'athlète de 15 ans a accumulé un total de 3402 points. Michele Krech, des Lions d'Ottawa (née en 1987) a terminé en tête avec 3539 points et Jennifer Pitman (née en 1991), du Club Halifast, a été deuxième avec 3510 points.

Maude Croteau-Vaillancourt a été deuxième au 60 m haies (9:03s, 904 points), troisième au saut en hauteur (1,68 m, 830 points), cinquième au saut en longueur (5,06 m, 576 points), cinquième au poids (9,49 m, 476 points) et neuvième au 800 m (2m38s, 596 points).

Maude Croteau-Vaillancourt (J.-H.-Leclerc) avait auparavant établi une nouvelle marque personnelle de 8:91s au 60 m haies juvénile, vendredi, lors de la troisième rencontre de la Ligue d'athlétisme scolaire en salle de la région Montérégie, pour décrocher la médaille d'or dans cette épreuve.

Camille Bourdeau-Marcil (L'Envolée) a été médaillée d'or au 60 m haies (2m32s) et au 60 m haies (10:10s) chez les cadettes.

Éloise Soderbom (Jeunes Explorateurs) a réalisé un triplé de médailles avec l'or au 800 m (2m44s) et le bronze au saut en hauteur (1,25 m) et au 800 m (2m44s)

Marie-Laurence Bessette (Massey-Vanier) a obtenu un doublé de médailles avec l'or au saut en hauteur (1,40 m) et le bronze au 60 m (10:34s).

Maude Lessard (Mont Sacré-Coeur) a été médaillée d'or au saut en hauteur (1,40 m), deuxième au 60 m haies (11:19s) et quatrième au lancer du poids (7,13 m)

William Racicot (P.-G.-Ostiguy) a touché l'or au saut en hauteur (1,35 m), l'argent au 60 m haies (11:16s) et a été sixième au 60 m (8:87s).

PHOTO MAXIME SAUVAGE

Maude Croteau-Vaillancourt a décroché la médaille de bronze au pentathlon du Challenge de l'Université McGill, en ayant le meilleur devant plus d'une dizaine de concurrentes plus âgées.

Ismael Meunier-Boutartour (Massey-Vanier) a triomphé au 60 m haies (9:14s), a fini troisième au saut en hauteur (1,55 m) et 13e au saut en longueur (4,78 m)

Samuelle Bergeron (Massey-Vanier) l'a emporté au lancer du poids (10,52 m), en plus de terminer au cinquième échelon au 60 m haies (11:40s) et au 60 m (8:85s).

Danaé Dion-Couture (Massey-Vanier) a également obtenu une médaille d'or, soit au lancer du poids (9,35 m). Elle a en outre fini au sixième rang au 60 m (9:35s) et au neuvième échelon au 60 m haies (12:14s)

Rémy-Julien Spattz (1er) a complété la liste des récipiendaires d'une première place, en l'emportant au lancer du poids (13,69 m).

Frédérik Côté (Mont Sacré-Coeur) y est allé d'un doublé de médailles d'argent au saut en longueur (5,25 m) et au 60 m haies (9:70s) et décroché la septième place au saut en hauteur (1,50 m)

Mégane Bélanger (L'Envolée) a mis la main sur une médaille d'argent au 800 m (2m32s), a fini au pied du podium au saut en hauteur (1,25 m) et a été 11e au 60 m haies.

Julianne Barrette (Jean-Jacques-Bertrand) a été deuxième au lancer du poids (9 m) et quatrième au 60 m haies (10:65s). Sarah Durand-Marandi (Mont Sacré-Coeur) a été l'autre médaillée d'argent de sa formation avec un deuxième rang au 800 m (2,34 m), en plus de terminer au cinquième échelon au 60 m (8:62s) et en huitième position au saut en longueur (3,86 m).

Maxime Léveillé (J.-H.-Leclerc) a décroché la médaille de bronze au saut en longueur, a fini au pied du podium au lancer du poids (10,19 m) et été cinquième au 60 m haies (9:90s).

Meiggie Desharnais (St-Edouard) a été médaillée de bronze au 800 m (3m01s) et huitième au 60 m haies (12:10s).

Autres résultats

Élodie Bourdeau-Marcil (4e et 7e), Jade Desrochers (5e et 6e), Océanne Carrier (5e), Vivianne Desharnais (5e, 6e et 10e) et Nadège Rioux (5e et 13e) ont été au nombre des athlètes qui ont terminé dans le Top 5 dans au moins une épreuve.

Simon Pierre-Corriveau (8e, 17e et 19e), Marianne Grandmont (10e et 15e), Meredith Parent-Delgadillo (10e et 23e), Élisa Roy-Côté (12e), Mathis Fortin (12e et 20e), Édouard Paulin (14e et 21e) et Jade Cloutier-Leblanc (27e) étaient également en lice à cette compétition.

» EN BREF

Kristoffersen remporte le slalom de Schladming

SCHLADMING, AUTRICHE (ASSOCIATED PRESS) — Le Norvégien Henrik Kristoffersen a remporté le dernier slalom de la Coupe du monde disputé avant les Jeux olympiques de Sotchi, signant sa première victoire en carrière.

Kristoffersen, qui accusait un retard de neuf centièmes de seconde sur l'Autrichien Mario Matt à l'issue de la première manche, a effectué une formidable fin de deuxième manche pour l'emporter en une minute 47,43 secondes.

L'Autrichien Marcel Hirscher, champion en titre du classement général, a terminé deuxième à 18 dixièmes de seconde. L'Allemand Felix Neureuther s'est hissé sur la troisième marche du podium

Conditions à 21 h hier soir. Pour les conditions de piste à jour, visiter les différents sites internet des stations de ski.

La Voix des
sports

LORRY-ANNE CROTEAU : UNE ATHLÈTE INCROYABLE

PAGE 25

Le CH renoue avec la victoire

ROBERT LAFLAMME

La Presse Canadienne

MONTRÉAL — Le Canadien n'a pas offert une grande performance au Centre Bell, hier. Qu'importe, il a mis fin à sa série de quatre défaites, en blanchissant les Hurricanes de la Caroline 3-0.

Les troupiers de l'entraîneur Michel Therrien n'ont pas eu à sortir un gros match contre des rivaux quelque peu à bout de souffle, qui livraient un cinquième match en sept soirs. Qu'importe, c'est un pas dans la bonne voie.

Brandon Prust, Brendan Gallagher et Max Pacioretty, son 22e, ont été les marqueurs du Tricolore (28-20-5). Gallagher et Pacioretty ont ajouté une aide chacun.

Carey Price a stoppé 36 lancers en route vers la réalisation de son troisième jeu blanc cette saison — son 22e dans la LNH. Son opposant Anton Khudobin a été mis à l'épreuve 30 fois.

C'était la première fois en huit rencontres que Price accordait moins de trois buts, soit depuis la victoire de 2-1 contre les Blackhawks de Chicago, le 11 janvier.

Sans enlever de mérite au CH, on pourra se forger une meilleure idée de la qualité de sa relance lors de son prochain duel face aux Bruins, jeudi, à Boston.

Sans être sortis comme des enragés, les hôtes ont bien entamé la soirée. De quoi rassurer leur public. Et, pour la première fois depuis le début de leur série d'insuccès, ils ont marqué les premiers.

À 6:11, Prust a complété la stratégie de Rene Bourque et de Josh Gorges, à l'aide d'un tir des poignets vif décoché de l'enclave.

L'acharnement de Gallagher a permis aux hôtes de doubler leur avance, à 18:44. Le petit ailier droit a soulevé le disque, au travers de plusieurs patins, dans l'espace du gardien.

Les Canes ont eu l'avantage 13-10 dans les lancers en première période. Price a eu à s'illustrer pendant la seule attaque massive des siens, frustrant Jordan Staal sur le retour du tir de Drayson Bowman.

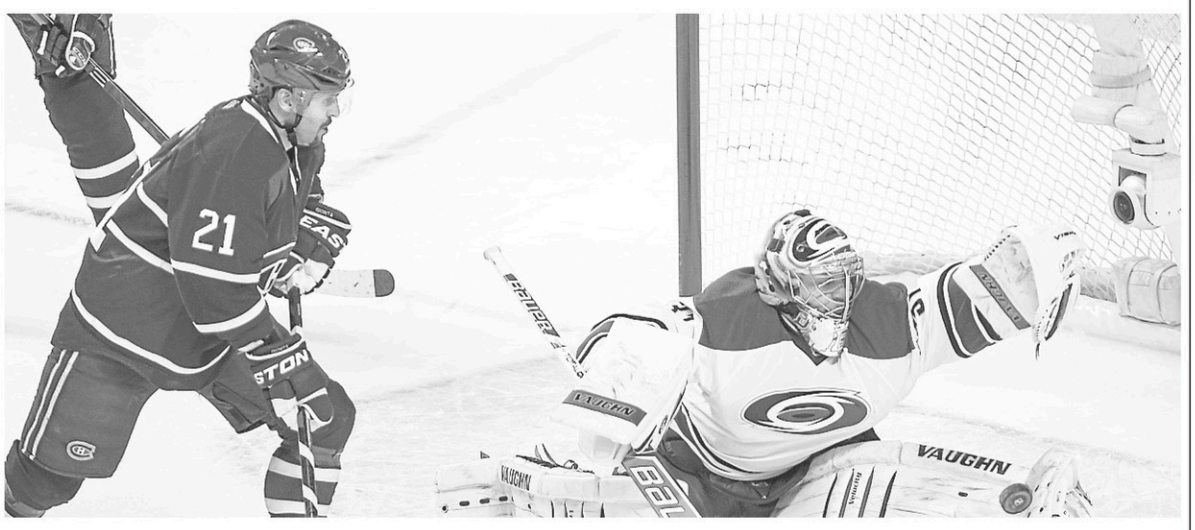

PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Anton Khudobin a cédé trois fois sur 30 tirs. Il vole ici un but au capitaine Brian Gionta,

Price aux aguets

Le CH a fait 3-0 tôt en deuxième, avant de voir Price demeurer aux aguets. À 1:41, Pacioretty n'a eu qu'à loger le disque dans l'ouverture béante sur réception de la passe lumineuse d'Andrei Markov.

Des avances de trois buts, le Tricolore en a laissé filer quelques-unes cette saison, comme ça lui était justement arrivé en Caroline, le 31 décembre. Il a par la suite joué avec le feu en écopant trois pénalités en succession. Heureusement pour lui, Price a veillé au grain. Le gardien a joué de chance à quelques reprises, Jeff Skinner et John-Michael Liles voyant leur lancer frapper le poteau.

La période a été animée à l'attaque. Vers la fin, Khudobin a réalisé trois arrêts d'affilée, incluant le dernier presque à son insu face à Michaël Bournival.En troisième, le Canadien a resserré le jeu en défense contre des adversaires qui ressentaient le fardeau de la dernière semaine de travail.

Caroline	0
Montréal	3

SOMMAIRE

Première période
1. Montréal, Prust 5 (Gorges, Bourque) 6:11
2. Montréal, Gallagher 14 (Desharnais, Pacioretty) 18:44
Pénalité (s) — Faulk Car 13:08.
Deuxième période
3. Montréal, Pacioretty 22 (Markov, Gallagher) 1:41
Pénalité (s) — Prust Mon 2:01, Beaulieu Mon 4:41, Subban Mon 11:59.
Troisième période
Aucun but.
Pénalité (s) — Semin Car 5:40.
Tirs au but

Caroline	13	15	7—35
Montréal	10	11	9—30

Gardiens — Avantages numériques — Caroline : 0-3 ; Montréal : 0-2.
Arbitres — Graham Skilliter, Marc Joannette. **Juges de lignes** — Scott Cherrey, Michel Cormier.
Assistance — 21,273.

AIGLES ET DESJARDINS INVAINCUS

Les Vics BB perdent 3-0 à Waterloo

FERNAND BÉLANGER

fernand.belanger@lavoixdelest.ca

WATERLOO — Les Vics BB de Granby ont entamé leur participation au 40e Tournoi national pee-wee de Waterloo en s'inclinant 3-0 aux mains de Sherbrooke (2), hier soir à l'aréna Jacques-Chagnon.

Mathieu Dion (1-1) et Charles-Étienne Drouin, auteur de deux passes, ont mené l'attaque du club sherbrookois.

La prochaine partie des Vics BB ne sera pas de tout repos alors qu'ils feront face aux Voltigeurs de Drummondville, premiers au classement provincial, ce soir à 19 h 25.

Le Desjardins A de Farnham a conservé une fiche parfaite en deux sorties en battant les Gaulois de Saint-Hyacinthe 9-3.

Joakim Bergeron s'est illustré avec quatre buts et une passe. Raphaël Letendre-Trottier a aussi bien fait avec un doublé et une aide. Alexis Bonvouloir-Longpré (1-1), Hugo Lamarche et Anthony Bessette-Cloutier ont été les autres marqueurs des vainqueurs. Audrik Côté et Nathan Allard ont fourni deux passes chacun.

Le Desjardins complétera son tour initial aujourd'hui à 17 h 15, en affrontant le Thibault-GM de Sherbrooke.

Les Aigles A de Granby ont obtenu un deuxième triomphe en autant de rencontres en battant les Frontaliers de Coaticook, grâce à une poussée de quatre buts sans réplique, y compris trois au dernier tiers-temps.

Daniel Bellefleur a participé à tous les buts des siens avec un doublé et deux passes. Il a brisé l'impasse avec 2 min 1 s à jouer et a scellé l'issue du match en logeant le disque dans une cage déserte, à une seconde de la fin de l'affrontement. Thomas Renaud (1-1) et Justin Racine ont également fait mouche dans le camp des Aigles

Les Rockies A de Bromont ont signé un premier gain en deux joutes en l'emportant 3-2 aux dépens des Voyageurs de Cowansville.

La fin de partie a été enlevante avec trois buts dans un intervalle de seulement 32 secondes. Élie Méthot a joué les héros avec le filet vainqueur, alors qu'il restait seulement 88 secondes au cadran.

Antoine De Grâce et Alexi Cordeiro-Beaupré ont réussi les buts des gagnants. Samuel Lussier a été complice de deux buts des siens.

Xavier Langlois et Karl Lague avaient créé l'égalité en faisant scintiller la lumière rouge en 19 secondes d'écart en fin de troisième période.

Tiger Woods ne s'inquiète pas

DUBAÏ, ÉMIRATS ARABES UNIS (ASSOCIATED PRESS) — Le fait que Tiger Woods ait égalé le pire score de sa carrière sur un terrain, aux États-Unis, où il a enregistré huit victoires ne semble pas l'inquiéter outre mesure.

« Il ne faudrait pas tirer quelque conclusion que ce soit de ce qui s'est produit samedi à Torrey Pines », a déclaré Woods, hier, après avoir participé à une compétition hors-concours réservée à d'anciens gagnants de la classique Dubaï Desert.

Woods était le champion en titre lors de l'omnium Farmers Insurance lorsqu'il a connu sept trous consécutifs avec des bogueys ou pire. Il a notamment inscrit deux doubles bogueys consécutifs pour la première fois en plus de deux ans, en route vers un score de 79 qui l'a éliminé du tournoi après 54 trous.

« Ce fut l'une de ces journées comme il en arrive parfois, et où j'ai été incapable de redresser le tir, a analysé Woods, qui rencontrait les journalistes pour la première fois depuis le troisième parcours, samedi, à San Diego. Mon contact avec la balle était comparable aujourd'hui (mardi) à ce qu'il était samedi. »

Dans les premiers moments du Défi des anciens champions, hier, Woods a inscrit trois oiselets, mais il a commis un double boguey au 18e trou, une normale-5, après avoir expédié l'une de ses balles à l'eau. Il a signé une carte de 71 et s'est classé ex-aequo au huitième rang.

Henrik Stenson, qui a remporté la Coupe FedEx ainsi que la Course vers Dubaï l'an dernier, et l'Espagnol Rafa Cabrera-Bello ont tous deux joué 66 et chacun mérité la somme de 250 000 $. Rory McIlroy et Alvaro Quiros ont terminé à égalité au troisième rang, avec des scores de 68.

Woods, deux fois vainqueur en carrière de la classique Dubaï Desert, dit avoir passé une partie de la journée de dimanche en Floride à perfectionner ses coups roulés avant de s'envoler vers Dubaï.

« Je suis rentré à la maison et j'ai profité d'une agréable journée de congé, a raconté Woods. J'ai travaillé un peu sur mes coups roulés dans la cour arrière, rien de plus. Mon jeu n'est pas si mauvais. J'ai connu une journée difficile, rien de plus, et ce sont des choses qui peuvent se produire. »

Woods disputera les deux premiers parcours avec McIlroy et le champion en titre Stephen Gallacher. Mardi, lors de la ronde hors-concours, Woods a joué en compagnie de Gallacher et de Fred Couples.

Woods et McIlroy ont également joué ensemble il y a un an à Abou Dabi et avaient tous deux raté le seuil de qualification. Woods avait été éliminé par un coup, après avoir subi une pénalité de deux coups.

SOLDE de JANVIER

0 ACOMPTE 0 INTÉRÊT

24 h de prolongation - Jusqu'au 1er février

JUSQU'À 36 MOIS POUR PAYER*

LIT AJUSTABLE «TILA»
Mousse mémoire
39 x 80 po

Serta

Jusqu'à 400$ DE RABAIS sur bases de lit ajustables iComfort

ROTEC INTERNATIONAL
LITS AJUSTABLES

Produit du Québec

BASES DE LIT AJUSTABLES «ROTEC» À PARTIR DE 999$

MATELAS 39 PO MATELAS 54 PO

JADEN
MATELAS-MOUSSE

Sealy

800 T.T.
800 ressorts ensachés
Soutien central Proback

MATELAS 60 PO
Quantités limitées

MATELAS 60 PO

Beautyrest RECHARGE

ABBEY
800 ressorts ensachés
Coffret de mousse
«Air Cool»

Beautyrest RECHARGE

EMERY P.T.
800 ressorts ensachés
Contour de mousse
Coussinet confort

MATELAS 60 PO

Les photos peuvent différer. Le solde prend fin le 31 janvier 2014. Plus de détails en magasin.

matelas gemo

VOTRE CONFORT AU MEILLEUR PRIX

GARANTIE CONFORT 90 JOURS

633 DUFFERIN . GRANBY . 450 372.5896

www.meublesgemo.com